

Ville de Châtel-St-Denis



Rapport de gestion 2012



Panorama d'hiver des Paccots

VILLE DE CHATEL-ST-DENIS – RAPPORT DE GESTION 2012

REPertoire

	Pages
Rapport du Syndic	1 - 2
Commentaires des comptes 2012	3 - 23
Situation des investissements réalisés en 2012	24 - 29
Mouvement du patrimoine 2012	30 - 34
Administration générale, Conseil général	35 - 37
Administration générale, Conseil communal	38 - 39
Personnel	40 - 43
Contrôle des habitants	44 - 49
Affaires sociales	50 - 52
Tourisme	53 - 55
Jumelage	56
Bâtiments	57 - 58
Commerce - Industrie - Economie	59
Culture	60
Instruction publique	61 - 66
Sport	67
Environnement	68 - 69
Travaux	70 - 73
Police	74 - 75
Forêts	76 - 80
Montagnes - Agriculture	81 - 82
Endiguements	83 - 85
Constructions	86 - 87
Feu	88 - 90
Eaux	91 - 94
Epuration	95 - 96
Energie	97 - 100
Centrale de chauffage à distance	101 - 102

Rapport de gestion du Conseil communal au Conseil général pour l'exercice 2012

Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

La tradition veut que le Syndic préface le rapport de gestion, ce document qui relate de manière détaillée le déroulement de l'année écoulée et qui se veut une source particulièrement précieuse de renseignements les plus divers sur la Ville de Châtel-St-Denis et sur les activités des différents services communaux.

Après une année 2011, avec un changement important au sein de notre exécutif suite aux élections communales, l'année 2012 a été marquée par un grand nombre de dossiers traités. Les conseillères et conseillers communaux se sont bien adaptés à ce rythme soutenu de rencontres, de séances et de décisions à prendre. La collégialité s'est installée et l'ambiance de travail fait que le mandat de milicien nous permet encore de fonctionner ainsi dans une commune de 6'000 habitants.

Châtel-St-Denis vit à un rythme rapide. Sa situation géographique, économique et la proximité de l'arc lémanique expliquent les nombreux travaux et projets.

La réfection des routes et des ouvrages d'art, les nouvelles constructions perturbent la circulation et également la tranquillité dans certains quartiers. Les déviations et la circulation de véhicules encombrants demandent beaucoup de patience et de compréhension. Heureusement, toutes les personnes concernées s'appliquent à éviter le pire et ensemble trouvent des solutions.

Le 1^{er} septembre 2012, le Conseil communal a accueilli le ou plutôt la 6'000^{ème} habitante. Il s'agit de Mademoiselle Lara SEIXAS PEIXOTO, arrivée du Portugal en août 2012. L'exécutif avait décidé d'inviter à cette fête, les nouveaux habitants des trois dernières années. Afin d'aider à l'intégration de cette nouvelle population châteloise, les différents services et sociétés locales de notre Commune étaient présents à la salle du Lussy et ainsi mettaient en valeur leurs activités. Un grand merci aux différents acteurs de cette journée.

Depuis ses débuts en 2007, le Plan d'Aménagement Local (PAL) prend une place importante. Cette année, les membres de la commission du PAL du Conseil communal ont consacré une dizaine de jours à la rencontre et aux traitements des oppositions. La préparation d'une enquête complémentaire, la réalisation du concours d'étude du MEP (mandat d'étude parallèle) de « Sous le Bourg » et le déplacement de la Gare nous ont également bien occupés. Heureusement, nous sommes accompagnés dans cette tâche, l'aménagement du territoire, par des bureaux privés et par notre Service Technique communal.

Cette situation, cette évolution rapide de notre cité, préoccupe les autorités châtelaises. Les nouvelles infrastructures, la montée du prix des terrains, les loyers de plus en plus élevés, sont des sujets qui nous interpellent. Des solutions existent et nous mettons tout en œuvre afin de conserver cette qualité de vie et éviter de se transformer en cité dortoir. Le bon ratio entre le nombre d'habitants et les places de travail évite ainsi cette situation que personne ne désire et c'est toujours avec plaisir que nous remarquons le nombre évolutif des places de travail.

Le plat de résistance de ce rapport est comme d'habitude réservé aux comptes 2012. Les raisons principales qui expliquent ce résultat réjouissant sont clairement expliquées. Toutefois, les futurs investissements des infrastructures de notre district ainsi que les frais financiers et charges liées nous rappellent que nous ne devons pas nous laisser entraîner dans l'euphorie.

Les Conseillers communaux profitent de ce rapport de gestion pour renouveler leurs remerciements aux collaborateurs des différents services de notre ville pour l'immense travail au service de Châtel-St-Denis.

Un merci sincère également à vous, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers généraux, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont participé au travail d'une commission communale. Vous avez ainsi offert à notre collectivité vos compétences.

Sans cette saine collaboration et la volonté de chacun, le Conseil communal ne pourrait pas mener à bien cette tâche. Il remercie tous les habitants de notre cité pour leur participation au but commun de faire avancer notre Ville vers un avenir plein de promesses.

Châtel-Saint-Denis, mars 2013

Pour le Conseil communal,
François Genoud, Syndic

COMMENTAIRES DES COMPTES 2012

1. Explication du résultat
2. Détails des dépenses financières et amortissements extraordinaires
3. Evolution des charges liées
4. Explication des variations entre le budget et les comptes
5. Situation des investissements réalisés en 2012
6. Bilan – mouvement du patrimoine

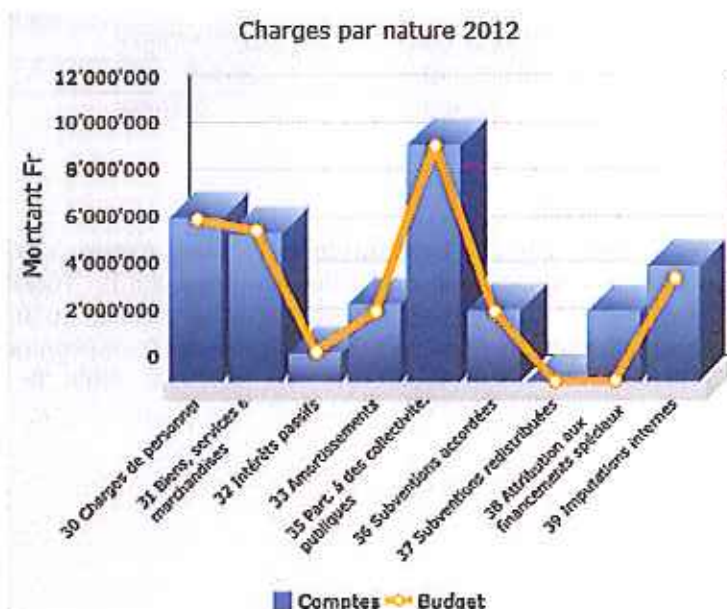
1. Explication du résultat

Le compte de fonctionnement dégage un bénéfice avant amortissements extraordinaires de Fr. 3'937'134.12, alors qu'en 2011, il s'élevait à Fr. 4'058'401.05. Le budget de fonctionnement prévoyait un bénéfice de Fr. 22'670.-.

Ce résultat provient des éléments principaux suivants :

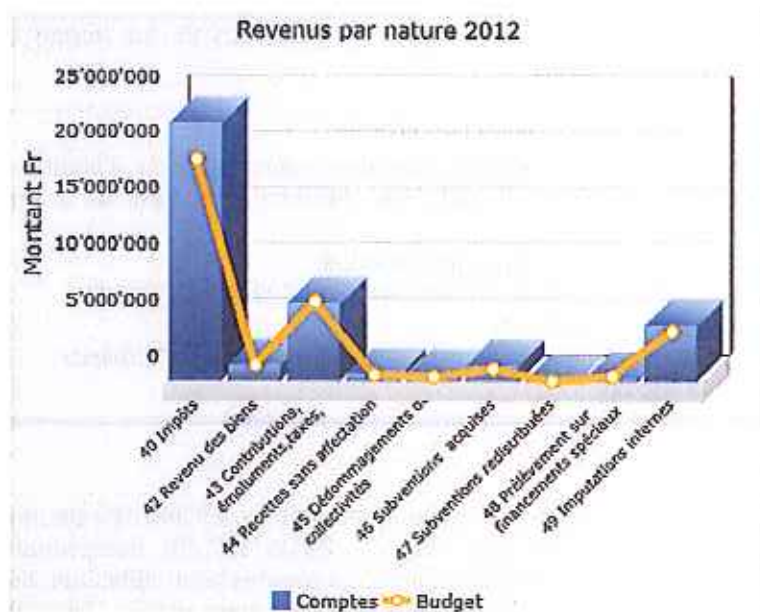
- ✓ une très bonne maîtrise des charges avec une économie de Fr. 730'000.-
- ✓ une croissance des recettes d'impôts par rapport au budget de 3.1 millions de francs répartie comme suit :
 - impôts des personnes physiques fortune Fr. + 3'280'000.-
 - diminution impôts des personnes morales (bénéfice/capital) Fr. - 330'000.-
 - contributions immobilières Fr. + 100'000.-
 - impôts sur les mutations immobilières et les gains immobiliers Fr. - 95'000.-
 - les autres impôts Fr. + 220'000.-
- ✓ une diminution des autres revenus (taxes, subventions) Fr. - 210'000.-

1.1 Charges de fonctionnement. Le budget prévoyait Fr. 35'349'180 de charges, les comptes 2012 enregistrent un total de charges de Fr. 39'047'537.30 comprenant l'amortissement supplémentaire de Fr. 965'272.22, une attribution à la réserve pour véhicules de Fr. 150'000.- et à une réserve pour la construction de la caserne des pompiers de Fr. 2'800'000.-. Les charges nettes, sans tenir compte de l'amortissement supplémentaire, des attributions aux réserves, et des imputations internes, s'élèvent à Fr. 30'131'726 contre Fr. 30'864'390 budgétisés sans les imputations internes. **Cela dit, les charges sont inférieures de Fr. 732'664 par rapport au budget, soit de 2.37 %.** Les principales variations entre le budget et les comptes sont expliquées à partir de la page 11.



1.2 Les revenus de fonctionnement enregistrent des recettes fiscales supplémentaires par rapport au budget, à l'instar des années précédentes. L'estimation des recettes fiscales 2012 est basée sur les recommandations du canton. De manière générale, toute estimation des recettes fiscales reste aléatoire.

Le budget prévoyait Fr. 35'371'850 de recettes globales, les comptes 2012 enregistrent un total de recettes de Fr. 39'069'399.20. Sans tenir compte des imputations internes et des prélèvements à la réserve véhicule de Fr. 255'040, elles s'élèvent à Fr. 33'872'570 contre Fr. 30'469'060 budgétisés sans les imputations internes et les prélèvements à la réserve. Cela dit, nous enregistrons une augmentation des revenus de Fr. 3'403'510 par rapport au budget, soit de 11.17 %. A l'instar des charges, les principales variations sont expliquées à partir de la page 11.



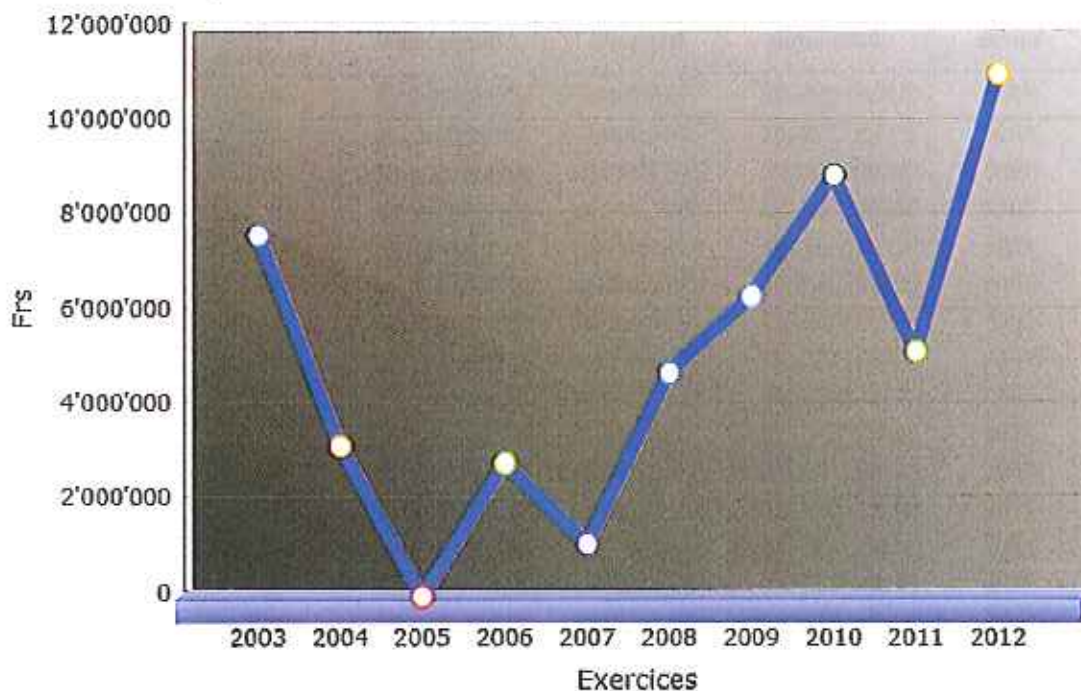
1.3 Comparaison des comptes de fonctionnement

	Comptes 2011 Après Amortissements extraordinaires	Budget 2012	Comptes 2012 Après Amortissements extraordinaires
Revenus	38'635'154	35'371'850	39'069'399
Charges	38'612'749	35'349'180	39'047'537
Bénéfice	22'405	22'670	21'862

1.4 Dépenses d'investissement

L'excédent des dépenses nettes d'investissement porté au bilan s'élève à Fr. 11'125'332.20. Il augmente le patrimoine administratif et financier. Le budget prévoyait Fr. 16'229'550 de dépenses nettes. La différence représente des investissements non encore réalisés ou en cours d'exécution. Le tableau de la gestion des investissements vous renseignera sur l'évolution (point 5 ou page 24). Les montants des investissements en cours ont été reportés dans le cadre du budget d'investissement 2013.

Dépenses nets d'investissements: Evolution 2003 - 2012



1.5 Amortissements

	Budget 2012	Comptes 2012
Amortissements obligatoires	1'590'850	1'350'655
Amortissements financiers (eau et épuration)	786'840	539'357
Amortissements extraordinaires		965'272
Amortissement école Châteloise	205'400	211'408
Amortissement avec réserve remplacement camion Scam		201'939
Amortissement avec réserve véhicule intervention Service des eaux		42'900

Détails des amortissements aux pages 7, 8 et 9

1.6 Dette brute et nette au 31.12.2012

1.6.1 Dette du patrimoine financier et administratif

La dette brute s'élève à Fr. 36'564'183.90 selon le bilan (Fr. 28'537'781.35 au 31.12.2011).
La dette nette (dette à long terme – disponibilité), quant à elle, s'élève à Fr. 36'398'958.28 (Fr. 28'166'090.52 au 31.12.2011).

✓ La dette nette par habitant est de Fr. 5'934.00
contre Fr. 4'714.00 en 2011 (soit en augmentation de Fr. 1'220.00)

1.6.2 Dette nette du patrimoine administratif

✓ La dette nette du patrimoine administratif par habitant est de Fr. 3'587.00 contre Fr. 3'468.00 en 2011 (soit une augmentation de Fr. 119.00)

1.6.3 Evolution de la dette du patrimoine financier et administratif

Année	Dette brute	Capitaux	Dette nette	Nbre habitants	Dette par habitant
1995	22'470'251.73	340'960.90	22'129'290.83	4074	5432
1996	21'683'738.28	315'433.98	21'368'304.30	4151	5148
1997	29'934'787.18	245'785.28	29'689'001.90	4143	7166
1998	33'542'906.23	227'784.96	33'315'121.27	4143	8041
1999	31'358'401.38	138'043.07	31'220'358.31	4314	7237
2000	29'747'345.98	1'706'687.42	28'040'658.56	4357	6436
2001	33'168'846.02	322'902.18	32'845'943.84	4447	7386
2002	33'334'708.39	364'696.49	32'970'011.90	4574	7208
2003	34'558'819.98	160'239.59	34'398'580.39	4723	7283
2004	35'197'040.35	84'625.73	35'112'414.62	4835	7262
2005	32'172'191.76	48'054.43	32'124'137.33	4915	6536
2006	30'333'956.60	185'400.57	30'148'556.03	5125	5882
2007	28'052'429.30	602'850.57	27'449'578.73	5233	5245
2008	26'624'897.45	345'943.75	26'278'953.70	5530	4752
2009	29'305'207.60	166'916.45	29'138'291.15	5706	5106
2010	31'292'433.35	243'182.27	31'049'251.08	5764	5386
2011	28'537'781.35	371'690.83	28'166'090.52	5975	4714
2012	36'564'183.90	165'225.62	36'398'958.28	6133	5934

1.6.3 Evolution de la dette du patrimoine administratif

Selon tableau "Evolution de la dette" 36'564'183.90

A déduire les dettes du patrimoine financier :

- terrains en zone industrielle	-1'015'000.00
- terrain IG secteur Lussy	-644'000.00
- terrain/équipement Pré aux Oies	-4'924'000.00
- Immeuble le CAB	-4'435'000.00
- halle " En Fossiaux"	-978'000.00
- zone à bâtir Montmoirin	-1'105'000.00
- installation turbinage	-1'460'000.00

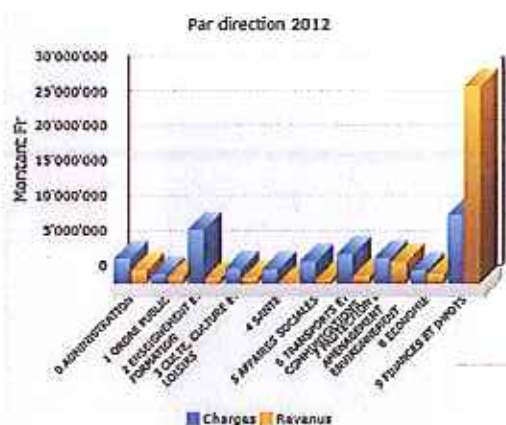
Solde de la dette au 31.12.2012 (patrimoine administratif) 22'003'183.90

- par habitant : 3'587.00
(situation au
31.12.2011) (3'468)

RATIOS	2011	2012	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	20.42%	16.55% ↓	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	20.24%	17.96% ↓	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	123.26%	54.71% ↓	> 80.00%
INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	2.88%	2.84% ↓	< 05.00%

1.6.4 Comparaison du résultat net par dicastères avant amortissements extraordinaires et attribution à la réserve

	Budget 2012	Comptes 2012	Ecart en francs	Ecart en %
Administration	1'705'980.00	1'650'080.20	-55'899.80	-3.28%
Ordre public	324'820.00	198'944.09	-125'875.91	-38.75%
Enseignement formation	7'108'990.00	6'963'360.77	-145'629.23	-2.05%
Culte, culture et loisirs	1'540'240.00	1'331'280.44	-208'959.56	-13.57%
Santé	1'886'930.00	1'925'843.35	38'913.35	2.06%
Affaires sociales	2'350'070.00	2'423'221.04	73'151.04	3.11%
Transports et communication	2'989'600.00	2'997'894.66	8'294.66	0.28%
Environnement	398'650.00	445'852.24	47'202.24	11.84%
Economie	686'510.00	493'806.58	-192'703.44	-28.07%
Finances et impôts	-19'014'460.00	-22'367'417.47	-3'352'957.47	17.63%
Bénéfice	-22'670.00	-3'937'134.12		



2. Détail des dépenses financières et des amortissements extraordinaires

2.1. Total dépenses financières

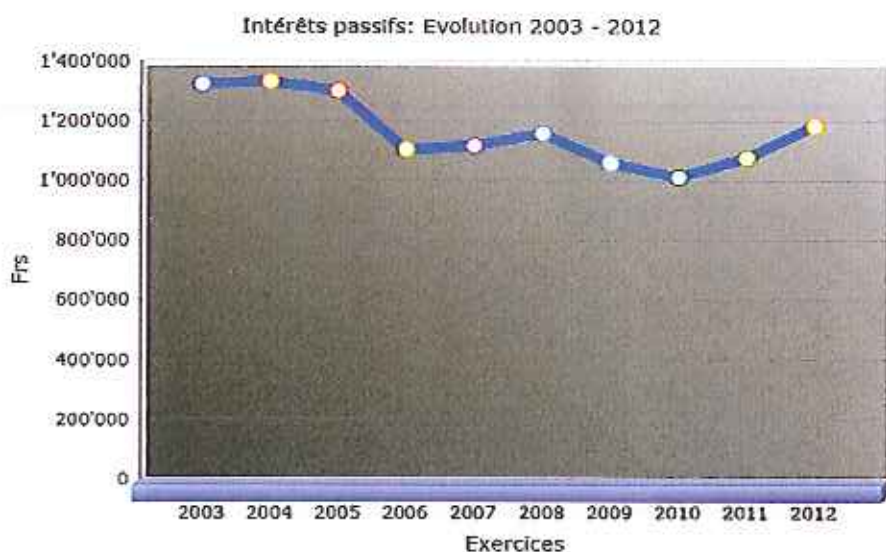
2.1.1 Amortissements obligatoires

	COMPTES 2011	BUDGET 2012	COMPTES 2012	Valeur bilan au 31.12.2012
Ecole du Bourg	212'726	212'730	212'726	3'621'000
Ecole la Châteloise		42'430	42'279	1'948'000
Salle culturelle Univers@lle	81'000	81'000	0	1
Patinoire	73'500	73'500	0	1
Conduites eaux	144'329	236'130	145'253	4'703'000
Construction canalisation	218'836	237'240	219'755	5'356'000
Puits à ordures ménagères et déchetterie	46'400	46'400	46'400	815'000
Bâtiment administratif	99'825	99'830	135'225	364'000
Zone récréative	30'000	30'000	30'000	90'000
CAB	79'004	79'010	79'004	4'435'000
Chauffage à bois bâtiment	115'040	115'040	135'340	2'817'000

Centre forestier	19'350	19'350	19'350	497'000
Zone à bâtir Montmoirin (y compris terrain)	2'000	32'340	38'060	1'105'000
Halle en Fossiaux	30'300	34'800	32'876	978'000
Terrain Fruence	6'800	6'800	6'800	128'000
Salle triple	185'100	185'100	185'100	5'558'000
Liaison Fleur Berra	22'146	22'150	22'146	299'000
Piscine réfection vestiaire		16'800		1
Pont Cantin - chemin de la Chaux		12'200		1
Route de Moléson		8'000		1
Amortissements obligatoires selon liste Scom	1'366'356	1'590'850	1'350'314	
<i>Amortissements prévus au budget 2012- amortissements pas réalisés car investissements déjà amortis ou pas terminés</i>			-240'536	

2.1.2 Intérêts

Intérêts passifs y compris intérêts de remboursement impôt et intérêts bancaires	1'097'981.90	1'258'000.00	1'205'227.11
---	--------------	--------------	--------------



2.2 Les amortissements extraordinaires

Libellé	Comptes 2010	Comptes 2011	Comptes 2012
Véhicule voirie et énergie	322'985.00		
Mobilier école enfantine		139'331.25	
Véhicule transport hommes forêt		49'500.00	
Camion pompier Pionnier		41'900.00	
Installation numérique cinéma			52'190.00
Bus voirie			48'550.00
Véhicule voirie			47'703.00
Plan aménagement	1'839.75	82'916.80	130'783.95
Piscine	163'336.80	537'453.25	82'944.00
Divers pour arrondi au bilan	11'860.30	14'819.67	11'231.37

Creux des tables – raccordement EU	70'232.10		
Ponts	829'358.50	282'862.00	
Aménagement centre village Fruence	219'610.55	5'848.30	
Route des Dailles	39'099.30		
Routes de Moléson, du Lac Lussy, de Fruence			582'243.75
Maison des Œuvres – raccordement chauffage	30'557.40		
Endiguement de la Veveyse	93'494.45	48'533.95	
Ruisseau des Braseyres	116'508.25	22'056.70	9'626.15
Route de Moléson		168'864.10	
Ruisseau des Rosalys	153'046.70		
Place du Grand Clos	162'327.10		
Patinoire		630'499.00	
Zone à bâtir Es Crêts	10'554.05		
Bâtiment administratif	424'174.00	400'175.00	
Terrain beach Volley	138'409.95		
Bâtiment du feu et de la voirie	235'999.00		
Ecole des Misets– raccordement chauffage	26'888.25	16'236.65	
Salle culturelle Univers@lle		1'094'999.00	
Total amortissements extraordinaires	3'050'281.45	3'535'995.67	965'272.22

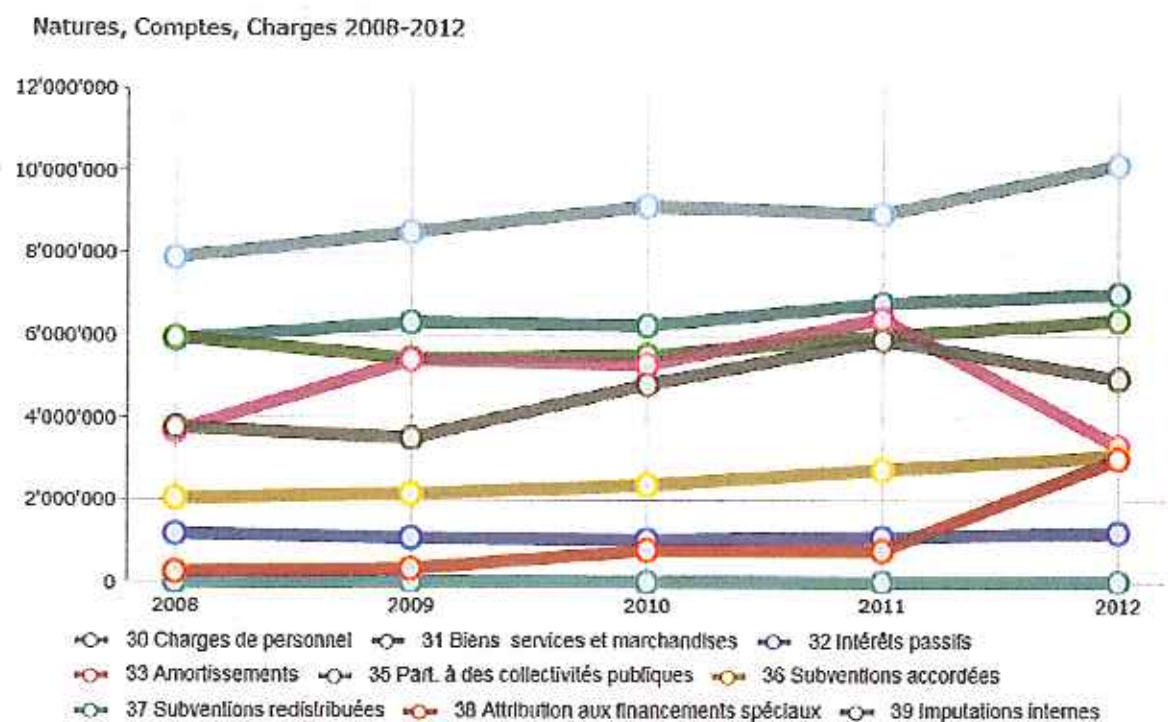
3. Evolution des charges liées

Les charges liées s'élèvent à Fr. 13'210'913 alors qu'elles avaient été budgétisées à Fr. 13'131'290 (natures 35 et 36).

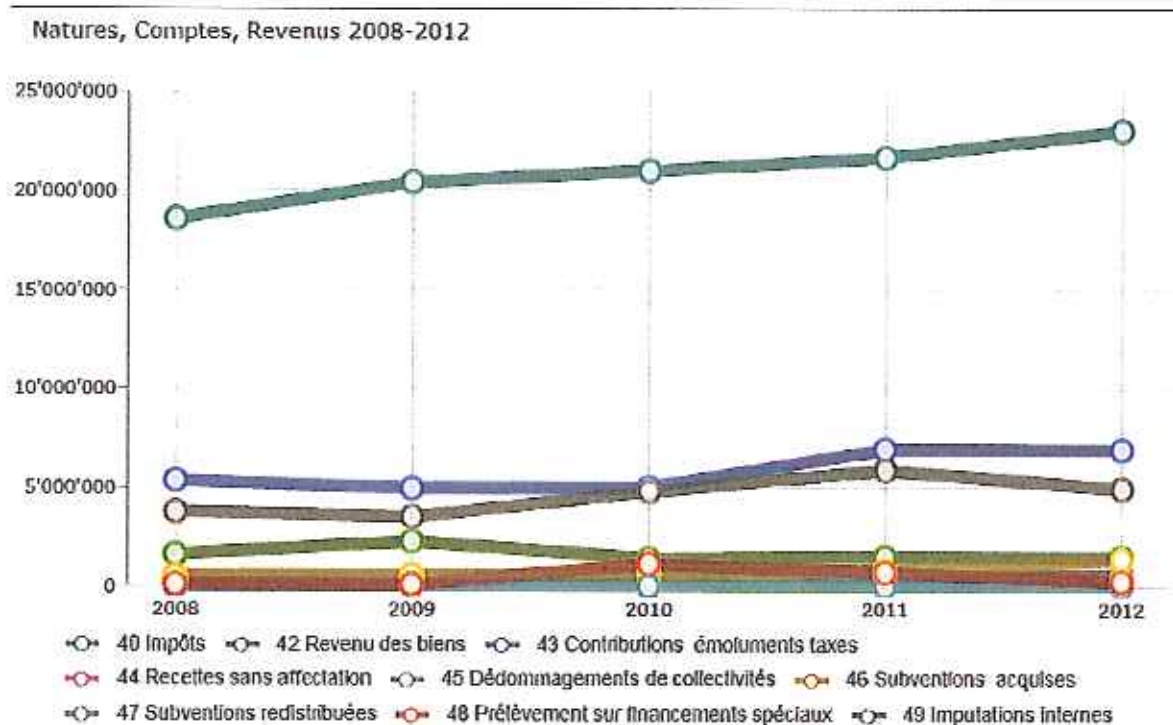
3.1 Participations aux collectivités publiques (charges liées)

	Comptes 2011	Budget 2012	Comptes 2012
Participations au canton Rubrique 351	6'149'201	6'578'930	6'618'736
Participations aux associations de communes Rubrique 352	2'801'838	3'544'070	3'523'245
Aides individuelles, subventions Rubriques 362, 364, 365, 366	2'737'343	3'008'290	3'068'932
*Total participations aux collectivités publiques	11'688'382	13'131'290	13'210'913

Evolution des charges par natures



Evolution des revenus par natures



4. Explications des variations

0. ADMINISTRATION

01. Assemblée communale, Conseil, Commission

- 01.300.20 Rémunération des scrutateurs + Fr. 2'518.85
Le budget prévoyait bien les 4 scrutins 2012 mais les heures des scrutateurs et de mise sous pli ont été sous-évaluées.

02. Administration générale

- 02.311.10 Informatique : achat matériels/programme + Fr. 19'164.25
Le serveur a dû être changé car il présentait des signes de faiblesse important. Le matériel et l'installation ont coûté Fr. 25'315.20.
- 02.312.00 Eau, énergie, combustible – Fr. 7'648.70
Cette économie est due d'une part à une utilisation prioritaire des pompes à chaleur et d'autre part au fait que les citernes n'ont pas été remplies.
- 02.315.10 Informatique : maintenance programme + Fr. 19'456.35
Le dépassement provient des heures de prestations d'Ofisa toujours difficiles à budgétiser, le budget prévoyait Fr. 12'000.- d'heures de prestations alors que les prestations effectives s'élèvent à Fr. 40'038.30.
- 02.318.60 Frais de formation du personnel + Fr. 2'662.25
Un cours Outlook a été proposé aux employés. Ce cours a rencontré un vif succès et 3 sessions ont été organisées à l'administration communale.
- 02.390.10 Imputations internes (prest. sociales) + Fr. 47'425.60
Voir explication du compte 02.436.20
- 02.436.20 Remboursement d'assurances + Fr. 44'284.55
Il s'agit d'indemnités journalières reçues de nos assurances pour les incapacités de travail de nos employés. Ces prestations ont été ventilées dans les services concernés par l'intermédiaire du compte 02.390.10

1. ORDRE PUBLIC

11. Police

- 11.301.00 Traitement du personnel – Fr. 8'114.25
Le budget prévoyait des heures de gardes de parc qui ont été utilisées que partiellement.
- 11.311.40 Achat machines, mobilier + Fr. 3'450.00
En lieu et place des travaux d'expertise très importants, le Conseil communal a opté pour l'achat d'une nouvelle remorque.

11.427.00 Taxes de foires et exposition + Fr. 2'163.00
Les comptes 2011 enregistraient déjà Fr. 5'184.- de produits. Le budget 2012 en prévoyait seulement Fr. 4'200.- alors que nous avons encaissé Fr. 6'363.-. Les produits dépendent du nombre de forains et de la météo.

11.427.10 Produit des taxes de parking horodateurs + Fr. 3'111.75
Notre budget prévoyait Fr. 25'000.- de produits, budget basé sur les produits des années précédentes, alors que nos comptes 2012 enregistrent Fr. 28'111.75. Les produits dépendent de la disponibilité du parking du Grand-Clos en fonction du nombre de manifestation.

140. Police du feu intercommunale

140.301.00 Solde pompiers + Fr. 48'924.00
Cette augmentation est due principalement à cinq interventions conséquentes.

140.435.00 Ventes et prestations de service + Fr. 94'723.75
Au total, les pompiers ont répondu à 115 alarmes en 2012 contre 86 en 2011. 36 pollutions hydrocarbures ont été facturées contre 17 en 2011.

141. Police du feu communale

141.311.10 Installation bornes hydrantes – Fr. 15'292.45
La différence de - Fr. 15'292.45 provient du fait que les travaux de déplacement de la borne d'hydrant de la place de l'Eglise ont pu être réalisés avec le chantier d'adduction d'eau Arroux-Eglise.

16. Protection civile

16.314.00 Entretien et rénovation installations – Fr. 19'379.40
Les travaux prévus et demandés par la B.L.A. au budget 2012 pour Fr. 20'000.- ont été reportés au budget 2013.

2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

21. Cycle scolaire obligatoire

21.301.00 Traitements personnel + Fr. 8'815.90
Le budget ne prévoyait pas le congé maternité d'une patrouilleuse scolaire, le paiement d'heures supplémentaires pour l'administration des écoles et les heures pour l'accompagnement des élèves des classes enfantines sur le trajet de l'école dès la rentrée 2012/2013.

219. Accueil extrascolaire

219.313.00 Repas – Fr. 46'042.90
Les repas prévus au budget pour l'Institut (Fr. 33'000.-) ont été facturés directement par BG Gastronomie. Par ailleurs, nous n'avons pas refacturé ces repas sous la rubrique 219.435.10.

Commentaires valables pour les rubriques suivantes

219.318.20	<u>Attribution fonds accueil extrascolaire Fr. 60'000.-</u>
219.460.00	<u>Aides financières fédérales Fr. 76'756.10</u>
219.461.10	<u>Subvention cantonale pour création places d'accueil Fr. 30'310.00</u>

Les comptes 2012 enregistrent des subventions imprévues reçues de la Confédération et du Canton de Fribourg, soit :

- 1) Fr. 76'756.10 de l'Office fédérale des affaires sociales
- 2) Fr. 30'310.- de la Direction cantonale de la santé et des affaires sociales

Ces montants ont été versés par les fonds cantonaux et fédéraux pour l'encouragement à la création de nouvelles places d'accueil. Ces subventions sont ponctuelles, puisqu'elles ne sont versées qu'en cas de création de nouvelles places.

Afin de répartir ces ressources sur 2 à 3 ans, le Conseil communal a décidé d'attribuer un montant de Fr. 60'000.- à un fonds pour l'accueil extrascolaire – rubrique 233.64.

29. Administration scolaire

29.315.10	<u>Informatique : maintenance programme – Fr. 8'570.25</u> Le budget prévoyait Fr. 11'000.- pour 100 heures de maintenance annuelles. En 2012, 50 heures ont été nécessaires.
29.316.00	<u>Frais locations salles gymnastique – Fr. 8'050.00</u> Les comptes 2011 enregistraient une dépense de Fr. 17'496.- déjà inférieure au budget. Le budget 2012 prévoyait Fr. 25'500.- alors que l'utilisation de la salle de gym du CO a coûté Fr. 17'450.-.
29.316.10	<u>Location salles de classes + Fr. 11'097.55</u> Le budget prévoyait la location des salles de l'Institut et du CO jusqu'à la fin de l'année scolaire 2011/2012. Dès la rentrée scolaire 2012/2013, il été prévu d'utiliser nos salles de classes de la Châteloise occupée par l'Ecole pour la Vie dont le bail avait été résilié. Or, avec le litige avec cette école, la location des salles a dû se prolonger pour la rentrée scolaire 2012/2013, montant qui n'avait pas été budgétisé. En contre partie, nous enregistrons une location supplémentaire pour l'occupation des locaux de la Châteloise par l'Ecole pour la Vie de Fr. 11'366.- rubrique 29.427.00.
29.330.00	<u>Amort. la Châteloise p/recette extr. Etat + Fr. 205'400.00</u> Voir explication sous rubrique 29.390.31
29.390.31	<u>Imputations internes, amort. Châteloise – Fr. 211'408.90</u> Le budget prévoyait l'amortissement sous la rubrique 29.390.31 avec la recette extraordinaire reçue par l'Etat et comptabilisée sous la rubrique 99.451.10. Or, cet amortissement doit être comptabilisé sous cette rubrique à l'instar des comptes 2011.

3. **CULTE, CULTURE ET LOISIRS**

30. **Culture**

30.314.00 Salle de spectacle – dépenses d'exploitation + Fr. 45'956.40

Tout le matériel audio vidéo était défectueux. Le Conseil communal a décidé de procéder à son remplacement. Le financement de cette dépense de Fr. 42'786.20 est prévu par un prélèvement au fonds sponsoring – rubrique 30.469.00.

30.390.30 Imputations internes, amortissements + Fr. 81'000.00

Le budget prévoyait l'amortissement obligatoire de la salle culturelle qui a été amortie entièrement en 2011.

34. **Sports**

34.314.10 Piscine – dépenses d'exploitation – Fr. 39'474.25

Des économies importantes ont été réalisées dans le poste chauffage – Fr. 24'768.- et le poste électricité – Fr. 8'000.-. Les récentes rénovations ont permis également des économies dans le poste entretien – Fr. 5'000.-.

34.314.20 Centre sportif – dépenses d'exploitation + Fr. 10'234.95

La différence provient du remplacement du panneau d'affichage du stade du Lussy pour un montant de Fr. 13'327.20. Cette dépense a été financée par le fonds du complexe sportif à la rubrique 34.469.21.

340. **Halle de sport du Lussy**

340.315.00 Entretien matériel de sport + Fr. 8'332.20

Il s'agit de l'entretien du mur de grimpe ainsi que du remplacement de certain matériel de sport qui n'était pas prévu au budget mais nécessaire.

340.315.20 Entretien cuisine + Fr. 9'065.40

Suite à une modification de l'emplacement de la vaisselle, il a été nécessaire de créer des armoires de rangement.

340.427.0 Location cuisine professionnelle – Fr. 10'643.20

Il y a eu moins de banquets privés au foyer de la salle triple.

4. **SANTÉ**

41 **Homes médicalisés**

41.351.00 Particip. au subv. cantonale, soins spéc. + Fr. 109'048.95

Le Conseil d'Etat précise dans l'extrait du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2012 qu'un montant de 6.5 millions de francs n'a pas été prévu au budget. Ce montant est lié à la mise en œuvre de la nouvelle législation fédérale sur le nouveau régime de financement

des soins à charge des pouvoirs publics. Ce montant a été réparti à raison de 45 % pour l'Etat et 55 % pour l'ensemble des communes du canton, réparti ensuite selon le nombre d'habitants.

41.352.00 Participation aux homes médicalisés. + Fr. 53'559.90

Les comptes 2012 tiennent compte du versement complémentaire pour les frais financiers des homes 2012.

46 Service médical des écoles

46.351.10 Visites médicales – Fr. 4'637.10

La facturation du service de planning familial et d'informations sexuelles ne nous est pas encore parvenue.

5. **AFFAIRES SOCIALES**

58. Assistance

58.366.10 Frais d'assistance + Fr. 82'910.90

Ce dépassement s'explique comme suit :

- Frais d'assistance service social communal + Fr. 43'321.29
Globalement, le nombre de situations suivies par le Service social communal, toutes causes d'indigence confondues en matière d'aide matérielle, a augmenté de 22,85 % par rapport à l'année 2011. De plus, la participation des communes aux coûts de l'aide matérielle est passée de 50 % à 60 %, dès le 1^{er} janvier 2012. La nouvelle répartition Etat/Communes 40/60 % concerne toutes les prestations d'aide matérielle y compris les frais des mesures d'insertion sociale. Par conséquent, l'augmentation du nombre de dossiers et la nouvelle répartition accroît le montant des frais d'assistance.
- Restitution de montants pour des dossiers en transit + Fr. 29'113.85
Il s'agit de montants reçus par erreur ou en transit (rubrique 58.436.00) qui sont ensuite restitués. Ces montants ne sont pas prévisibles.
- Frais d'assistance communale + Fr. 10'775.75
Outre la participation communale aux services sociaux spécialisés estimée au budget à Fr. 4'300.- mais dont la dépense effective s'est élevée à Fr. 7'067.40, le solde du dépassement de Fr. 8'000.- consiste à la prise en charge de frais d'obsèques pour des personnes indigentes.

58.436.00 Remboursements de tiers + Fr. 104'257.85

Ces remboursements supplémentaires se composent comme suit :

- Remboursement d'assistance + Fr. 65'322.65
A l'instar de l'année 2011, le montant des remboursements a été plus important que prévu. Pour rappel, ces remboursements proviennent de rétroactifs de diverses assurances sociales telles que l'OAI, les PC et plusieurs caisses de chômage.

- Crédit pour les dossiers en transit + Fr. 30'113.85
Voir explication rubrique ci-dessus 58.366.10, la différence de Fr. 1'000.- sera restituée en 2013.

- Remboursement d'assistance pour ADB caisse maladie Fr. 9'501.35
Il s'agit de remboursement reçu pour les paiements d'ADB effectués par la Commune.

58.436.50 Remboursement canton et autres districts – Fr. 178'615.45

Cette différence par rapport au budget s'explique comme suit :

- Remboursement canton et autres districts + Fr. 15'652.65
Il s'agit de la part cantonale sur le supplément d'aide sociale indiqué sous la rubrique 58.366.10.
- Remboursement canton et autres districts – Fr. 194'268.10
Selon le budget 2012 du Service de l'action sociale, le montant correctif pour notre Commune a été estimé à Fr. 211'076.25. Les comptes 2012 enregistrent uniquement le montant correctif de l'année 2011 qui s'élève à seulement Fr. 16'811.90. Cet écart important s'explique par le fait que les frais d'assistance de l'année 2011 ont été moins importants que le prévoyait le budget (– Fr. 150'001.40) d'où un montant correctif beaucoup moins important que prévu au budget 2012.

6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

62. Routes communales, génie civil

62.301.00 Traitement du personnel + Fr. 64'194.60

Il s'agit du remplacement d'un collaborateur en congé maladie longue durée. Les indemnités pertes de gain sont comptabilisées sous la rubrique 62.490.10.

62.314.00 Entretien des routes + Fr. 31'552.20

La différence de + Fr. 31'552.20 provient des travaux de réfection du chemin des Ebastements pour un montant de Fr. 33'105.60. A noter que Fr. 18'455.90 de ce montant ont été facturés aux propriétaires privés, compte 62.435.00.

62.314.10 Déblaiement, sablage, protection hivernale + Fr. 77'282.10

La différence est principalement due à un hiver 2012-2013 qui a débuté très tôt.

62.316.10 Loyer + Fr. 30'000.00

Depuis le 1^{er} décembre 2011, la Commune loue une surface de 1'500 m² dans les locaux de l'entreprise Swisspor, au Gottau. Ce montant n'avait pas été budgétisé.

70. Approvisionnement en eau

Commentaires pour les trois rubriques ci-dessous.

A l'instar du budget 2011, le budget 2012 s'est basé sur le rapport financier établi par le bureau Ribl SA, la seule base connue pour estimer les recettes du budget avec l'introduction de nouveau règlement au 1^{er} janvier 2011.

Selon la facturation effective, le nombre d'unité locative s'élève à 3515 alors que nous avons estimé le nombre à 4000 (2950 appartements selon le registre fédéral des bâtiments et des logements + 1050 UL par consommation de 200m³/an). Après vérification, il s'avère que pour les estimations, nous aurions dû déduire 310 unités locatives du nombre d'appartements selon le registre fédéral (double), car les appartements situés dans des bâtiments commerciaux sont inclus dans le calcul 1 UL comme le prévoit le règlement. Les bâtiments non raccordés à l'eau potable doivent aussi être déduits car ils sont recensés dans le registre fédéral.

Bien que les recettes estimées n'ont pas été atteintes pour les abonnements de base, un amortissement financier de Fr. 95'330.52 a pu être réalisé après l'amortissement obligatoire de Fr. 145'253.00.

70.330.00	<u>Amortissement financier + Fr. 94'330.52</u>
70.434.10	<u>Abonnements de base – Fr. 59'869.25</u>
70.435.00	<u>Vente d'eau + Fr. 48'814.09</u>

Le montant de la dette s'élève au 31.12.2012 à Fr. 5'356'000, rubrique comptable 141.20, tenant compte du transfert de Fr. 1'460'000.- au patrimoine financier pour les installations liées au turbinage, rubrique comptable 123.70.

70.312.00	<u>Achat d'eau – Fr. 14'721.50</u> En 2012, la Commune de Châtel a utilisé 1308 m ³ du réseau d'eau potable de la Commune de Remaufens.
70.314.00	<u>Entretien des installations – Fr. 51'667.95</u>

La différence de – Fr. 51'667.95 provient de :

1. Achat de colliers de prises privées ; pour le budget il avait été estimé à 50 pièces en prévision de la mise en chantier de certains lotissements : Montmoirin, Granges de Belmont. Ces chantiers n'ayant pas débuté, seul 6 pièces ont été achetées.
Différence = – Fr. 30'800.00. Nous retrouvons également cette différence dans le compte 70.435.10 : facturation à des tiers.
2. Modification réservoir Rosalys, budget Fr. 60'000.00. Seul un montant de Fr. 37'237.55 a été dépensé,
Différence = – Fr. 22'762.45.

71. Protection des eaux

Commentaires pour les trois rubriques ci-dessous.

Outre les mêmes raisons évoquées pour le dicastère de l'eau, nous pouvons rajouter les informations suivantes qui ont été données pour les comptes 2011 : le rapport financier du bureau Ribl SA prévoit que tous les bâtiments sont raccordés

alors que dans la réalité un certain nombre de l'est pas encore. Pour l'estimation des recettes du budget 2012, tout comme en 2011, nous avons omis de déduire les bâtiments non raccordés.

Bien que les recettes estimées n'ont pas été atteintes, un amortissement financier de Fr. 444'026.61 a pu être réalisé après l'amortissement obligatoire de Fr. 219'755.00.

Le montant de la dette au 31.12.2012 s'élève à Fr. 4'703'000.-, rubrique comptable 141.60.

71.330.00 Amortissement financier – Fr. 341'783.39

71.434.00 Taxes d'utilisation – Fr. 83'598.19

70.434.01 Taxes de base – Fr. 245'218.85

71.352.00 Participation à la STEP + Fr. 72'766.05

La différence de + Fr. 72'766.05 provient de l'augmentation des volumes traités par la SIGE. Pour le budget, 5'800 EQH (équivalents habitants) ont été comptés alors que 7'038 EQH ont été facturés.

72. Gestion des déchets

Le taux de couverture global s'élève à 87.27 % contre 83.83 % en 2011. Le budget 2012 prévoyait une couverture de 86.46 %.

Dès 2012, cette rubrique a été subdivisée en deux catégories pour l'analyse des coûts. Toutefois, le règlement communal est unique et il fixe la couverture minimale des charges de l'ensemble du service de la gestion des déchets, c'est-à-dire du ramassage des ordures ménagères et de la gestion de la déchetterie, à 70 %.

720. Ordures ménagères

Le taux de couverture s'élève à 114.74 %. Le budget 2012 prévoyait un taux de couverture de 102.23 %.

720.390.00 Imputations internes – Fr. 40'000.00

Voir explication sous rubrique 721.390.00

720.437.0 Amendes + Fr. 3'550.00

Il s'agit du produit des amendes infligées à des personnes n'utilisant pas les sacs taxés.

721. Déchetterie

Le taux de couverture s'élève à 75.17 %. Le budget 2012 prévoyait un taux de couverture de 78.82 %.

721.390.00 Imputations internes + Fr. 141'893.65

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2012, premier budget séparant les deux prestations, les heures du personnel avaient été réparties entre les ordures ménagères et la déchetterie. Or, il s'avère que les hommes ne travaillent que pour la déchetterie.

73 Abattoirs

73.311.00 Fournitures diverses, dépenses générales + CHF 7'510.80

Le terminal de pesage défectueux a dû être remplacé pour CHF 5'378.40, montant pas prévu au budget.

75. Corrections des eaux et endiguements

75.314.00 Travaux de conservation des ouvrages + CHF 74'239.35

L'augmentation est due principalement à **deux chantiers imprévus** : l'urgence stabilisation de la route des Crêtes (construction de caissons et barrages) ainsi que la réfection de la tête d'entrée du ruisseau de la Moille de Crêt. Des subventions cantonales ont été versées et comptabilisées sous la rubrique 75.461.00 pour un montant de CHF 49'499.95.

79 Aménagement du territoire

79.300.00 Jetons et frais de la commission + Fr. 6'940.00

La différence de + Fr. 6'940.00 est due aux nombreuses remarques reçues lors de la publication de la révision générale du PAL qui ont nécessité 11 jours de séance de conciliation.

8 ECONOMIE

81. Forêts

81.318.00 Frais de transports, débardages, câblages – Fr. 118'293.20

Cette diminution de charges provient essentiellement de la morosité du marché des bois et de ce fait, un volume inférieur de bois a été exploité ou fourni par rapport au budget.

Les économies sont principalement liées à une diminution des câblages de Fr. 68'000.00 (env. 1'130 m3), exploitations mécanisées de Fr. 35'000.00 (env. 1'000 m3), déchetage et transport de plaquettes de Fr. 14'000.00 (env. 1'400 m3).

81.435.00 Produit des ventes de bois de service – Fr. 73'523.20

L'offre et la demande sont la cause de cette diminution de revenus. Le budget prévoyait une vente d'env. 3'600 m3 pour des recettes estimées à env. Fr. 340'000.00 soit un prix moyen de Fr. 94.50/m3. Lors de l'année forestière 2012, la vente des 3'310 m3 a produit un revenu de Fr. 266'476.80 soit un prix moyen de Fr. 80.50/m3. Comme en 2011, on constate une forte baisse des prix de vente des bois de service de l'ordre de Fr. 14.00/m3. La diminution des coupes de bois influence positivement les comptes des revenus 81.435.50 et des charges 81.318.00

- 81.435.10 Produit des ventes de bois énergie – Fr. 32'646.00
 2'608 m3 de plaquettes ont été fournies alors que le budget prévoyait un volume de 4'000 m3. En raison des prestations inférieures pour le déchetage et le transport des plaquettes par des entreprises privées, cette diminution de fourniture de bois énergie influence également positivement le compte des charges 81.318.00
- 81.435.20 Produit des ventes de bois, chablis + Fr. 18'87.20
 Vente de 353 m3 de chablis au prix moyen de Fr. 91.80/m3 au lieu des 200 m3 estimés au budget au prix moyen de Fr. 70.00/m3. Les bois endommagés étaient de bonne qualité et la demande en bois de service était stable au printemps 2012.
- 81.435.50 Travaux forestiers pour collectivités publiques + Fr. 65'602.00
 Malgré le report en 2013 d'un gros chantier pour la N12, l'augmentation de revenus provient essentiellement de la diminution des coupes de bois en faveur des travaux pour tiers. Les principaux travaux exécutés pour les collectivités publiques représentent un montant de Fr. 186'607.00 soit :
 • CHF 74'285.00 pour l'OFROU, chantiers N12
 • CHF 48'330.00 pour route des Crêtes, travaux de stabilisation
 • CHF 23'007.00 pour SPC, chantier route cantonale les Pralets
 • CHF 17'493.00 pour endiguement de la Veveyse, défrichage
 • CHF 13'203.00 pour Monte-Pente et Ski-club, piste de ski du Pralet
 • CHF 10'289.00 pour Préfecture de la Veveyse, abattages spéciaux
- Divers mandats confiés par 21 propriétaires privés représentent le solde des revenus de ce compte soit CHF 38'995.00.
- 81.461.00 Subventions cantonales + CHF 72'022.90
 Par rapport au budget, les subventions représentent un montant de Fr. 321'222.90 pour le projet de sylviculture dans les forêts de protection, la fonction d'accueil, les tâches étatiques du forestier de triage et l'exploitation des bois endommagés. Cette augmentation de subvention provient essentiellement de la réalisation d'une coupe de régénération au câble-grue. Cette « nouvelle » aide financière, « attrapée au passage », est allouée pour les coupes déficitaires en fonction de différents critères : desserte, topographie, qualité du bois, genre de moyen de récolte, etc... La subvention rétribuée représente un montant de Fr. 66'400.00 pour l'exploitation d'un volume de 1'660 m3.

860. Centrale de chauffe

Le taux de couverture des charges est de 74.91 %, contre 79.31 % prévu au budget.

861. Cité de l'énergie

861.319.00 Cotisations – CHF 6'488.80

La différence de – Fr. 6'488.80 est principalement due aux subventions pour l'achat de vélos électriques qui n'ont pas toutes été utilisées (7 sur 20). Le ré-audit du label « Cité de l'Energie » a également coûté Fr. 2'100.00 de moins que le budget prévoyait.

9. FINANCES ET IMPOTS

90. Impôts

90.319.00 Remboursement d'impôts – Fr. 22'065.35

Une procédure appelée par le Conseil fédéral « imputation forfaitaire d'impôt » qui est régie par des conventions internationales évite les doubles impositions. Celle-ci accorde aux résidents de Suisse (personnes physiques ou morales) bénéficiaires de revenus à l'étranger (dividendes, intérêts et redevances de licences) un dégrèvement des impôts retenus par les Etats contractants. La charge de ce remboursement incombe à raison d'un tiers à la Confédération et de deux tiers au Canton et à la Commune de domicile. La répartition entre le Canton et la Commune est proportionnelle au taux de l'impôt sur le revenu. Il est de ce fait difficile d'estimer les montants au budget.

90.320.00 Intérêts sur remboursements + Fr. 90'977.20

En 2012, nous avons procédé à plus de remboursements d'impôt qu'en 2011 qui résulte sur le paiement des intérêts.

Nous constatons par contre une augmentation des intérêts facturés à la rubrique 90.437.00.

Lors de l'établissement des budgets, l'estimation des impôts s'effectue sur la base des statistiques cantonales d'impôts et selon les recommandations du Service cantonal des contributions. Un montant est estimé en prévision de l'arrivée des nouveaux contribuables. Ces estimations restent aléatoires et difficiles à évaluer. La prudence est nécessaire.

90.400.10 Impôt sur fortune, personnes physiques + Fr. 3'007'865.00

Sur recommandation de l'organe de contrôle, la comptabilisation des impôts s'effectue comme suit :

- Extourne transitoire acomptes 2010+2011	+ Fr. 1'084'350.00
- Facturation impôts 2010 + 2011	- Fr. 4'084'300.25
- Transitoire acomptes 2011 + 2012	- Fr. 1'017'915.00
Résultat	- Fr. 4'017'865.25
Budget	- Fr. 1'010'000.00

Il s'agit d'une situation exceptionnelle liée à un rattrapage d'impôt sur la fortune de plusieurs années.

Au moment de l'établissement du budget des impôts pour les personnes morales, le Service des finances appelle les sociétés principales afin de connaître les perspectives économiques pour l'année future.

90.401.00 Impôt sur le bénéfice des personnes morales - Fr. 536'706.00

Sur recommandation de l'organe de contrôle, la comptabilisation des impôts s'effectue comme suit

- Extourne transitoire acomptes 2010+2011	+ Fr. 2'944'300.00
- Facturation impôts 2010 + 2011	- Fr. 2'169'494.00
- Transitoire acomptes 2011 + 2012	- Fr. 2'438'100.00
Résultat	- Fr. 1'663'294.00
Budget	- Fr. 2'200'000.00

90.402.00	<u>Contribution Immobilière + Fr. 141'720.85</u>	
	- Extourne transitoire facturation 2011	+ Fr. 1'500'000.00
	- Facturation contribution immobilière 2011	- Fr. 1'641'720.85
	- Transitoire contribution immobilière 2012	- Fr. 1'600'000.00
	Résultat	- Fr. 1'741'720.85
	Budget	- Fr. 1'600'000.00

90.437.00 Intérêts et pénalités de retard + Fr. 111'720.85

Nous avons facturé plus d'intérêts de retard pour les impôts non payés que prévus.

94. Gérances de la fortune et des dettes

940. Intérêts et amortissements obligatoires

940.330.00 Amortissements obligatoires – Fr. 240'195.00

Le budget prévoyait des amortissements pour du patrimoine amorti en 2011 ou en 2012.

942. Immeubles du patrimoine financier

942.423.40 Droit de superficie terrain Pré aux Oies + Fr. 39'330.00

Il s'agit du droit de superficie de Fr. 59'000.- accordé à la société Marvinpac conformément à l'acte notarié du 1.6.2012.
Les comptes 2012 enregistrent la rente calculée depuis le 1^{er} mai 2012.

Postes non ventilables

99.332.00 Amortissements extraordinaires

Détail page 8 et 9.

INVESTISSEMENTS

34.503.40 Piscine – réfection vestiaire + Fr. 60'397.25

Le dépassement provient d'une part d'améliorations demandées et réalisées au cours des travaux et d'autre part d'imprévus.

Détail des travaux supplémentaires et des imprévus :

- Installations sanitaires supplémentaires
(table à langer, barres pour handicapés) Fr. 16'770.00
- Remplacement des caissons en agglomérés par des caissons en alu du côté piscine et dans vestiaires Fr. 9'800.00
- Nouvelle centrale de désinfection Fr. 8'900.00
- Installation d'une porte automatique suite au rapport de l'association des piscines romandes Fr. 7'400.00

- Démontage des plots de départ
(nouvelle norme de sécurité) Fr. 6'300.00
- Installation de portes WC handicapés Fr. 4'900.00
- Démontage et remontage de parois extérieures pour
l'exécution des travaux Fr. 3'600.00
- Réparation tubes électriques défectueux suite à l'exécution
des forages Fr. 2'000.00
- Peintures et rustiques supplémentaires Fr. 700.00

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2012									
Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2011	Solde des crédits au 01.01.2012	Utilisation des crédits en 2012	Solde des crédits votés au 31.12.2012	(en cours) T (rendu)
		pas reporté ni en 2012, ni 2013							solde négatif dépenses = dépassement crédit
ADMINISTRATION									
02.509.00 (message 102)	Audit organisationnel		14.12.2005	50'000.00	45'730.00	4'270.00	0.00	4'270.00	C
ORDRE PUBLIC									
140.506.00 (message 5)	Rempl. véhicule feu tonne pompe Magirus	reporté en 2013	01.12.2011	450'000.00	0.00	450'000.00	291'841.80	158'158.20	C
140.661.00 (message 5)	Subvention ECAB pour tonne pompe Magirus	reporté en 2013	01.12.2011	-180'000.00	0.00	-180'000.00	0.00	-180'000.00	C
141.500.00 (message 25)	Achat terrain zone IG route de Montreux	2013	13.12.2012	1'261'000.00	0.00	1'261'000.00	0.00	1'261'000.00	C
14.509.00 (message 80)	Etude nouveau centre de renfort	pas reporté en 2013	10.12.2009	84'500.00	46'737.30	37'762.70	3'499.20	34'263.50	C
141.509.00 (message 26)	Centre de renfort : crédit d'étude	2013	13.12.2012	515'000.00	0.00	515'000.00	0.00	515'000.00	C
	Total crédit			599'500.00		552'762.70	3'499.20	549'263.50	
ENSEIGNEMENT									
29.503.30 (message 75)	Achat bâtiment La Châteloise	pas reporté en 2013	09.07.2009	2'750'000.00	2'770'736.50	-20'736.50	0.00	-20'736.50	T
29.661.10 (message 75)	Subvention cantonale achat bât. Châteloise		10.12.2009	-229'500.00	0.00	-229'500.00	0.00	-229'500.00	C
29.503.31 (message 94)	La Châteloise-crédit étude	reporté en 2013	29.04.2010	196'000.00	149'253.30	181'074.70	0.00	181'074.70	C
29.503.32 (message 19)	Construction école Le Lussy	reporté en 2013	02.02.2012	6'700'000.00		6'700'000.00	2'619'428.65	4'080'571.35	C
29.509.01 (message 109)	Crédit d'étude du Lussy	reporté en 2013	09.12.2010	500'000.00	300'848.45	199'151.55	244'593.70	-45'442.15	C
29.661.40 (message 19)	Subvention cantonale école du Lussy		02.02.2012	7'200'000.00		6'899'151.55	2'864'022.35	4'035'129.20	C
29.506.40 (message 28)	La Châteloise raccordement chauffage à gaz	2013	13.12.2012	66'000.00	0.00	66'000.00	0.00	66'000.00	C
29.509.30 (message 121)	Vicariat - taxe raccordement CAD	pas reporté en 2013	09.12.2010	40'000.00	0.00	40'000.00	0.00	40'000.00	C
29.509.40 INTENTION	Concours architect. École sous le Bourg INTENTION	2013	09.12.2012	180'000.00	0.00	180'000.00	0.00	180'000.00	C
29.509.50 (message 29)	Le Bourg - raccordement au chauffage à bois	2013	13.12.2012	53'000.00	0.00	53'000.00	0.00	53'000.00	C

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2011	Solde des crédits au 01.01.2012	Utilisation des crédits en 2012	Solde des crédits votés au 31.12.2012	T (Dépense) / C (Revenu)
CULTE CULTURE LOISIRS									
30.525.01 (message 6)	Cinéma Sirius - prêt CHF 36'000.- et participation équipement numérique CHF 52'190.-	2012	01.12.2011	88'190.00	0.00	88'190.00	88'190.00	0.00	T
30.625.00	./. Remboursement prêt cinéma de CHF 36'000.- - 1ère annuité	pas reporté en 2013					-7'200.00	-7'200.00	C
33.501.00 (message 111)	Place de l'Eglise-réfection mur et place	reporté en 2012	09.12.2010	330'000.00	12'733.20	317'266.80	325'041.85	-7'775.05	T
33.506.10 (message 30)	Remplacement du bus pour les parcs et jardins	2013	13.12.2012	56'000.00	0.00	56'000.00	0.00	56'000.00	C
34.503.40 (message 112)	Piscine - réfection vestiaires	pas reporté en 2012	09.12.2010	560'000.00	537'453.25	22'546.75	82'944.00	-60'397.25	T
34.503.50 (message 7)	Stand de tir des Marais - agrandissement	reporté en 2013	01.12.2011	135'000.00	0.00	135'000.00	0.00	135'000.00	C
34.506.20 INTENTION	Tennis réfection des courts INTENTION		09.12.2012	125'000.00	0.00	125'000.00	0.00	125'000.00	C
34.611.10 INTENTION	./. Participation du tennis club INTENTION	2013	09.12.2012	-30'000.00	0.00	-30'000.00	0.00	-30'000.00	C
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS									
62.501.26 (message 63)	Granges de Belmont-part. infrastruct.	reporté en 2013	11.12.2008	200'000.00	0.00	200'000.00	0.00	200'000.00	C
62.501.81 (message 114)	Route de Moiréon-assainissement, travaux pas terminés en 2011 mais en 2012	pas reporté en 2012	09.12.2010	200'000.00	156'130.90	43'869.10	19'698.45	24'170.65	T
62.501.82 (message 8)	Rte Lac Lussy - réfection secteur la Coula	reporté en 2013	01.12.2011	160'000.00	0.00	160'000.00	129'147.20	30'852.80	C
62.501.83 (message 9)	Rte de Fruence-réfection revêtement	pas reporté en 2013	01.12.2011	230'000.00	0.00	230'000.00	178'677.90	51'322.10	T
62.506.25 (message 10)	Remplacement du bus du service Voirie	2012	01.12.2011	58'000.00	0.00	58'000.00	48'550.00	9'450.00	T
62.506.26 (message 11)	Achat véhicule service pour service Voirie	2012	01.12.2011	48'000.00	0.00	48'000.00	47'703.00	297.00	T
62.506.27 (message 23)	Remplacement du véhicule "SCAM"	2012	05.07.2012	200'000.00	0.00	200'000.00	201'939.95	-1'939.95	T
62.509.00 (message 31)	Le Lussy étude réaménagement route	2013	13.12.2012	72'000.00	0.00	72'000.00	0.00	72'000.00	C
62.509.10 INTENTION	Secteur Gare - étude circulation INTENTION	2013	09.12.2012	100'000.00	0.00	100'000.00	0.00	100'000.00	C

Comptes	Nature	Sujet	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2011	Solde des crédits au 01.01.2012	Utilisation des crédits en 2012	Solde des crédits votés au 31.12.2012	Comptes
62.611.00	./ Participation de tiers - équipement Montimbert						-46'131.80	42'550.94	T
62.661.00	./ Subventions cantonales pour revêtement Route de Montreux						-24'189.85	-26'922.45	T
PROTECTION AMENAGEMENT									
70.500.01 (message 11)	Zones de protection des captages	reporté en 2013	14.12.2006	93'000.00	50'449.06	42'550.94		42'550.94	C
70.501.18 (message 42)	Fossiaux - Lussy : pontage, travaux terminés en 2009, mais en 2010		13.12.2007	42'000.00	68'922.45	-26'922.45		-26'922.45	T
70.661.20 (message 42)	- subventions Ecab attendues	pas reporté en 2012		-6'600.00	0.00	0.00		0.00	C
70.501.21 (message 68.a)	Pontage Portille - Dally	reporté en 2013	11.12.2008	70'000.00	0.00	70'000.00	0.00	70'000.00	C
70.661.31 (message 68.a)	- subventions Ecab attendues			-10'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	C
70.501.22 (message 68.b)	Les Rosalys : défense incendie travaux pas terminés en 2011 mais en 2012	pas reporté en 2012	11.12.2008	345'000.00	267'250.80	77'749.20	24'848.75	52'900.45	C
70.661.32 (message 68.b)	- subventions Ecab attendues			-48'000.00	-11'452.00	-36'548.00	-28'141.00	-8'407.00	C
70.501.25 (message 89)	Turbine remplacement conduites et inst. Turbine		10.12.2009	3'357'000.00	2'432'886.20	924'113.80	1'113'771.15	-189'657.35	C
70.611.00	./ Participation défense incendie Cheval Brûlé Commune Vuadens	reporté en 2013					-3'263.80	0.00	C
pas encore définies	- subventions Ecab attendues				0.00	0.00		0.00	C
70.501.26 (message 116)	Fruence - changement de conduites	reporté en 2013	09.12.2010	730'000.00	462'972.65	267'027.35	148'393.75	118'633.60	C
70.661.35 (message 116)	- subventions Ecab attendues		09.12.2010	-82'000.00	0.00	-82'000.00		-82'000.00	C
70.501.27 (message 12)	Les Arroux - remplacement conduite		01.12.2011	150'000.00	0.00	150'000.00	216'212.50	-66'212.50	T
70.661.36 (message 12)	- subventions ECAB	2012	01.12.2011	-18'000.00	0.00	-18'000.00	-22'524.40	4'524.40	T
70.611.00	- remboursement travaux Paroisse						-964.70	964.70	C
70.611.10	- facturation à EBL						-78'518.05	78'518.05	C
70.501.28 (message 21)	Pré aux Oies - construction conduites	Reporté en 2013	02.12.2012	380'000.00	0.00	380'000.00	67'485.65	312'514.35	C
70.501.29 (message 32)	Secteur Pérala - correction réseau	2013	13.12.2012	175'000.00	0.00	175'000.00		175'000.00	C
70.661.29 (message 32)	- subventions Ecab attendues		13.12.2012	-26'000.00	0.00	-26'000.00		-26'000.00	C
70.501.30 (message 33)	Secteur du Dally - extension du réseau	2013	13.12.2012	215'000.00	0.00	215'000.00		215'000.00	C
70.661.39 (message 33)	- subventions Ecab attendues		13.12.2012	-32'895.00	0.00	-32'895.00		-32'895.00	C
70.501.31 (message 34)	Pré du Tennis - extension du réseau	2013	13.12.2012	140'000.00	0.00	140'000.00		140'000.00	C
70.661.40 (message 34)	- subventions Ecab attendues		13.12.2012	-23'290.00	0.00	-23'290.00		-23'290.00	C

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2011	Solde des crédits au 01.01.2012	Utilisation des crédits en 2012	Solde des crédits votés au 31.12.2012	(Annexes 10) (Panneau 5)
70.501.32 (message 35)	Secteur la Racca - extension du réseau	2013	13.12.2012	195'000.00	0.00	195'000.00		195'000.00	
70.661.39 (message 35)	- subventions Ecab attendues		13.12.2012	-16'235.00	0.00	-16'235.00		-16'235.00	C
70.506.10 (message 117)	Rempl. Compteurs eau et automat. Relevés travaux pas terminés en 2012	pas reporté en 2013	09.12.2010	360'000.00	315'912.90	44'087.10	29'775.40	14'311.70	T
70.506.20 (message 22)	Achat véhicule d'intervention pour le service des eaux	2012	05.07.2012	43'000.00	0.00	43'000.00	42'900.00	100.00	T
70.610.00	./. Taxe de raccordement	2012		-100'000.00		-100'000.00	-166'608.70		
71.501.00	Construction de canalisations (travaux pour privés - refacturés)						112'060.40		
71.611.00	./. Remboursement de tiers sur travaux pour privés - canalisations voir compte 71.501.00						-80'864.75		
71.501.16 (message 69.a)	Les Rosalys : épuration	reporté en 2012	11.12.2008	2'570'000.00	1'791'965.20	778'034.80	147'540.35	630'494.45	C
71.611.16 (message 69.a)	- participation propriétaires			-1'465'000.00	-483'123.30	-981'876.70	-524'788.10	-457'088.60	C
71.501.18 (message 70)	STAP les Braseyres : accès et amélioration	Reporté en 2011 pas reporté en 2013	11.12.2008	120'000.00	99'224.35	20'775.65	1'423.15	19'352.50	C
71.501.19 (message 90)	Rosalys-rempl conduite eau claire	Reporté en 2013	10.12.2009	226'000.00	136'078.80	89'921.20	13'491.80	76'429.40	T
71.501.23 (message 13)	En Fossiaux- construction collecteur EC/bassin	Reporté en 2013	01.12.2011	700'000.00	0.00	700'000.00	3'247.25	696'752.75	C
71.501.24 (message 21)	Pré aux Oies - construction collecteurs	Reporté en 2013	02.12.2012	1'025'000.00	0.00	1'025'000.00	155'012.40	869'987.60	C
71.501.25 (message 36)	Le Lussy - complètement équipement Zone IG	2013	13.12.2012	220'000.00	0.00	220'000.00		220'000.00	C
71.501.26 (message 37)	Le Lussy Fossiaux : bassin de rétention	2013	13.12.2012	415'000.00	0.00	415'000.00		415'000.00	C
71.622.10 (message 37)	- participation association communes		13.12.2012	-28'000.00	0.00	-28'000.00		-28'000.00	C
71.501.27 (message 38)	Secteur de la Cierme : assainissement	2013	13.12.2012	153'000.00	0.00	153'000.00		153'000.00	C
71.501.28 (message 39)	Secteur route de Bulle - extension collecteur	2013	13.12.2012	77'000.00	0.00	77'000.00		77'000.00	C
71.501.29 (message 40)	Secteur des Joncs - extension collecteur	2013	13.12.2012	103'000.00	0.00	103'000.00		103'000.00	C
71.610.00	./. Taxe de raccordement	2012		-100'000.00			-157'244.25		
72.501.10	Implantation de puits à ordures ménagères	reporté en 2012	10.12.2003	270'000.00	247'876.35	22'123.65	4'165.85	17'957.80	T
72.610.00	./. Taxe d'équipement	2011					-12'634.00		

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2011	Solde des crédits au 01.01.2012	Utilisation des crédits en 2012	Solde des crédits votés au 31.12.2012	
721.501.01	Déchetterie-aménag. complémentaire	2012	01.12.2011	80'000.00	0.00	80'000.00	86'317.95	-6'317.95	
75.501.20 (message 71)	Ruisseau des Braseyres	pas reporté en 2012	11.12.2008	705'000.00	295'665.90	409'334.10	9'626.15	399'707.95	
75.660.10 (message 71)	- subventions attendues			-387'750.00	-156'267.55	-231'482.45		-231'482.45	
75.501.00 (message 111)	Endiguement de la Veveyse	pas reporté	14.12.2005	158'000.00	98'959.55	59'040.45	7'430.00	51'610.45	
75.501.40 (message 103)	Aménagement Veveyse		06.10.2010	1'900'000.00	44'098.20	1'855'901.80	184'520.10	1'671'381.70	
75.661.20 (message 103)	- subventions fédérales	reporté en 2013		2'058'000.00	143'057.75	1'914'942.25	191'950.10	1'722'992.15	
75.661.10 (message 103)	- subventions cantonales		06.10.2010	-665'000.00	0.00	-665'000.00	-44'693.00	-620'307.00	
75.501.50 (message 15)	Rosalys - aménagement cours d'eau		01.12.2011	242'000.00		242'000.00	71'814.25	170'185.75	
75.660.30 (message 15)	- subventions fédérales	reporté en 2013		-60'200.00		-60'200.00		-60'200.00	
75.661.30 (message 15)	- subventions cantonales			-55'040.00		-55'040.00		-55'040.00	
75.501.60 (message 16)	Dalles - aménagement cours d'eau		01.12.2011	220'000.00		220'000.00	112.85	219'887.15	
75.660.40 (message 16)	- subventions fédérales	reporté en 2013		-77'000.00		-77'000.00		-77'000.00	
75.661.40 (message 16)	- subventions cantonales			-70'400.00		-70'400.00		-70'400.00	
79.509.00 (messages 16+119)	Révision des plans d'aménagements locaux-PAL	Pas reporté en 2013	14.12.2006 09.12.2010	320'000.00	197'584.45	122'415.55	133'061.65	-10'646.10	
79.661.10	- subvention cantonale établissement cadastre bruit						-2'277.70		
79.509.10 (message 41)	Sous le Bourg - crédit étude PAD	2013	13.12.2012	220'000.00	0.00	220'000.00		220'000.00	
ECONOMIE									
81.506.11 (message 17)	Remplacement véhicule débardage	reporté en 2013	01.12.2011	557'000.00		557'000.00	201'155.00	355'845.00	
81.606.10 (message 17)	/. Reprise véhicule débardage		01.12.2011	-124'000.00		-124'000.00		-124'000.00	
83.509.10 INTENTION	Bornes interactives INTENTION	2013	09.12.2012	100'000.00	0.00	100'000.00		100'000.00	
86.503.01 (message 79)	Chauffage à bois * à déduire reprise installation par EBL vc chaudière CO		09.07.2009	3'924'000.00	4'285'593.50	-361'593.50	138'626.55	-500'220.05	
86.633.00 (message 79)	Reprise installation par EBL		09.07.2009	-1'110'000.00	-1'032'598.90	-1'032'598.90		-1'032'598.90	
86.633.10	- facturation travaux à EBL				3'252'994.60	671'005.40	138'626.55	532'378.85	
86.661.00 (message 79)	- subventions cantonales		09.07.2009	-400'000.00	-400'000.00	0.00	-69'218.75	69'218.75	
86.661.10	- subventions ECAB				-4'304.00	0.00			

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Credits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2011	Solde des crédits au 01.01.2012	Utilisation des crédits en 2012	Solde des crédits votés au 31.12.2012	C (en cours)
FINANCES ET IMPOTS									
942.500.00 (message 1)	Transactions immobilières/délégation compétence	2013	07.07.2011	50'000.00	0.00	50'000.00		50'000.00	C
942.500.20	Zone industrielle Les Asses <small>(arrêté de transfert)</small>	Reporté en 2013	10.04.2003	1'076'000.00	1'023'456.65	52'543.35	556.85	51'986.50	C
942.500.30	Etude PAD Montmoirin <small>(patrimoine financier)</small>	reporté en 2012	14.12.2005	155'000.00	152'716.90	2'283.10		2'283.10	T
942.500.31 (message 73)	Infrastructure PED Montmoirin	reporté en 2013	11.12.2008	1'570'000.00	61'547.60	1'508'452.40	3'868.90	1'504'583.50	C
942.500.72 (message 120)	Achat terrain IG secteur le Lussy	pas reporté en 2012	09.12.2010	660'000.00	0.00	660'000.00	644'513.30	15'486.70	T
942.500.73 (message 21)	Achat terrain Pré aux Oies	2012	02.12.2012	4'830'000.00	0.00	4'830'000.00	4'761'779.65	68'220.35	T
942.500.74 (message 43)	Achat terrain IG secteur Gare	2013	13.12.2012	610'000.00	0.00	610'000.00		610'000.00	C
942.501.02 (message 21)	Equipement Zone Pré aux Oies	Reporté en 2013	02.12.2012	930'000.00	0.00	930'000.00	162'289.60	767'710.40	C
942.503.23 (message 18)	Halle en Fossiaux - remplacement chauffage	2012	01.12.2011	63'000.00	0.00	63'000.00	40'477.15	22'522.85	T
942.503.35 (message 92)	Cabane de Bon Riau - réfection	Reporté en 2013	10.12.2009	100'000.00	0.00	100'000.00		100'000.00	C
942.509.00 (message 81)	Maison des Œuvres-bas <small>(accordement CAD)</small>	pas reporté en 2012	10.12.2009	47'800.00	30'558.40	17'241.60		17'241.60	T
942.509.10 (message 42)	Ecole Fruence - crédit étude transformation	2013	13.12.2012	80'000.00	0.00	80'000.00		80'000.00	C
942.600.25 (message 124)	Vente de terrain à Construction Inoxydable	pas reporté en 2012	14.04.2011	-171'000.00		-171'000.00	-171'000.00	0.00	T
942.600.26 (message 4)	Vente de terrain équipé à Swisspor	pas reporté en 2013	13.10.2011	-4'258'260.00	-2'121'030.00	-2'137'230.00		-2'137'230.00	C
Total investissements nets 2012							11'125'332.20		

Châtel-St-Denis, le 1er mars 2013-dhv

6. MOUVEMENT DU PATRIMOINE 2012

6.1. PATRIMOINE FINANCIER

122.00	<u>PRÊT AU CINEMA SIRIUS EQUIPEMENT NUMERIQUE</u>		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	-
30.525.01	Cinéma Sirius - prêt	fr.	36'000.00
30.625.00	Remboursement prêt 1ère annuité	fr.	-7'200.00
	Solde au 31.12.2012	fr.	28'800.00
123.10	<u>TERRAINS ZONE INDUSTRIELLE</u>		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	1'186'000.00
942.500.20	ZI équipement	fr.	556.85
942.600.25	Vente terrain à Construction Inoxydable	fr.	-171'000.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-556.85
	Solde au 31.12.2012	fr.	1'015'000.00
123.12	<u>TERRAIN IG SECTEUR LUSSY</u>		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	-
942.500.72	Achate terrain IG secteur le Lussy	fr.	644'513.30
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-513.30
	Solde au 31.12.2012	fr.	644'000.00
123.13	<u>TERRAIN ET EQUIPEMENT PRE AUX OIES</u>		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	-
942.500.73	Achat terrain "Pré aux Oies"	fr.	4'761'779.65
942.501.02	Equipement zone "Pré aux Oies"	fr.	162'289.60
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-69.25
	Solde au 31.12.2012	fr.	4'924'000.00
123.20	<u>IMMEUBLE "LE CAB"</u>		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	4'515'000.00
942.390.30	Amortissements 2012	fr.	-79'004.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-996.00
	Solde au 31.12.2012	fr.	4'435'000.00
123.21	<u>HALLE "EN FOSSIAUX"</u>		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	971'000.00
942.390.30	Amortissements 2012	fr.	-30'300.00
942.390.30	Amortissements 2012	fr.	-2'576.00
942.503.23	Remplacement chauffage	fr.	40'477.15
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-601.15
	Solde au 31.12.2012	fr.	978'000.00
123.60	<u>ZONE A BATIR "Montmoirin"</u>		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	1'140'000.00
942.500.31	Investissements infrastructure PED Montmoirin	fr.	3'868.90
942.390.30	Amortissements 2012	fr.	-2'000.00
942.390.30	Amortissements 2012	fr.	-30'341.00
942.390.30	Amortissements 2012	fr.	-6'060.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-467.90
	Solde au 31.12.2012	fr.	1'105'000.00
123.70	<u>INSTALLATION TURBINAGE</u>		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	-
141.20	Transfert investissement pour le turblnage - compte patrimoine administratif	fr.	1'460'000.00
	Solde au 31.12.2012	fr.	1'460'000.00

6.2. PATRIMOINE ADMINISTRATIF

140.00	TERRAINS NON BÂTIS		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	135'000.00
942.390.30	Amortissements 2012	fr.	-6'800.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-200.00
	Solde au 31.12.2012	fr.	128'000.00
140.20	ZONE RECREATIVE		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	120'000.00
83.390.30	Amortissements 2012	fr.	-30'000.00
	Solde au 31.12.2012	fr.	90'000.00
141.03	OUVRAGES GENIE CIVIL - réseau routier		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	1.00
33.501.00	Investissements 2012 - place de l'Eglise	fr.	325'041.85
62.501.81	Investissements 2012 - route du Moléson	fr.	19'698.45
62.501.82	Investissements 2012 - route Lac Lussy	fr.	129'147.20
62.501.83	Investissements 2012 - route de Fruence	fr.	178'677.90
62.611.00	Participation équipement Montimbert	fr.	-46'131.80
62.661.00	Subventions cantonales pour revêtement rte de Montreux	fr.	-24'189.85
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-582'243.75
	Solde au 31.12.2012	fr.	1.00
141.20	OUVRAGE GENIE CIVIL - ADDUCTION D'EAU		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	5'757'000.00
70.501.XX	Investissements 2012	fr.	1'600'487.20
123.70	Transfert investissement pour le turbinage - compte patrimoine financier	fr.	-1'460'000.00
70.6XX.XX	Recettes investissements - facturations ou subventions-	fr.	-133'411.95
70.610.00	Taxes de raccordement	fr.	-166'608.70
70.390.30	Amortissements 2012	fr.	-145'253.00
70.330.00	Amortissements financiers 2012	fr.	-95'330.52
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-883.03
	Solde au 31.12.2012	fr.	5'356'000.00
141.33	ENDIGUEMENT DE LA VEVEYSE		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	1.00
75.501.00	Investissements 2012	fr.	7'430.00
75.501.40	Investissements 2012	fr.	184'520.10
75.66X.XX	Subventions 2012	fr.	-86'832.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-119.10
	Solde au 31.12.2012	fr.	105'000.00
141.35	LIAISON ZI Pra de plan - ch. Des Rochettes		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	322'000.00
62.390.32	Amortissements 2012	fr.	-22'146.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-854.00
	Solde au 31.12.2012	fr.	299'000.00
141.37	Ruisseau des Braseyres - remise à ciel ouvert		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	1.00
75.501.20	Investissements 2012	fr.	9'626.15
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-9'626.15
	Solde au 31.12.2012	fr.	1.00

141.38	<u>Rosalys - aménagement cours d'eau</u>		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	1.00
75.501.50	Investissements 2012	fr.	71'814.25
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-815.25
	Solde au 31.12.2012	fr.	71'000.00
141.39	<u>Dalles - aménagement cours d'eau</u>		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	-
75.501.20	Investissements 2012	fr.	112.85
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-111.85
	Solde au 31.12.2012	fr.	1.00
141.40	<u>COMPLEXE SCOLAIRE DU BOURG</u>		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	3'834'000.00
29.390.30	Amortissements 2012	fr.	-154'926.00
29.390.30	Amortissements 2012	fr.	-42'800.00
29.390.30	Amortissements 2012	fr.	-15'000.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-274.00
	Solde au 31.12.2012	fr.	3'621'000.00
141.60	<u>EPURATION DES EAUX</u>		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	5'697'000.00
71.501.XX	Investissements 2012	fr.	432'775.35
71.610.00	Taxes de raccordement	fr.	-157'244.25
71.611.00	Participations de tiers	fr.	-80'864.75
71.611.16	Les Rosalys - participation propriétaires	fr.	-524'788.10
71.390.30	Amortissements 2012	fr.	-219'755.00
71.330.00	Amortissements financiers 2012	fr.	-444'026.61
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-96.64
	Solde au 31.12.2012	fr.	4'703'000.00
141.80	<u>DECHETTERIE ET PUIXS A ORDURES MENAGERES</u>		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	784'000.00
72.501.10	Puits à ordures ménagères	fr.	4'165.85
72.610.00	Taxe équipement système collecte déchets	fr.	-12'634.00
721.501.01	Déchetterie aménagement complémentaire	fr.	86'317.95
72.390.30	Amortissements 2012	fr.	-46'400.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-449.80
	Solde au 31.12.2012	fr.	815'000.00
143.10	<u>BATIMENT ADMINISTRATIF</u>		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	500'000.00
942.390.30	Amortissements 2012	fr.	-135'225.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-775.00
	Solde au 31.12.2012	fr.	364'000.00
143.15	<u>CHAUFFAGE A DISTANCE - BÂTIMENT</u>		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	2'883'000.00
86.503.01	Investissements bâtiment chauffage à bois 2012	fr.	138'626.55
86.633.10	Facturation travaux à EBL	fr.	-69'218.75
86.390.30	Amortissements 2012	fr.	-135'340.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-67.80
	Solde au 31.12.2012	fr.	2'817'000.00

143.21	PISCINE		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	1.00
34.503.40	Piscine - réfection vestiaire dépenses 2012	fr.	82'944.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-82'944.00
	Solde au 31.12.2012	fr.	1.00
143.23	ECOLE LA CHATELOISE		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	2'202'000.00
29.390.30	Amortissements 2012	fr.	-42'279.00
29.390.31	Amortissements financiers 2012	fr.	-211'408.90
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-312.10
	Solde au 31.12.2012	fr.	1'948'000.00
143.26	Ecole du Lussy		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	300'000.00
29.503.32	Investissements 2012 - construction	fr.	2'619'428.65
29.509.01	Investissements 2012 - crédit étude	fr.	244'593.70
29.661.40	Subvention cantonale	fr.	-200'000.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-22.35
	Solde au 31.12.2012	fr.	2'964'000.00
143.45	CENTRE FORESTIER		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	517'000.00
81.390.33	Amortissements 2012	fr.	-19'350.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-650.00
	Solde au 31.12.2012	fr.	497'000.00
143.92	HALLE DE SPORT TRIPLE		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	5'744'000.00
340.390.30	Amortissements 2012	fr.	-185'100.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-900.00
	Solde au 31.12.2012	fr.	5'558'000.00
145.10	FORETS		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	512'000.00
	Solde au 31.12.2012	fr.	512'000.00
146.00	MOBILIER, MACHINES, VEHICULES		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	1.00
30.525.01	Cinéma Sirius - participation équipement numérique	fr.	52'190.00
62.506.25	Remplacement bus du service Voirie	fr.	48'550.00
62.506.26	Achat véhicule service pour la Voirie	fr.	47'703.00
62.506.27	Remplacement camion Scam	fr.	201'939.95
70.506.20	Véhicule Intervention service des eaux	fr.	42'900.00
62.390.36	Amortissements financiers remplacement Scam(réserve)	fr.	-201'939.95
70.390.40	Amortissements financiers véhicule Intervention (réserve)	fr.	-42'900.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-148'443.00
	Solde au 31.12.2012	fr.	1.00
146.01	FEU INTERCOMMUNAL - CAMION MAGIRUS		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	1.00
140.506.00	Acomptes 2012	fr.	291'841.80
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-841.80
	Solde au 31.12.2012	fr.	291'001.00

146.02	FORET REMPLACEMENT TRACTEUR		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	-
81.506.11	Acomptes 2012	fr.	201'155.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-155.00
	Solde au 31.12.2012	fr.	201'000.00
149.01	PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL - REVISION		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	1.00
79.509.00	Investissement 2012	fr.	133'061.65
75.661.10	Subvention cantonale pour étude cadastre bruit	fr.	-2'277.70
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-130'783.95
	Solde au 31.12.2012	fr.	1.00
149.02	ETUDE NOUVEAU CENTRE DE RENFORT		
	Bilan au 01.01.2012	fr.	45'000.00
14.509.00	Investissement 2012	fr.	3'499.20
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-499.20
	Solde au 31.12.2012	fr.	48'000.00

Châtel-St-Denis, le 1er mars 2013/chv

ADMINISTRATION GENERALE

Après 2011 et le renouvellement quasi intégral des autorités communales, l'année 2012 a été marquée par la stabilité. Seule une démission a modifié la composition du Conseil général, avec le départ de M. Bertrand Vienne, remplacé par M. Agostinho Dos Santos Montes Morgado, tous deux représentants du groupe UO+PS.

Conseil général

Au 31 décembre 2012, le Conseil général se présente comme suit :

✚ Union démocratique du centre	16 élus, dont 4 femmes
✚ Parti démocrate chrétien	13 élus, dont 6 femmes
✚ Union ouvrière et parti socialiste	12 élus, dont 3 femmes
✚ Parti radical-libéral	9 élus, dont 3 femmes

De ce fait, 16 femmes siègent au Conseil général au 31 décembre 2012 (32 %).

Durant l'année 2012, le législatif communal a tenu 5 séances. Voici les principaux objets traités :

2 février 2012 (47 présents)

- ✚ Ecole du Lussy – Crédit d'investissement
- ✚ Règlement organique du Service de défense contre l'incendie et de lutte contre les éléments naturels – Révision générale
- ✚ Achat de la parcelle art. RF no 6818 « Pré aux Oies » et droit de superficie au profit de la société Marvinpac SA pour l'implantation de son usine

26 avril 2012 (44 présents)

- ✚ Approbation des comptes et du rapport de gestion 2011

5 juillet 2012 (44 présents)

- ✚ Achat d'un véhicule d'intervention pour le Service des eaux
- ✚ Achat d'un véhicule pour le Service de la voirie
- ✚ Informations sur le projet de déplacement de la gare par les Transports publics fribourgeois (TPF)

18 octobre 2012 (40 présents)

- ✚ Règlement du cimetière – Révision générale
- ✚ Planification financière 2012-2016

13 décembre 2012 (48 présents)

- ✚ Approbation du budget de fonctionnement et d'investissement 2013
- ✚ Vote de 19 messages d'investissement

A noter que les séances du Conseil général sont publiques. Tous les documents relatifs aux séances passées et à venir sont disponibles sur le site internet communal.

Composition du Conseil général au 31 décembre 2012

PLR	Balmat	Pierre
PLR	Berthoud	Antoine
PLR	Berthoud	Olivier
PDC	Blanc	Patricia
UO+PS	Bochud	Serge
UDC-PAI	Chaperon	Annelise
UDC-PAI	Colliard	Sarah
PDC	Coppolaro	Angelo
UO+PS	De Vargas	Katia
UO+PS	Della Marianna	Gabriele
UDC-PAI	Demierre	Hubert
PDC	Dévaud	Francine
UO+PS	Domingues	António Luis
UO+PS	Dos Santos Montes Morgado	Agostinho
UO+PS	Ehret	Patrick
PDC	Favre	Jean-Daniel
UO+PS	Figini	Daniel
PDC	Gadiaga-Sauteur	Anne
PDC	Genoud	Andy
PDC	Genoud	Jacques
PDC	Genoud	Marie-Thérèse
PLR	Genoud	Christine
UDC-PAI	Genoud	Alexandre
UDC-PAI	Genoud	Marie-Claude
UDC-PAI	Genoud	Rodolphe
UDC-PAI	Genoud	Serge
UDC-PAI	Grumser	Steve
UDC-PAI	Liaudat	Patrick
PLR	Maillard	Jean-François
UO+PS	Maillard Russier	Mélanie
PLR	Marilley	Marie-Antoinette
PLR	Mérinat	Jean-Marc
UDC-PAI	Mesot	Roland
UO+PS	Meyer	Carine
PDC	Monney-Maradan	Isabelle
PDC	Pauchard	Alexandre
UDC-PAI	Perroud	André
PDC	Pilloud	Antoine
PDC	Pilloud	Véronique
UDC-PAI	Pilloud Avanzi	Séverine
PLR	Pilloud-Genoud	Carole
UDC-PAI	Pires	Morgan
PLR	Rohrbasser	Denis
UDC-PAI	Saudan	Charles
UDC-PAI	Schneuwly	Patrice
UO+PS	Utz	Bernard
UO+PS	Vallélian	Pierrot
UDC-PAI	Vial	Philippe
UO+PS	Villard	Jimmy
PDC	Vuichard	Marc

Commissions élargies du Conseil général

	<i>PDC</i>	<i>PLR</i>	<i>UDC-PAI</i>	<i>UO + PS</i>
Président				Villard Jimmy
Vice-président			Anno-Liso Chaperon	
Scrutateurs	Pilloud Véronique	Pilloud-Genoud Carolo	Genoud Alexandre Schnouwly Patrice	Della Marianna Gabriele
Scrutateurs-suppléants	Coppolaro Angelo	Genoud Christine	Collard Sarah	Vallélian Pierrot
Commission financière	Blanc Patricia Favre Jean-Daniel Genoud Andy	Marilley Marie-Antoinette Rohrbasser Denis	Chaperon Annelise Mesot Roland Pilloud Avanzi Séverine	Ehret Patrick Meyer Carine Vallélian Pierrot
Commission ECOSOR	Dévaud Francine Pilloud Antoine	Maillard Jean-François	Demlerre Hubert	Villard Jimmy
Commission du PAL	Coppolaro Angelo Vuichard Marc	Balmat Pierre Mérinat Jean-Marc	Pires Morgan Saudan Charles Vial Philippe	Bochud Serge Domingues António
Commission des bâtiments	Monney Isabelle	Berthoud Olivier	Genoud Serge Grumser Steve	Vallélian Pierrot
Commission scolaire hors Conseil général	Genoud-Bochud Claudine Genoud Nicolas	Berthoud Olivier Meyer Marina	Genoud Mario-Claude Ferrari Fabienne Pellouchoud Michel	De Vargas Kafia Maillard Russier Mélanie
Commission de la Maison St-Joseph	Genoud Jacques	Balmat Pierre	Genoud Rodolphe Mesot Roland	Maillard Russier Mélanie
Commission énergie	Gadiaga-Sautour Anne Pauchard Alexandre	Berthoud Antoine	Collard Sarah Laudat Patrick	Utz Bernard Ehret Patrick
Commission des naturalisations	Dévaud Francine Genoud Marie-Thérèse	Genoud Christine	Perroud André	Della Marianna Gabriele
<i>Pour le Conseil communal</i>		Pilloud François		Wittenwiler Anne-Lise
Commission des forêts	Pilloud Antoine	Pilloud-Genoud Carole	Schnouwly Patrice	Figini Daniel Villard Jimmy

Conseil communal

Durant l'année 2012, le Conseil communal a siégé à 46 reprises, pour traiter 4219 points à l'ordre du jour de ses rencontres.

Répartition des dicastères et suppléances

Directeur	Répartition des dicastères	Suppléant
GENOUD François, Syndic	Administration générale – Personnel – Aménagement du territoire	
WITTENWILER Anne-Lise, Vice-Syndique	Affaires sociales	Damien Colliard
COLLIARD Damien	Finances – Tourisme – Jumelage – Union des sociétés locales	Anne-Lise Wittenwiler
DUCROT Charles	Industrie / Commerce / Economie – Bâtiments	François Pilloud
ALLAMAN Jérôme	Culture – Instruction publique - Sports	Anita Genoud
BAVAUD Thierry	Environnement – Travaux - Police	Daniel Maillard
GENOUD Anita	Forêts – Agriculture – Montagnes - Endiguements	Jérôme Allaman
MAILLARD Daniel	Constructions – Police du feu – Affaires militaires – Protection de la population	Thierry Bavaud
PILLOUD François	Energie – Eaux - Epuration	Charles Ducrot

Commissions élargies du Conseil communal

	<i>PDC</i>	<i>PLR</i>	<i>UDC-PAI</i>	<i>UD + PS</i>
Comité COV	Allaman Jérôme		Genoud Anita	Wittenwiler Anne-Lise
Commission de bâtisse	Allaman Jérôme Ducrot Charles			
Assemblée délégués	Ducrot Charles Genoud François	Pilloud François	Bavaud Thierry Colliard Damien	Maillard Daniel
Comité du RSV / HSF			Colliard Damien	Wittenwiler Anne-Lise
Assemblée délégués	Allaman Jérôme Ducrot Charles Genoud François	Pilloud François	Bavaud Thierry Genoud Anita	Maillard Daniel
Comité Région Glâne/Veveyse	Ducrot Charles			
Assemblée délégués	Allaman Jérôme Genoud François	Pilloud François	Bavaud Thierry Colliard Damien Genoud Anita	Maillard Daniel Wittenwiler Anne-Lise
Tourisme/développement			Colliard Damien	
ECOSOR			Bavaud Thierry	
Commission des naturalisations		Pilloud François		Wittenwiler Anne-Lise
Fondation Robert Genoud pour le personnel de St-Joseph	Charles Ducrot			Wittenwiler Anne-Lise
Fondation La Belle Etoile				Wittenwiler Anne-Lise
Commission locale du feu				Maillard Daniel
Conseil d'administration de Rathvel			Colliard Damien	
Crèche Les Pitchounes				Wittenwiler Anne-Lise
CODEMS				Wittenwiler Anne-Lise
Commission PAL	Genoud François (P) Ducrot Charles	Pilloud François	Colliard Damien	Maillard Daniel

Administration générale

Tablettes électroniques

Le fonctionnement du Conseil communal a été modifié au début de l'année 2012 par l'introduction des tablettes électroniques. Chaque membre du Conseil communal a été doté d'une tablette iPad, lui donnant accès aux courriers électroniques de la Commune, à l'agenda du Conseil communal, ainsi qu'à un Extranet sécurisé. Ce dernier lui donne accès à l'ensemble des dossiers traités par le Conseil communal, en tout temps et en tout lieu. Le système permet aux membres du Conseil communal, siégeant par exemple dans des comités ou des commissions, d'avoir à disposition les documents nécessaires. Un certain nombre de tablettes ont également été confiées à l'administration, qui peut ainsi disposer sur le terrain des pièces nécessaires à son activité.

Inscriptions au chômage

Depuis le 1^{er} juillet 2012, les inscriptions au chômage ne nécessitent plus un passage préalable à la Commune. Ce changement introduit par le Canton de Fribourg permet de supprimer un doublon administratif, puisque les données récoltées lors du passage à la Commune devaient à nouveau être transmises par la personne concernée à l'Office Régional de Placement.

Informatique communale

Fin 2012, la Commune a dû procéder dans l'urgence au changement de son serveur informatique. Datant de 2007, l'ancien serveur montrait en effet des signes de faiblesse. Les applications toujours plus gourmandes en ressources, ainsi que l'augmentation des dossiers traités par la Commune ont nécessité une adaptation du matériel à disposition. Les bugs à répétition du serveur présentaient en outre un risque de perte de données. Le changement de serveur, décidé à la fin de l'année, doit se terminer début 2013.

Concernant les ordinateurs, la Commune a débuté en 2012 au renouvellement de son parc informatique, en dotant plusieurs services d'ordinateurs fonctionnant sous Windows 7. Les services fonctionnant encore sous Windows XP devraient se voir confier des nouveaux ordinateurs en 2013. Ce nouveau système d'exploitation, devenu le standard, présente des améliorations notables en termes de vitesse et de stabilité.

Horaires de l'administration

Suite à une intervention au Conseil général, proposant de prévoir une ouverture tardive des bureaux de l'administration, le Conseil communal a examiné la question des horaires d'ouverture au public de manière globale. La consultation de la situation dans les autres communes du canton a montré que Châtel-St-Denis était la Commune dont les guichets étaient le plus ouverts.

En parallèle, le Conseil communal a constaté que le personnel chargé de la réception, également en charge du contrôle des habitants, avait de plus en plus de tâches de « back office », difficiles à mener de manière efficace durant les heures d'ouverture. Le Conseil communal a donc décidé de modifier les horaires d'ouverture, en diminuant globalement les ouvertures, mais en prévoyant une fermeture à 18h00 le jeudi soir. Malgré le raccourcissement des heures d'ouverture, Châtel-St-Denis reste l'une des communes fribourgeoises dont les guichets sont le plus ouverts. Ce changement est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2013.

Personnel communal

Arrivées

- ✦ Mme Jael Bosson, secrétaire au Service technique
- ✦ M. Andy Furter, apprenti forestier-bûcheron
- ✦ M. Bertrand Meyer, responsable de la patinoire
- ✦ M. Franck Rime, forestier-bûcheron
- ✦ Mme Nathalie Tobler, auxiliaire de l'Accueil extrascolaire
- ✦ Mme Emily Audenis, auxiliaire de piscine
- ✦ Mme Laura Meyer, auxiliaire de patinoire
- ✦ Mme Mélanie Savoy, auxiliaire de piscine

Départs

- ✦ Mme Lauriane Michel, secrétaire au Service technique
- ✦ M. Pascal Monney, forestier-bûcheron
- ✦ M. Nicolas Pasteur, remplaçant du responsable de la patinoire
- ✦ M. Swen Brülhart, forestier-bûcheron
- ✦ M. Alexandre Cadas, auxiliaire de piscine

Jubilaires

- ✚ M. Stéphane Vial, 10 ans de service
- ✚ Mme Marie-Noëlle Vaucher, 10 ans de service
- ✚ M. Stéphane Simecek, 10 ans de service
- ✚ M. Pascal Genoud, 10 ans de service
- ✚ M. Philippe Genoud, 25 ans de service

Naissances

- ✚ La Famille de Mme Sylvie Fernandes-Colliard, patrouilleuse scolaire, a eu le plaisir de voir la naissance d'une petite fille, prénommée Lana, le 13 janvier.

Ainsi, le personnel communal se compose de 48 % de femmes et 52 % d'hommes. 81 % d'entre eux sont domiciliés dans la Commune, 13 % sont domiciliés dans une autre Commune du district et 3 % hors district mais dans le Canton de Fribourg, et 2 personnes habitent dans le Canton de Vaud.

L'âge moyen des membres du personnel communal est de 42 ans, 22 % ayant moins de 30 ans.

77 % des collaborateurs travaillent pour la Commune depuis moins de 10 ans.

Au 31 décembre 2012, 90 personnes travaillaient pour la Commune, dont 10 auxiliaires (piscine et patinoire), représentant 55,3 équivalents plein temps mensualisés auxquels s'ajoute le personnel payé à l'heure.

Liste des employés au 31 décembre 2012

NOM	FONCTION	TAUX D'ACTIVITE
<u>Secrétariat général - Contrôle de l'habitant - Réception</u>		
RUSSIER Samuel	Secrétaire général	100 %
LIAUDAT Annik	Secrétaire générale adjointe	100 %
FERREIRA-SUCHET Cécilia	Secrétaire	40 %
GENOUD Claudine	Secrétaire-réceptionniste	80 %
VAUCHER Marie-Noëlle	Secrétaire-réceptionniste	70 %
GADIAGA Ngorko	Apprenti employé de commerce	100 %
MAYR Léa	Apprentie employée de commerce	100 %
<u>Ecoles</u>		
VERI Florence	Administratrice des écoles	40 %
METRAUX Nadège	Maîtresse de natation	
FANTI Sandra	Patrouilleuse scolaire	
FERNANDES-COLLIARD Sylvie	Patrouilleuse scolaire	
HOSTETTLER Elodie	Patrouilleuse scolaire remplaçante	
PERROUD Dominique	Patrouilleuse scolaire remplaçante	
RUFENACHT Yvette	Patrouilleuse scolaire	
BERARD Rose-Marie	Responsable des devoirs surveillés	
GENOUD Chantal	Surveillante de devoirs surveillés	

Accueil extrascolaire

LIECHTI Patricia	Responsable	70 %
BARBEZAT Daniel	Auxiliaire	
MOREL Alexandra	Auxiliaire	
PILLOUD Jacqueline	Auxiliaire	
TOBLER NATHALIE	Auxiliaire	

Service des finances

VASTA Chantal	Cheffe du Service des finances	100 %
BERTHOUD Véronique	Remplaçante de la Cheffe de Service	50 %
GRAND Mélanie	Remplaçante de la Cheffe de Service	50 %
GENOUD Myriam	Secrétaire-comptable	60 %
GRUMSER Anne	Secrétaire-comptable	40 %

Service social

PERROUD Steve	Chef du Service social	80 %
BEAUD CHEVALLEY Anne-Fançoise	Assistante sociale	70 %
ALLAMAN Stéphanie	Secrétaire	30 %
VAUCHER Marie-Noëlle	Secrétaire	30 %

Police locale

MAILLARD Dominique	Assistant de police	100 %
COTTING Philippe	Garde-parc (Les Paccots)	

Piscine

BARROSO Tony	Gardien de piscine	100 %
FAVRE Monique	Aide à la piscine	30 %
RUBATTEL Sybille	Aide à la piscine	50 %
THEULAZ Sylvie	Concierge	19 %
SAVOY Mélanie, AUDENIS Emily, MATTHEY Fanny, MESOT Floriane, VIAL Kelly, SAVOY Mélanie	Auxiliaires	

Service technique

GENOUD Pascal	Ingénieur de Ville	100 %
GENOUD Philippe	Adjoint de l'Ingénieur de Ville	100 %
GENOUD Patrick	Dessinateur	100 %
GONCALVES Alexandre	Dessinateur	100 %
BOSSON Jaël	Employée de commerce	80 %
REY Julien	Employé du STC, endiguements	30 %

Centrale de chauffage à distance

REY Julien	Responsable	20 %
------------	-------------	------

Voirie

PILLOUD Roland	Chef du Service de la voirie	100 %
BERTHOUD Christian	Remplaçant du chef d'équipe	100 %
PILLOUD Alexandre	Remplaçant du chef d'équipe	100 %
DEMIERRE Jean-Luc	Mécanicien – Chauffeur	100 %
DUDING Gérard	Paysagiste	100 %
GENOUD Bernard	Employé au Service des bâtiments	100 %
GENOUD Gérard	Employé de voirie	100 %
JACCOTTET Hugues	Responsable de la déchetterie	100 %
MILLASSON Patrick	Employé à la déchetterie	100 %
RUIZ Miguel	Responsable du stade - Chauffeur	100 %
SANCHEZ Cédric	Employé de voirie	100 %
SANTOS Fransisco Elias	Employé de voirie	100 %
SIMECEK Stéphane	Chauffeur	100 %
THURLER Pierre-Alain	Maçon - Chauffeur	100 %
ULRICH Jean-Martin	Maçon - Chauffeur	100 %
VAUDROZ Fernand	Maçon - Chauffeur	100 %
VIAL Stéphane	Employé de voirie - Chauffeur	100 %

Service des forêts

PERROUD Guy	Garde-forestier	100 %
MURISIER Daniel	Chef d'équipe - Contremaître	100 %
MILLASSON Olivier	Forestier-bûcheron/machiniste	100 %
PILLOUD Emile	Forestier-bûcheron	100 %
RIME Olivier	Bûcheron	100 %
RIME Franck	Forestier-bûcheron	100 %
FURTER Andy	Apprenti forestier-bûcheron	100 %
LAMBERT Romain	Apprenti forestier-bûcheron	100 %

Service des eaux

COLLIARD Jean-Marc	Chef du Service des eaux	100 %
SAUDAN Michel	Employé au Service des eaux	100 %

Service des bâtiments

PILLOUD Emile	Chef du Service des bâtiments	100 %
COLLIARD Jacky	Adjoint au Chef de Service	100 %
PERISSET Joseph	Concierge responsable Le Lussy	100 %
MICHEL Josianne	Concierge	50 %
BERARD Rose-Marie	Concierge	38 %
GIRARD Martine	Concierge	57 %
ROGIVUE Sandra	Concierge	48 %
MOSER Thierry	Concierge	100 %
BALET Monique	Concierge	58 %
SAUDAN Janick	Concierge	

Service du feu

REY Julien	Cdt du feu, Chef de service	50 %
------------	-----------------------------	------

Patinoire

MEYER Bertrand	Responsable de la patinoire	100 %
MEYER Laura, MONNEY Solène, COLLIARD Marie	Auxiliaires	

Mandats Intercommunaux (intégrés dans l'effectif de la Commune)

TÂCHE Pierre	Commandant de la Protection civile pour Châtel-St-Denis et Remaufens	
SAUDAN Pierre-Alain	Responsable ORCOC Veveyse	

Contrôle des habitants

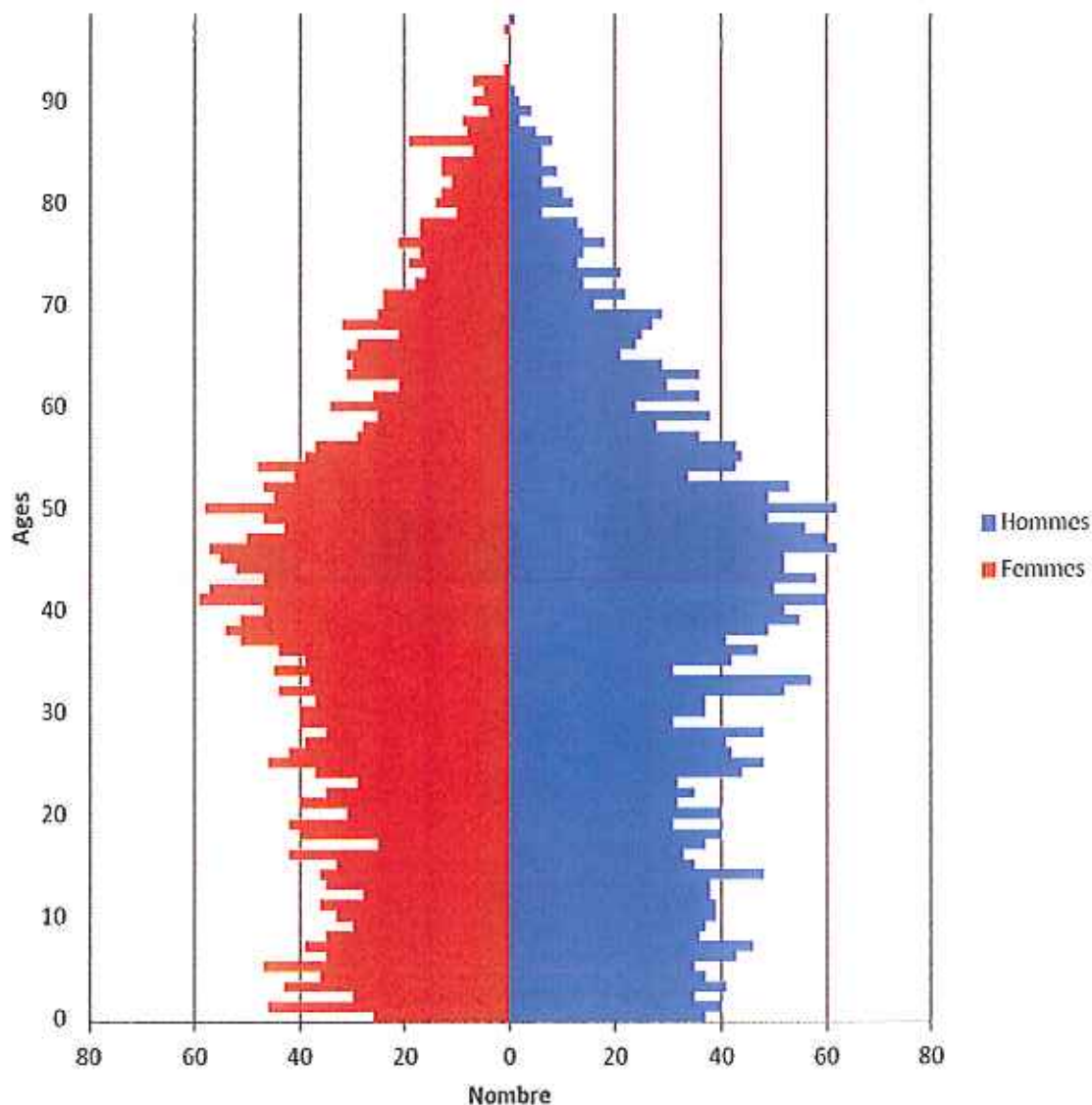
Etat de la population au 31.12.2012

Libellé	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total	%
			0-15 ans	0-15 ans		
Bourgeois/e	442	511	96	61	1110	18.33
Du canton	566	617	125	122	1430	23.61
Confédéré/e	760	761	237	209	1967	32.47
Total des Suisses	1768	1889	458	392	4507	74.41
Permis B CE/AELE	202	152	39	44	437	7.21
Permis C CE/AELE	382	304	96	86	868	14.33
Permis B non CE/AELE	26	30	8	9	73	1.21
Permis C non CE/AELE	57	65	20	30	172	2.84
Total des étrangers établis	667	551	163	169	1550	25.59
Total des permis CE/AELE	1305					
Total des permis non CE/AELE	245					
Total des permis B	510					
Total des permis C	1040					
Total de la population établie	2435	2440	621	561	6057	100
Etrangers établis	667	551	163	169	1550	
En cours	9	9	1	2	21	
N – Requérant d'asile		4			4	
F – Etranger admis provisoirement	3	3			6	
L – Séjour courte durée UE/AELE	15	7	2	2	26	
L – Séjour courte durée hors UE/AELE		1			1	
Divers et autres	5	8		3	16	
Total de la population étrangère	699	583	166	176	1624	
Total de la population suisse	1768	1889	458	392	4507	
Total de la population	2467	2472	624	568	6131	
Bourgeois/e	2	5			7	
Du canton	20	34			54	
Confédéré/e	16	24		1	41	
Etranger	5	3			8	
Total de la population en séjour	43	66		1	110	
Total de la population résidente	2510	2538	624	569	6241	

Pyramide des âges

Le doyen de la Commune est toujours M. Arthur Mischler, âgée de 98 ans en 2012. Mme Ida Pilloud a fêté, quant à elle, ses 97 printemps en 2012.

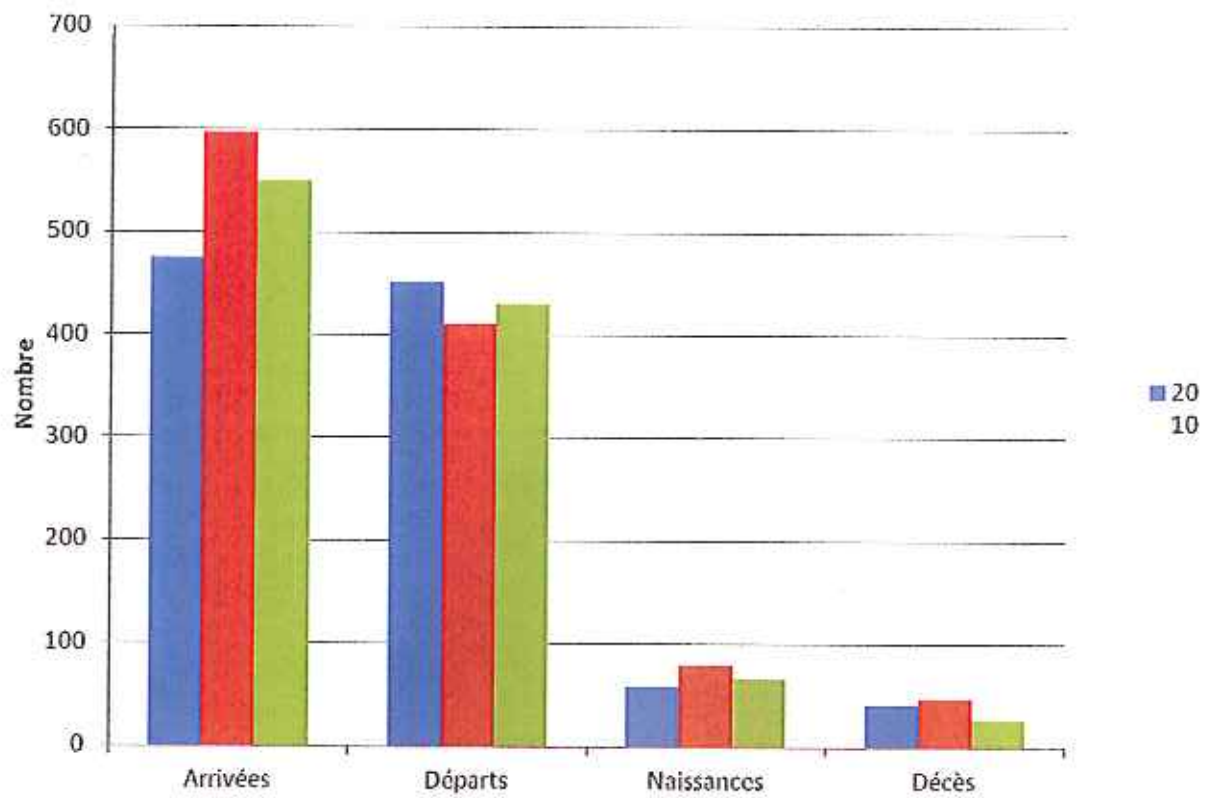
Graphique



Evolution migratoire

<i>Années</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>
Report	5713	5754	5974
Arrivées	475	597	550
Départs	452	410	431
Naissances	59	80	66
Décès	41	47	28
Différence	41	220	157
A reporter	5754	5974	6131

Graphique



Pyramide des âges

Année	Age	Femmes suisses	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suisses	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
1914	98	0	0	0		1	0	1	0.03	1	0.02	98	1914
1915	97	1	0	1	0.03	0	0	0		1	0.02	97	1915
1919	93	1	0	1	0.03	0	0	0		1	0.02	93	1919
1920	92	7	0	7	0.23	0	0	0		7	0.11	92	1920
1921	91	5	0	5	0.16	1	0	1	0.03	6	0.10	91	1921
1922	90	7	0	7	0.23	1	1	2	0.06	9	0.15	90	1922
1923	89	4	0	4	0.13	4	0	4	0.13	8	0.13	89	1923
1924	88	9	0	9	0.30	2	0	2	0.06	11	0.18	88	1924
1925	87	8	0	8	0.26	5	0	5	0.16	13	0.21	87	1925
1926	86	18	1	19	0.63	8	0	8	0.26	27	0.44	86	1926
1927	85	7	0	7	0.23	6	0	6	0.19	13	0.21	85	1927
1928	84	13	0	13	0.43	6	0	6	0.19	19	0.31	84	1928
1929	83	12	1	13	0.43	8	1	9	0.29	22	0.36	83	1929
1930	82	10	1	11	0.36	6	0	6	0.19	17	0.28	82	1930
1931	81	12	1	13	0.43	9	1	10	0.32	23	0.38	81	1931
1932	80	14	0	14	0.46	12	0	12	0.39	26	0.42	80	1932
1933	79	8	2	10	0.33	5	1	6	0.19	16	0.26	79	1933
1934	78	17	0	17	0.56	13	0	13	0.42	30	0.49	78	1934
1935	77	16	1	17	0.56	13	1	14	0.45	31	0.51	77	1935
1936	76	19	2	21	0.69	18	0	18	0.58	39	0.64	76	1936
1937	75	16	1	17	0.56	10	4	14	0.45	31	0.51	75	1937
1938	74	17	2	19	0.63	12	1	13	0.42	32	0.52	74	1938
1939	73	15	1	16	0.53	20	1	21	0.68	37	0.60	73	1939
1940	72	16	2	18	0.59	14	0	14	0.45	32	0.52	72	1940
1941	71	24	0	24	0.79	22	0	22	0.71	46	0.75	71	1941
1942	70	23	1	24	0.79	16	0	16	0.52	40	0.65	70	1942
1943	69	24	1	25	0.82	27	2	29	0.94	51	0.88	69	1943
1944	68	31	1	32	1.05	25	2	27	0.87	59	0.96	68	1944
1945	67	20	1	21	0.69	25	0	25	0.81	46	0.75	67	1945
1946	66	28	1	29	0.95	23	1	24	0.78	53	0.86	66	1946
1947	65	30	1	31	1.02	18	3	21	0.68	52	0.85	65	1947
1948	64	29	1	30	0.99	28	1	29	0.94	59	0.96	64	1948
1949	63	29	2	31	1.02	32	4	36	1.16	67	1.09	63	1949
1950	62	21	0	21	0.69	25	5	30	0.97	51	0.83	62	1950
1951	61	24	2	26	0.86	30	6	36	1.16	62	1.01	61	1951
1952	60	31	3	34	1.12	18	6	24	0.78	58	0.95	60	1952
1953	59	25	0	25	0.82	34	4	38	1.23	63	1.03	59	1953
1954	58	27	1	28	0.92	19	9	28	0.91	56	0.91	58	1954
1955	57	25	4	29	0.95	27	9	36	1.16	65	1.06	57	1955
1956	56	26	11	37	1.22	30	13	43	1.39	80	1.30	56	1956
1957	55	28	11	39	1.28	27	17	44	1.42	83	1.35	55	1957
1958	54	36	12	48	1.58	26	17	43	1.39	91	1.48	54	1958
1959	53	30	11	41	1.35	22	12	34	1.10	75	1.22	53	1959
1960	52	33	14	47	1.55	26	27	53	1.71	100	1.63	52	1960
1961	51	38	7	45	1.48	34	15	49	1.59	94	1.53	51	1961
1962	50	41	17	58	1.91	41	21	62	2.01	120	1.96	50	1962
1963	49	35	12	47	1.55	30	19	49	1.59	96	1.57	49	1963

Pyramide des âges

Année	Age	Femmes suisses	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suisses	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
1964	48	32	11	43	1.41	36	20	56	1.81	99	1.61	48	1964
1965	47	33	17	50	1.64	41	19	60	1.94	110	1.79	47	1965
1966	46	45	12	57	1.88	41	21	62	2.01	119	1.94	46	1966
1967	45	44	11	55	1.81	33	19	52	1.68	107	1.75	45	1967
1968	44	35	17	52	1.71	34	18	52	1.68	104	1.70	44	1968
1969	43	31	16	47	1.55	42	16	58	1.88	105	1.71	43	1969
1970	42	37	20	57	1.88	33	17	50	1.62	107	1.75	42	1970
1971	41	38	21	59	1.94	40	20	60	1.94	119	1.94	41	1971
1972	40	27	20	47	1.55	31	21	52	1.68	99	1.61	40	1972
1973	39	34	17	51	1.68	38	17	55	1.78	106	1.73	39	1973
1974	38	33	21	54	1.78	27	22	49	1.59	103	1.68	38	1974
1975	37	28	23	51	1.68	24	17	41	1.33	92	1.50	37	1975
1976	36	29	15	44	1.45	27	20	47	1.52	91	1.48	36	1976
1977	35	21	18	39	1.28	27	15	42	1.36	81	1.32	35	1977
1978	34	26	19	45	1.48	23	8	31	1.00	76	1.24	34	1978
1979	33	22	16	38	1.25	34	23	57	1.84	95	1.55	33	1979
1980	32	32	12	44	1.45	30	22	52	1.68	96	1.57	32	1980
1981	31	23	14	37	1.22	24	13	37	1.20	74	1.21	31	1981
1982	30	28	12	40	1.32	22	15	37	1.20	77	1.26	30	1982
1983	29	28	12	40	1.32	18	13	31	1.00	71	1.16	29	1983
1984	28	24	11	35	1.15	25	23	48	1.55	83	1.35	28	1984
1985	27	26	13	39	1.28	28	13	41	1.33	80	1.30	27	1985
1986	26	28	14	42	1.38	31	11	42	1.36	84	1.37	26	1986
1987	25	34	12	46	1.51	26	22	48	1.55	94	1.53	25	1987
1988	24	27	10	37	1.22	40	4	44	1.42	81	1.32	24	1988
1989	23	21	8	29	0.95	28	4	32	1.04	61	0.99	23	1989
1990	22	30	5	35	1.15	20	15	35	1.13	70	1.14	22	1990
1991	21	28	12	40	1.32	27	5	32	1.04	72	1.17	21	1991
1992	20	29	2	31	1.02	31	9	40	1.29	71	1.16	20	1992
1993	19	30	12	42	1.38	22	9	31	1.00	73	1.19	19	1993
1994	18	33	7	40	1.32	32	8	40	1.29	80	1.30	18	1994
1995	17	17	8	25	0.82	25	12	37	1.20	62	1.01	17	1995
1996	16	26	16	42	1.38	29	4	33	1.07	75	1.22	16	1996
1997	15	24	9	33	1.09	27	8	35	1.13	68	1.11	15	1997
1998	14	28	8	36	1.18	36	12	48	1.55	84	1.37	14	1998
1999	13	26	9	35	1.15	25	13	38	1.23	73	1.19	13	1999
2000	12	19	9	28	0.92	31	7	38	1.23	66	1.08	12	2000
2001	11	22	14	36	1.18	31	8	39	1.26	75	1.22	11	2001
2002	10	18	15	33	1.09	32	7	39	1.26	72	1.17	10	2002
2003	9	23	7	30	0.99	26	11	37	1.20	67	1.09	9	2003
2004	8	21	14	35	1.15	25	11	36	1.16	71	1.16	8	2004
2005	7	29	10	39	1.28	30	16	46	1.49	85	1.39	7	2005
2006	6	22	13	35	1.15	31	12	43	1.39	78	1.27	6	2006
2007	5	32	15	47	1.55	26	9	35	1.13	82	1.34	5	2007
2008	4	26	10	36	1.18	26	11	37	1.20	73	1.19	4	2008
2009	3	30	13	43	1.41	30	11	41	1.33	84	1.37	3	2009
2010	2	18	12	30	0.99	21	14	35	1.13	65	1.06	2	2010

Pyramide des âges

Année	Age	Femmes suisses	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suisses	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
2011	1	33	13	46	1.51	30	10	40	1.29	86	1.40	1	2011
2012	0	21	5	26	0.86	31	6	37	1.20	63	1.03	0	2012
Total		2281	759	3040	100.00	2226	865	3091	100.00	6131	100.00		
Âge moyen		41.4	31.6	39.0		38.5	34.3	37.4		38.1			

SERVICE SOCIAL

Généralités

En 2012, le Service social communal a traité 169 situations : 86 concernent une aide financière et 83 une aide personnelle (renseignements, informations et conseils).

Dans le détail, pour l'aide matérielle, il y a eu 27 nouveaux dossiers, 19 réouvertures de dossier et 40 dossiers en cours tandis que pour l'aide personnelle, on compte 43 nouveaux dossiers, 10 réouvertures de dossiers et 30 dossiers en cours.

Les deux critères retenus par le Service social pour l'ouverture d'un dossier sont soit l'octroi d'une aide financière soit un entretien personnalisé dans les locaux du Service. En conséquence, les personnes ayant profité d'échanges téléphoniques avec notre service ou ayant effectué un bref passage ne sont pas comptabilisées dans nos statistiques.

Dossiers d'aide financière

Au total, ce sont 86 dossiers pour lesquels une aide financière a été attribuée durant l'année 2012. Ces aides concernent aussi bien une avance ponctuelle et unique qu'une assistance régulière totale ou un complément de budget d'aide sociale. Ces 86 dossiers représentent 149 personnes. Sachant que la population communale est de 6'130 habitants au 31.12.2012, la proportion de bénéficiaires de l'aide matérielle représente le 2,43 % de la population.

A titre informatif, 53 dossiers concernent des aides octroyées à des confédérés et 33 dossiers concernent des personnes de nationalités étrangères diverses.

Les catégories retenues, énumérées ci-après dans le tableau, pour l'analyse des dossiers suivis au Service social communal correspondent à celles utilisées pour la facturation trimestrielle au Service social cantonal.

A titre indicatif, nous avons comparé l'évolution des causes d'aide sociale depuis 2009. Nous présentons les chiffres suivants :

	2009	2010	2011	2012
Avances sur chômage (cause 01)	15	11	8	9
Famille monoparentale - couple divisé (cause 02)	16	16	13	12
Maladie - accident - hospitalisation (cause 03)	5	6	5	3
Aide à l'enfance (cause 04)	1	1	1	1
Détention - probation (cause 05)	1	1	1	-
Avances AVS/AI/PCI/APG (cause 06)	19	16	16	22
Revenus Insuffisants (cause 07)	29	31	16	21
Alcoolisme - toxicomanie (cause 09)	2	2	-	-
Fin droit chômage (cause 17)	3	4	10	18
TOTAL	91	88	70	86

Au vu du tableau ci-dessus, nous relevons une augmentation importante de dossiers dans les catégories « Revenus insuffisants (cause 07) », « Fin de droit au chômage (cause 17) » et « Avances AVS/AI/PC/APG (cause 06) ». Les autres chiffres restent relativement stables par rapport à l'année passée en fonction des différentes catégories de problématiques.

Globalement, le nombre de situations suivies par le Service social, toutes causes confondues en matière d'aide matérielle, a augmenté de **22,85 %** par rapport à l'année 2011.

A cela, nous ajoutons que **13** dossiers ont été traités uniquement dans le cadre soit de remboursement de dette ou de versements rétroactifs.

Durant cette année 2012, le Service social a également mis en place des mesures d'insertion sociale (MIS) pour **7** bénéficiaires, cela auprès de tiers organisateurs (La Belle Etoile, La Maison St-Joseph, Coup d'Pouce, VAM et IPT).

Pour mémoire, la participation des communes aux coûts de l'aide matérielle est passée de 50 % à 60 % dès le 1^{er} janvier 2012. La nouvelle répartition Etat/Communes 40 % - 60 % concerne toutes les prestations d'aide matérielle y compris les frais des mesures d'insertion octroyées et payées par les services sociaux régionaux.

Dossiers d'aide personnelle

Dans ce secteur, nous constatons une très légère diminution pour l'année 2012 où nous comptons **83** dossiers, soit 4 de moins qu'en 2011.

Pour mémoire, l'aide personnelle comprend notamment l'écoute, l'information et le conseil. Concrètement, le Service social offre différentes prestations à la collectivité publique comme par exemple une assistance pour la rédaction de lettres, la lecture du courrier pour des personnes ayant d'importantes difficultés avec la langue française ou encore des personnes âgées ou malvoyante. Le Service social est aussi régulièrement sollicité afin d'aider à compléter des formulaires administratifs souvent compliqués ou spécifiques (demandes de rentes ou de réadaptation AI) ou encore afin d'orienter les citoyens vers des services spécialisés.

De plus, le Service soutient un bon nombre de personnes dans des démarches de demandes de dons auprès de fondations privées ou de bourses lorsque la loi d'aide sociale ne peut pas être appliquée.

Cette année encore, le Service social a été souvent sollicité pour des situations de crise telles que conflit familial, séparation ou divorce.

Etat des comptes du Service social au 31.12.2012

A cette date, nous pouvons relever que le compte bancaire du Service social communal présentait un actif de **Fr. 72'012.54**. Nous précisons que sur ce montant, une somme de **Fr. 1'178.25** représente le solde de dons que diverses Fondations ou sociétés privées ont octroyé à notre Service. Il faut aussi noter que le Service des finances, dans le courant de l'année, a versé un montant de **Fr. 7'000.-** représentant deux dons (une entreprise privée et anonyme). Cette somme a été utilisée partiellement pour prendre en charge certains frais de nos usagers qui ne peuvent être pris en compte par la loi d'aide sociale mais aussi pour faire des bons cadeaux lors des fêtes de fin d'année et cela afin d'améliorer le quotidien des bénéficiaires de l'aide sociale. C'est un montant de **Fr. 7'000.-** qui reste encore à disposition du Service social sur le compte du Service des finances.

Il faut encore enregistrer un actif transitoire de **Fr. 107'861.75** qui concerne la participation du canton de Fribourg aux frais d'assistance du 4^{ème} trimestre 2012.

Dans notre caisse, nous avons également des bons d'achats DENNER pour une valeur de **Fr. 140.-**.

Le montant des garanties de loyer encore en vigueur s'élève à **Fr. 32'513.-**.

De plus, nous rappelons que nous avons actuellement **3** dossiers en cours de traitement auprès de l'Office AI et **4** dossiers auprès de la Caisse de Compensation, secteur des Prestations complémentaires, pour lesquels nous sommes toujours dans l'attente de décisions et de rétroactifs éventuels.

Les comptes de l'exercice 2012 indiquent un total d'aide matérielle de **Fr. 943'321.29** (Fr. 810'505.70 en 2011). Nous observons donc une augmentation du montant d'assistance attribué lors de cette année 2012.

Le montant des remboursements de tiers (AI, LACI, PC, APG, SUVA, allocations familiales et de maternité) représente **Fr. 295'322.65**.

De ce fait, c'est un montant de **Fr. 647'998.64** qui a été pris en compte dans le cadre de la facturation. La participation du canton est de **Fr. 277'231.85**. La participation d'autres districts est de **Fr. 6'420.80**. Quant à notre Commune, elle prend le solde à sa charge soit un montant de **Fr. 364'345.99**.

TOURISME

En collaboration étroite avec la Commune de Châtel-St-Denis, l'Office du Tourisme coordonne et pilote les activités touristiques sur le territoire communal.

Personnel de l'Office du Tourisme (hors quota de la Commune)

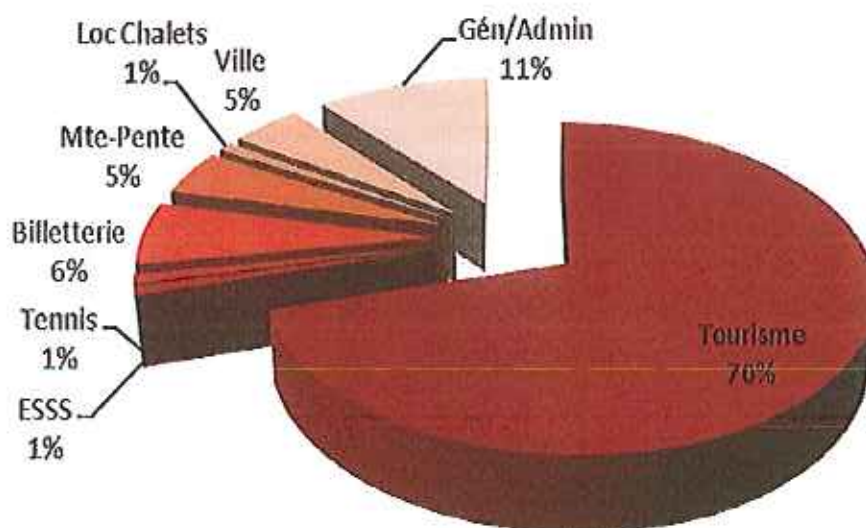
- ✚ Sophie Reymond, Directrice, 100 %
- ✚ Marie L'Homme, responsable produits et animation, 100 %
- ✚ Sylvie Fellmann, collaboratrice administrative et accueil, 25 %
- ✚ Camille Delpouve, stagiaire, 100 %
- ✚ Léa Bosson, apprentie (2011-2014)
- ✚ Jean-Daniel Savoy, mandat Point Info des Paccots

Accueil et information

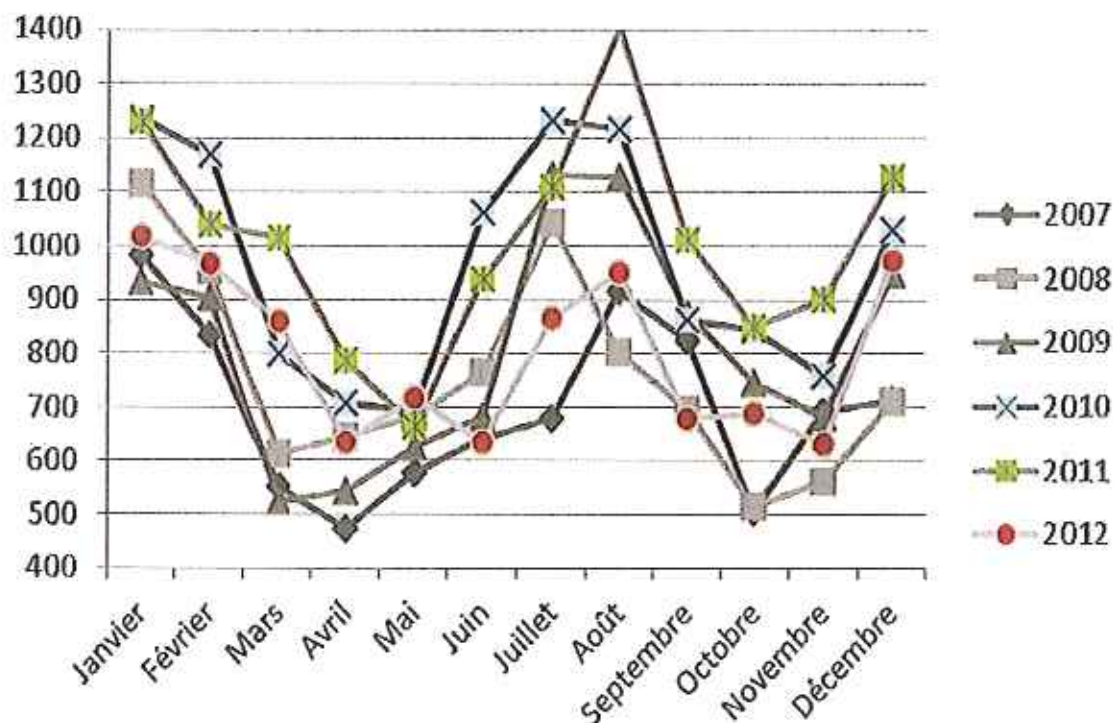
L'accueil et les informations sont organisés au bureau de Châtel-St-Denis, ainsi qu'au Point info des Paccots.

En plus des horaires officiels, depuis l'été 2012, le Point Info des Paccots était ouvert le samedi et le dimanche, de 9h00 à 14h00, du mois de juin au mois de septembre. Ces heures ont été assumées par le personnel de l'OT.

Durant l'année 2012, l'OT a enregistré au total 9620 contacts directs, répartis comme suit :



Une baisse est constatée par rapport aux dernières années. Ceci s'explique principalement par le comportement des hôtes, de plus en plus orienté web. De plus, la refonte du site www.les-paccots.ch l'a considérablement amélioré et laisse à croire que l'information se trouve plus facilement.



Communication

Web : le site a été entièrement relooké et la nouvelle version est en ligne depuis la fin du mois de juin.

En 2012, 213'935 visites ont été comptabilisées, ce qui représente une moyenne journalière de 586 ! Le nombre d'internautes est, quant à lui, de 116'589 dont 50,57 % sont des nouveaux visiteurs. L'augmentation des visites par rapport à 2011 est de 13,52 %.

Brochures : en 2012, l'OT a édité un nouveau document VTT, présentant tous les parcours de la Veveyse de manière détaillée. Il a mis à jour et édité ses brochures Info été (10'000 exemplaires) et Info hiver (10'000 exemplaires également), ainsi que son dépliant Sentiers raquettes (5'000 exemplaires). En collaboration avec les sociétés de remontées mécaniques, il a également sorti une nouvelle version du plan des pistes (5'000 exemplaires).

Les dépliant Sentiers gourmands et Sites naturels parus en 2011 ont continué à être distribués.

Promotion

- ✚ Salon du randonneur de Lyon : du 23 au 25 mars, présence sur le stand Fribourg Région
- ✚ Route des Paccots : de mai à novembre, pose d'un nouveau panneau présentant l'offre estivale
- ✚ Comptoir de Romont : du 11 au 20 mai, hôte d'honneur
- ✚ Trail des Paccots : le 3 juin, présence dans l'aire de fête
- ✚ Marché folklorique de Vevey : le 21 juillet, présence
- ✚ Désalpe de Semsales : le 6 octobre, présence
- ✚ Patinoire du Marché de Noël de Montreux : du 24 novembre au 24 décembre, visuel hiver

Manifestations et animations

Durant la saison d'hiver, les principales manifestations étaient : le Trophée des Paccots, le Brevet des Armaillis, le Carnaval des enfants aux Paccots et le Père Noël. Nous pouvons estimer les personnes touchées par ces 4 événements à 1'300.

Les animations hivernales, incluant les visites de chèvrerie et fromagerie, les sorties raquettes nocturnes, les balades des trappeurs, les descentes aux flambeaux et la disco sur glace ont attiré pas loin de 900 participants.

Durant l'été, les événements mis sur pied étaient : le Brevet des Armaillis, le marché d'été de Châtel, la mi-été des Paccots, la fête nationale du 1^{er} août, la nuit des chauves-souris et 24H rando. L'estimation du nombre de personnes touchées avoisine les 3'500. L'édition 2012 de la Bénichon a remporté un fort succès et certainement attiré pas loin de 10'000 personnes durant tout le week-end.

Les animations estivales telles que Narcisses en fête et le terroir en famille ont accueillis plus de 400 participants.

Produits touristiques

- ⬇ Forfaits avec nuitées : l'OT a proposé en hiver *Evasion famille*, en été *Escapade gourmande*, et *Oxygène* en hiver et été. Au total, 102 personnes ont séjourné aux Paccots par ce biais, engendrant 306 nuitées.
- ⬇ Sentiers gourmands : le produit phare de l'été ! 1'095 randonneurs ont sillonné les 4 itinéraires.
- ⬇ Sorties de groupes : l'OT a organisé 19 sorties amenant plus de 300 personnes dans la région.
- ⬇ Coop Handy Safari : participation à ce concept en proposant un itinéraire pédestre jalonné de questions déclenchées par SMS. 75 familles venant de toutes parts de la Suisse y ont participé.
- ⬇ Loisirs pour tous : un nouveau sentier raquette et cinq parcours pédestres ont été sélectionnés et adaptés pour les personnes à mobilité réduite.



JUMELAGE

Volx

La reprise des contacts et des liens avec la municipalité de Volx, en France, a continué durant l'année 2012.

✚ Jeunes

Un camp de ski a été organisé pour les jeunes volxiens au début de l'année 2012. Une semaine durant laquelle nos amis français se sont adonnés aux joies du ski et du patinage. Ils ont également profité de visiter les sites touristiques et ludiques de la région.

✚ Sociétés

Un nouveau club de moto, LASCARS MOTO 04, a été créé à Volx ; il a dès lors été mis en contact avec le Moto-Club de Châtel.

Volx en Course, qui a eu lieu le 3^e weekend du mois de septembre, n'a malheureusement pas attiré de coureurs châtelais. Nous espérons que la prochaine édition sera plus fructueuse.

Une équipe de boulistes de Châtel-St-Denis et la région se sont rendus à Volx, au début juin, pour un tournoi amical de pétanque durant un week-end.

Baradero

L'année 2012 a été marquée par le 20^{ème} anniversaire de l'Association Baradero-Fribourg. A cette occasion, une délégation d'Argentine, composée d'une dizaine de personnes, a fait le voyage depuis Baradero pour participer aux festivités du 1^{er} août, organisé sur la place du village de Fruence. Nos amis argentins ont été reçus également par le Président du Conseil d'Etat, M. Georges Godel, lors d'un apéritif organisé à la Budzillière, sur la Commune d'Attalens.

Le 29 juillet, des représentants de la Commune ont participé au repas officiel de l'Association, en présence de la Présidente du Grand Conseil, Mme Gabrielle Bourguet.

Le 3 novembre, la Commune a également participé au souper de soutien organisé par le comité de l'Association Baradero-Fribourg, afin de créer un fond pour la rénovation de la Casa Suiza à Baradero. La Ville de Châtel-St-Denis a prévu un montant de Fr. 5'000.- pour soutenir activement ce projet de rénovation.



Armoiries de Baradero



Armoiries de Volx

BATIMENTS

Patrimoine

La Ville de Châtel-St-Denis compte au total 108 articles inscrits auprès de l'Etablissement Cantonal d'Assurance des Bâtiments pour un montant assuré de Fr. 96'024'300.00.

Personnel du Service des bâtiments

Au 31 décembre 2012, l'effectif du personnel du Service des bâtiments est de 12 personnes, soit :

1 chef de service, 1 adjoint, 1 concierge responsable, 1 employé de piscine, 1 concierge à plein temps et 7 concierges à temps partiel

En plus de la gestion et de l'entretien de l'ensemble des bâtiments, le service s'occupe de l'Univers@lle, de la salle de sport du Lussy, du CAB, de la piscine, du PSS et de la décoration de Noël.

Travaux effectués durant l'année 2012

✚ Abattoir

- Changement du régulateur de froid de la chambre à viande

✚ Bâtiment administratif

- Réfection du plafond du bureau du Secrétaire général
- Modifications de la disposition du mobilier dans divers bureaux
- Modernisation de la porte d'entrée automatique et adaptation aux nouvelles normes de sécurité
- Entretien courant

✚ Ecoles

- Ancien Bourg : remplacement des fenêtres double vitrage par verre triple favorisant les économies d'énergie et pose de stores électriques dans la classe enfantine des combles
- Nouveau Bourg : construction d'un nouveau garage et stockage des vélos pour la mobilité douce
- Fruence : changement de la production de chaleur par le gaz en lieu et place du mazout
- Prayoud : changement de la régulation du chauffage
- Misets : pose d'une barrière automatique à l'entrée de la cour d'école

✚ CAB

- Divers travaux concernant le bon fonctionnement du CAB sont sous la surveillance du Responsable des bâtiments.
- Il est à relever la satisfaction des locataires du CAB envers les autorités communales, le Responsable des bâtiments et le concierge.

✚ Halle de Fossiaux

- Changement de la production de chaleur par le gaz en lieu et place du mazout
- Contrôle électrique quinquennal et réfection des installations

✚ Bâtiment feu et voirie

- L'ancien appartement de service a été meublé afin d'y loger des personnes se retrouvant sans toit du jour au lendemain.

✚ Centre sportif du Lussy

- Révision des mélangeurs de douches visant aux économies d'eau

✚ Salle de sport du Lussy

- Gestion complète du bâtiment par le Service des bâtiments pour l'association des communes de la Veveyse et la Commune de Châtel-St-Denis.

✚ PSS

- Diverses réparations, réfections de peinture et remise en état des installations (appareils de cuisine) pour répondre aux exigences de l'armée qui est le principal locataire
- Réfections suite au contrôle des installations électriques par l'Inspection fédérale des installations à courant fort

✚ Patinoire

- Réparation des luminaires et changement des lampes

✚ Piscine

- Entretien de l'ensemble des installations techniques
- Relevés et rapports Energho pour les consommations d'eau, de chauffage et d'électricité

✚ Univers@lle

- Remplacement du système audio et vidéo de la salle, adaptation aux nouvelles technologies, soit haute définition, blue-ray etc...
- Gestion technique et administrative de la salle de spectacle, peinture annuelle du fond de scène, entretien du matériel : du foyer, des sièges de la salle, de la sonorisation et de la lumière

✚ Bâtiments divers

- Relevés de l'ensemble des bâtiments communaux
- Contrôle périodique des installations électriques y compris réfections par les soins du Service des bâtiments
- Commandes diverses : mazout, matériel de conciergerie, etc...
- Gestion des systèmes de fermeture

COMMERCE, INDUSTRIE, ECONOMIE

L'attractivité de notre Commune n'a pas baissé en 2012 ; de nombreuses entreprises ont manifesté un vif intérêt pour venir s'y implanter. Toutefois, le Conseil communal n'est pas entré en discussion avec des sociétés "mangeuses" de terrain et n'apportant que peu de nouveaux emplois. Cette politique part du principe que le terrain artisanal et industriel est rare et qu'offrir des emplois à nos citoyens permet d'éviter que notre Commune devienne une cité-dortoir.

Choisir les entreprises et ainsi maîtriser le développement de Châtel-St-Denis est une chance mais cela passe obligatoirement par de nouvelles acquisitions de terrains. Le Conseil communal souhaite poursuivre cette voie.

L'administration communale et le Conseil communal ont aussi travaillé en étroite collaboration avec les entreprises qui ont décidé de construire de nouvelles infrastructures. C'est ainsi que la nouvelle usine Marvinpac a pu rapidement sortir de terre. Quant à Swisspor, les travaux de terrassement ont débuté et la nouvelle usine devrait voir le jour en 2013.

Le déplacement de la gare aura des incidences sur le tissu artisanal et industriel de notre Commune. Pour favoriser cette mutation, le Conseil communal a noué de nombreux contacts avec les PME touchées par ce déplacement afin de trouver des solutions pour qu'elles puissent continuer leurs activités dans de très bonnes conditions.

Le dialogue et les échanges entre tous les partenaires de la vie économique de notre cité est également une préoccupation du Conseil communal. Il a renoué avec la tradition en organisant à nouveau une rencontre 5 à 7 à laquelle était convié comme orateur Monsieur Jean-Luc Mossier, Directeur de la promotion économique du Canton de Fribourg.



Construction de l'usine Marvinpac SA, Ch. des Assos

CULTURE

Association culturelle de Châtel-St-Denis

Comité

Présidente : Marie Débois
Vice-présidente : Christel Rohrbasser
Membres : Fabienne Huwiler, Lise-Line Viret, Olivier Pilloud, Christian Sonney,
Catherine Tâche, Suzanne Pitzl, Elodie Hostettler, Jérôme Allaman
Technique : Didier Rocipon et Yann Veyrier

Saison 2011-2012

<i>Date</i>		<i>Nbre de spectateurs</i>
10.09.11	Le Grand Jeu <i>Cie Les Arts</i>	100
08.10.11	Le Bel Hubert & Simon Gerber	120
19.11.11	Jazzybride	80
21.01.12	Napoléon Tropic <i>Théâtre Montreux Riviera</i>	180
11.02.12	Le Médecin malgré Lui <i>Le Nouveau Théâtre</i>	140
17-18.03.12	Henri Dès	Complet
21.04.12	Eric Antoine	Complet

INSTRUCTION PUBLIQUE

Elèves & Enseignants

Effectifs des classes prévus pour la rentrée 2012/2013 (état au 2 juillet 2012)

CLASSES	TITULAIRES	F	G	TOTAL	LIEU
Enfantine		EE1 /	EE1 /	EE1 + EE2 =	
		EE2	EE2	Total	
	Büchler Déborah	4 / 7	4 / 4	8 + 11 = 19	Ancien-Bourg
	Bunjaku-Fazliu Blerta	4 / 5	5 / 5	9 + 10 = 19	La Châteloise
	Collard Stéphanie	5 / 5	5 / 4	10 + 9 = 19	Le Bourg
	Della Marianna Sylvie	6 / 5	4 / 4	10 + 9 = 19	Le Bourg
	Rossel Marie	5 / 5	5 / 4	10 + 9 = 19	La Châteloise
	Esseiva C. / Genoud A.	4 / 4	4 / 6	8 + 10 = 18	Les Misets
Kaelin Sophie	4 / 4	5 / 6	9 + 10 = 19	Les Misets	
« dont 1 intégration EE2 »					
Genoud M. / Gloor V.	4 / 5	5 / 5	9 + 10 = 19	Les Misets	
1 ^{ère} primaire	Gadiaga A. / Perroud S.	8	12	20	Les Misets
	Uldry A. / Vallélian A.	9	11	20	Les Misets
	Schneuwly G. / Gloor V.	9	10	19	Les Misets
	Giramonti Laëtitia	10	10	20	Le Bourg
	Dorsaz Claire	9	10	19	Ancien-Bourg
2 ^{ème} primaire	Maradan S. / Jordan A.	9	11	20	Le Bourg
	Maillard F. / Monnard M.	8	11	19	Le Bourg
	Romanens E. / Annen S.	10	11	21	Le Bourg
3 ^{ème} primaire	Dévaud F. / Aeby Chr.	11	12	23	Le Bourg
	Grangier Fragnière Anne	11	13	24	Le Bourg
	Guilfod A. / Avelia C.	11	12	22	Le Bourg
	« dont 1 intégration »				
4 ^{ème} primaire	Dorthe Laurent	10	13	23	Le Bourg
	Castella M. / Bürki V.	10	14	24	Ancien-Bourg
	« dont 1 intégration »				
Colliard Emilie	12	12	24	Le Bourg	
5 ^{ème} primaire	Bergmann D. / Monney E.	10	10	20	Prayoud
	Genoud I. / Genoud A.	9	10	19	Insitut St-Fr.
	Seydoux Raphaël	9	11	20	La Châteloise
6 ^{ème} primaire	Genoud Nicolas	11	9	20	Le Bourg
	Progin M. / Menoud S.	7	11	18	Ancien CO
	Emonet G. / Tena F.	7	12	19	Ancien-Bourg
	« dont 1 intégration »				
	Perroud A. / Colliard S.	10	9	19	Fruence

Classe de développement

Une seule classe de développement s'est ouverte pour l'année scolaire 2012/2013.

Enseignante : Mme Eglantine Fontanellaz Lagrange

A la rentrée 2012/2013, la classe de développement comptait 8 élèves, dont 3 de Châtel-St-Denis/Les Paccots, 1 de Remaufens, 2 d'Attalens, 1 de St-Martin et 1 de Bossonnens.

Répartition

Pour l'année scolaire 2012/2013, l'école enfantine est répartie en 8 classes, dont 3 dans le bâtiment scolaire des Misets, 2 à l'école du Bourg, 1 à l'Ancien-Bourg et 2 à *La Châteloise*. A la rentrée scolaire, les classes enfantines comptaient 151 élèves au total, à savoir 73 en 1^{ère} et 78 en 2^{ème} année (dont 1 en concept « intégration* »).

L'école primaire est répartie en 21 classes pour un total de 433 élèves à la rentrée scolaire 2012/2013, dont 3 en concept « intégration* ». Elles sont situées dans les bâtiments scolaires des Misets, du Bourg, de l'Ancien-Bourg, de Prayoud, de Fruence et à *La Châteloise*. Il a également été nécessaire de louer une classe dans l'ancien bâtiment du Cycle d'Orientation de la Veveysse et à l'Institut St-François de Sales.

** Un élève au bénéfice du Service d'intégration compte pour 3 élèves dans les effectifs. Les critères d'analyse pour l'attribution de cette mesure d'aide dépendent du Service de l'enseignement spécialisé et découlent d'un bilan psychologique ou psychopédiatrique. C'est une mesure d'aide importante qui ne peut pas être décidée par les enseignants, ni par l'Inspecteur des classes enfantines et primaires.*

Les 29 classes d'école enfantine et primaire sont confiées à 44 enseignants, dont 37 femmes et 7 hommes.

6 enseignantes se répartissent les cours d'activités créatrices.

Nous tenons à remercier notre corps enseignant de son travail précieux et de son excellente collaboration avec les autorités communales, ainsi que l'Inspectrice, Mme Carole Angéloz, pour son écoute et son soutien.

Nous remercions tout particulièrement Mme Francine Dévaud, responsable d'établissement, de sa collaboration efficace avec la Commission scolaire et Mme Florence Veri, administratrice des écoles.

Soutien MCDI, appuis et autres cours dispensés

M. Christophe Colliard fonctionne comme MCDI, c'est-à-dire maître de classe de développement itinérant. Un MCDI est un enseignant qui a suivi une formation spécialisée afin de mieux aider les élèves qui rencontrent des difficultés dans leur apprentissage. Le MCDI travaille parfois dans la classe avec l'enfant et quelques autres élèves ou alors il travaille seul avec l'enfant.

Mme Francine Dévaud, responsable d'établissement, organise les cours d'appui et de langues, lesquels sont donnés dans le cadre de l'horaire scolaire. 16 unités (1 unité = 50 minutes) hebdomadaires ont été attribuées à notre cercle scolaire pour les appuis et cours de langue par l'Inspectrice scolaire et sont prises en charge par le Canton. 12 unités sont dispensées par Mme Fabienne Huwiler et 4 par Mme Anne Genoud. A titre exceptionnel et en raison d'un nombre important de nouveaux élèves allophones, 5 unités hebdomadaires supplémentaires d'appui de langue ont été attribuées à notre cercle scolaire, pour quelques mois.

Evolution de l'effectif 2001-2013

Année scolaire	Classes primaires	Classes enfantines	Total
2001/2002	351	55	406
2002/2003	369	59	449
2003/2004	391	53	444
2004/2005	386	67	453
2005/2006	419	58	477
2006/2007	427	58	485
2007/2008	417	63	480
2008/2009	421	67	488
2009/2010	429	64	493
2010/2011	410	65	475
2011/2012	404	174	578
2012/2013	433	151	584

Personnel : départs et arrivées

Mme Eglantine Fontanellaz Lagrange a été engagée, à temps complet, pour la classe de développement, dès la rentrée 2012/2013, pour succéder à Mme Angélique Jordan, qui a choisi de réduire son taux d'activité suite à son congé maternité. Elle travaille en duo avec Mme Stéphanie Maradan, en 2^{ème} primaire.

Mme Florence Tâche, qui travaillait en duo avec la dernière nommée, a quitté ce poste pour un changement d'orientation professionnelle. Elle donne des cours d'appui dans les cercles scolaires de Remaufens et Châtel-St-Denis.

Mme Sophie Von Allmen a quitté notre Cercle scolaire pour raison familiale. Mme Virginie Gloor a été engagée pour lui succéder, avec un taux d'activité de 80 %, respectivement de 40 % dans la classe enfantine de Mme Monique Genoud et de 40 % dans la classe de 1^{ère} primaire de Mme Gaëlle Schneuwly. Mme Carole Hochstrasser, qui enseignait en duo avec la dernière nommée a quitté notre cercle scolaire pour rejoindre celui de son domicile.

Après plus de 20 années d'enseignement en classe enfantine, Mme Marianne Gachet a fait valoir ses droits à la retraite anticipée. Mme Sophie Kaelin, qui travaillait en duo avec la prénommée, a repris leur classe à elle seule. Pour ce faire, elle a augmenté son taux d'activité à 100 %.

Suite à son congé maternité, Mme Sarah Annen a choisi de réduire son taux d'activité à 60 % et de travailler en duo 1P-2P avec Mme Emilie Romanens, qui a également réduit son taux d'activité à 40 %, suite à son congé maternité.

Deux classes supplémentaires de 1^{ère} primaire ont dû être ouvertes (3 classes en 2011-2012). Mme Claire Dorsaz, qui enseignait en enfantine, a souhaité prendre l'une d'elles. Mme Marie Rossel a été engagée pour succéder à la prénommée en enfantine. Mme Laetitia Giramonti, qui enseignait en 3^{ème} primaire, tient la 5^{ème} classe de 1^{ère} primaire.

Mmes Anne Genoud, Stéphanie Menoud, Sarah Colliard et Elodie Monney effectuent des unités de décharge dans les classes respectives de Mmes Colette Esseiva et frère Genoud, ainsi que de MM. Marcel Progin, André Perroud et Denis Bergmann. Dès leur 50^{ème} anniversaire, les enseignants ont droit à deux unités de décharge hebdomadaires.

Activités sportives et culturelles

Tous les élèves ont pu assister au spectacle « *C'est pas drôle* » de la compagnie *Sourires pour tous*, organisé les lundi 7, mardi 8 et jeudi 10 mai 2012, à l'Univers@lle. Répartis en 3 groupes de 200, les élèves ont bénéficié d'un spectacle d'environ 1 heure, suivi de 2 ateliers (1 le matin et 1 l'après-midi).

La sortie au cirque Knie a eu lieu le jeudi après-midi 20 septembre 2012 avec les élèves de 4P, 5P et de la classe de développement, soit 138 élèves. Les déplacements se sont faits en train.

Avant les vacances de Noël, le film « *Ernest et Célestine* » a été projeté au cinéma Sirius pour les classes enfantines et 1P à 3P. Les classes de 4P à 6P ont pu assister au film « *Les enfants loups* ». Lors de l'entracte, les membres de la Commission scolaire ont distribué un goûter aux enfants.

Spectacle scolaire

Un grand spectacle scolaire est organisé tous les 7 ans, de manière à ce que chaque élève ait l'occasion de vivre cette aventure dans le courant de sa scolarité.

Tous les élèves et l'ensemble du corps enseignant ont réalisé le spectacle « Le tour du monde en 80 jours ». Six représentations ont eu lieu, entre le 29 juin et le 4 juillet, à l'Univers@lle.

L'excellente qualité de ce spectacle a été unanimement reconnue par tous les spectateurs.

Avec le bénéfice, le corps enseignant a pu offrir aux enfants une sortie culturelle adaptée à leur âge. Les élèves de 2^{ème} enfantine, 1P et 2P sont allés au Petit Théâtre de Lausanne au cours du mois de novembre. Les classes de 3P à 6P iront au théâtre Nuifhonie de Fribourg le mardi 7 mai 2013, assister au spectacle « 20'000 lieux sous les mers ». Les élèves actuellement en première année du CO ont reçu 2 places de cinéma au Sirius de Châtel-St-Denis.

Les enseignants ont également décidé de faire un don aux 3 associations suivantes :

- Les cartons du cœur
- Loisirs pour tous
- Sho Mbotoka

La Commission scolaire a été invitée à participer à la remise de dons officielle, le jeudi 13 décembre 2012.

Transports scolaires

Différents transports scolaires sont à la disposition des élèves. Les enfants domiciliés aux Paccots empruntent le bus de ligne des tpf, munis d'un abonnement pris en charge par la Commune. Ceux de la Frasse prennent un bus tpf exclusivement réservé aux transports scolaires, lequel a été mis en place sur mandat communal.

41 élèves des classes enfantines et primaires bénéficient du bus scolaire reliant la Frasse à Châtel-St-Denis. Le coût pour 2012 s'est élevé à Fr. 103'830.-. La somme de Fr. 24'550.- a été refacturée au Cycle d'Orientation de la Veveyse, pour ses 12 élèves qui ont emprunté ce transport durant l'année scolaire 2011-2012.

47 élèves primaires et enfantines empruntent le bus qui assure la liaison entre Châtel-St-Denis et Les Paccots. Les abonnements sont pris en charge par la Commune de Châtel-St-Denis. Le coût pour 2012 s'est élevé à Fr. 21'150.-.

Toutes les informations nécessaires concernant les transports scolaires sont disponibles sur le site Internet communal www.chatel-st-denis.ch, sous la rubrique *Ecoles, Enfantine & primaire, Transports scolaires*.

Médecine scolaire

Avant l'entrée à l'école primaire, soit durant leur 2^{ème} année d'école enfantine, les enfants doivent subir un examen médical auprès d'un des médecins scolaires officiels, à savoir les Docteurs Xavier Onrubia ou Thierry Guéron, aux frais de la Commune, ou d'un médecin du choix des parents, aux frais de ces derniers.

Une visite médicale est organisée à l'attention des élèves de 5^{ème} primaire auprès des médecins scolaires officiels, à la charge de la Commune. Dans le cas où des parents refusent cette visite, ils doivent faire suivre l'examen requis auprès d'un médecin de leur choix, à leurs frais.

En 2012, le Réseau Santé Veveyse a effectué une audiométrie sur les élèves des classes enfantines, de 5^{ème} primaire et de la classe de développement. Il est également intervenu pour le contrôle des poux dans différentes classes. Le coût de ces interventions, d'un montant total de Fr. 2'546.40, a été pris en charge par la Commune.

En 2012, le Dr Pauline Rodrigues Rocha, de Vevey, a effectué le dépistage scolaire de la vue sur les élèves des classes enfantines, de 5^{ème} primaire et de la classe de développement. Le coût a été pris en charge par la Commune, à savoir le montant de Fr. 924.-.

Accueil extrascolaire

Le Service d'accueil extrascolaire mis en place à la rentrée scolaire 2011 connaît un grand succès. 135 enfants fréquentent cette infrastructure (91 en 2011).

Mme Patricia Liechti, responsable du Service, encadre les enfants, secondée par quatre accueillant(e)s, ainsi que les Révérendes Sœurs. Les élèves enfantines sont accompagnés sur le chemin écoles-AES.

En fonction de leurs revenus, les parents bénéficient d'une subvention communale ainsi que cantonale pour les élèves enfantines. Le prix du repas est fixé à Fr. 8.65 et ne fait pas l'objet de subventionnement.

Commission scolaire

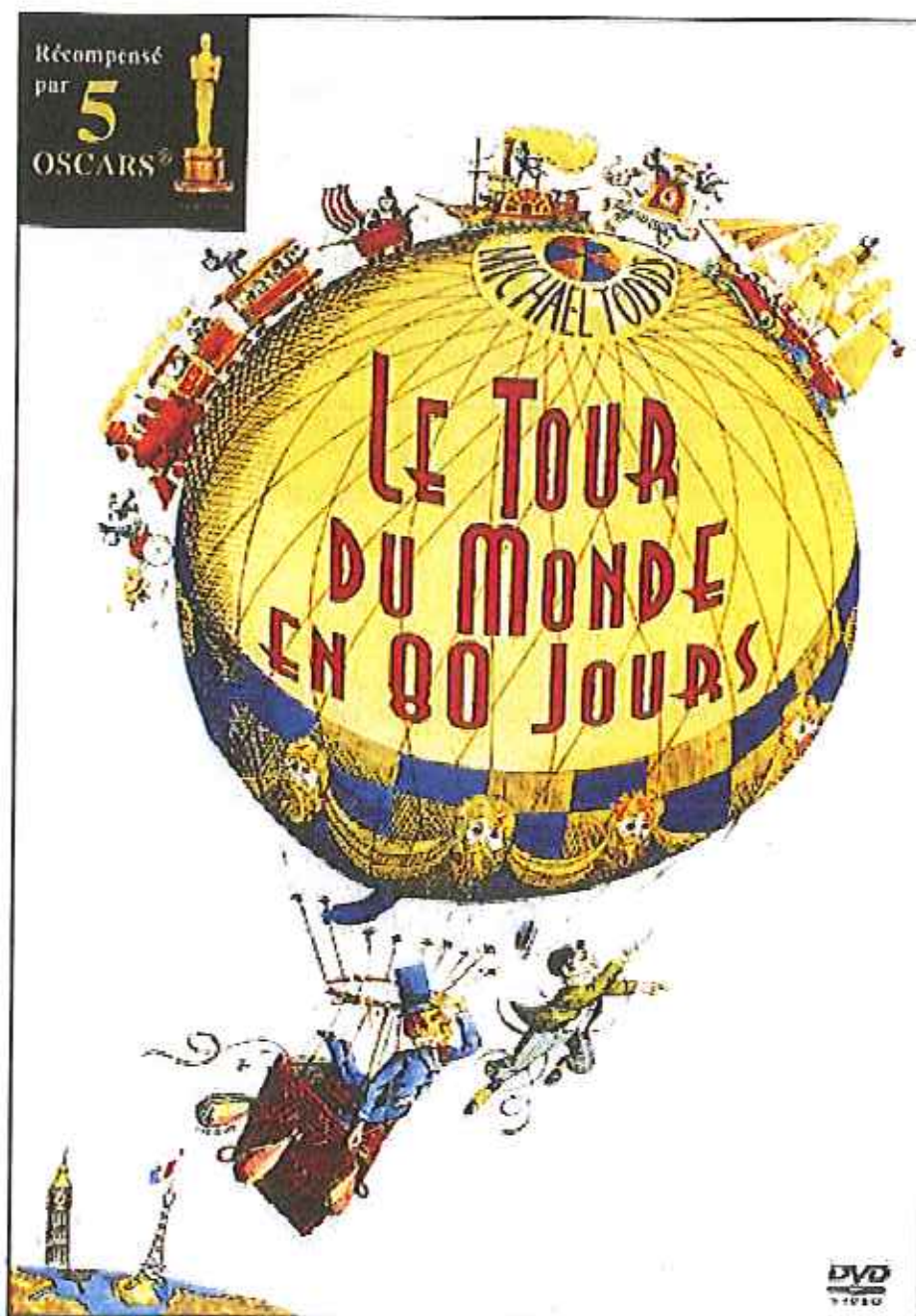
M. Michel Pellouchoud a rejoint la Commission scolaire le 8 mars 2012, pour succéder à M. Philippe Hurni, démissionnaire.

M. Daniel Figini a représenté l'APEC au sein de la Commission scolaire jusqu'à la fin de l'année 2012. L'APEC a désigné Mme Clotilde Caron Meier pour lui succéder. Les deux prénommés ont participé ensemble à la séance plénière du 3 décembre.

La Commission scolaire s'est réunie à 26 reprises durant l'année 2012, dont 7 séances plénières, en faveur du bon fonctionnement des écoles châtelaises. Ses occupations ont porté sur l'organisation de l'année scolaire, la visite des classes, l'organisation du bar tenu par la Commission scolaire et l'APEC lors des représentations du Spectacle scolaire,

l'engagement des nouveaux enseignants, l'évolution du Service d'accueil extrascolaire, le nouvel horaire scolaire mis en place dès le 10 décembre 2012 en relation avec le nouvel horaire CFF, l'étude de l'attribution des classes dans la future école du Lussy, l'étude de projets de loi et directives, les questions relatives aux transports scolaires, l'organisation des activités culturelles et sportives, diverses demandes et questions de la part des parents des élèves fréquentant nos classes.

Un grand merci à tous les membres de la Commission scolaire pour leur dévouement et leur implication dans la vie de nos écoles.



SPORT

Prix du Mérite sportif

En 2012, le Conseil communal a décidé de remettre des prix de mérite sportif, comme cela avait déjà été fait en 2011 et plusieurs fois par le passé. Ce sont donc 6 lauréats

- | | |
|----------------------|--|
| ✚ Olivia Gachoud | Promotion en ligue nationale B de volleyball avec l'équipe de Fribourg |
| ✚ Alexandre Curchod | Vice-champion suisse 2012 catégorie Senior en tir à l'arc |
| ✚ Loïc Michel | Champion suisse catégorie promo de snowcross |
| ✚ Rudy Liaudat | Champion suisse catégorie élite de snowcross |
| ✚ Sébastien Gonzalez | 3 ^{ème} qualification pour le championnat du monde Ironman de triathlon à Hawaï |
| ✚ Léo Seydoux | sélection en équipe suisse M-15 de football |

qui, le 30 novembre 2012, après avoir partagé une fondue avec les autorités, ont reçu leur prix à l'Universalle. Le prix que reçoivent les candidats est un diplôme réalisé par M. Jean-Paul Monnard. Ces trophées leur ont été remis par notre Invité d'honneur, M. Michel Pont, qui en deuxième partie de soirée, lors d'un échange avec le public, a répondu à des questions sur tous les sujets concernant l'évolution du football actuel, élargissant ses analyses averties à tous les autres sports, notamment ceux pratiqués par les lauréats qu'il venait de récompenser.

Cette soirée mémorable a été mise sur pied par un petit groupe formé de Mme Mélanie Striffeler, représentant le FC Châtel, coorganisateur de la soirée avec la Commune, Mme Jael Bosson, secrétaire du Service technique, M. Mike Seider, M. Pascal Genoud, Ingénieur de ville, et M. Jérôme Allaman.



Lauréats au Mérite sportif (manque Liaudat Rudy), accompagnés de Michel Pont

ENVIRONNEMENT

Gestion des déchets - rubrique comptable 72

Les charges brutes de la gestion des déchets s'élèvent à Fr. 675'509.08 en 2012 et les revenus à Fr. 589'541.74. **Le taux de couverture est de 87.27 %** contre 86.46 % prévu au budget et 83.83 % aux comptes 2011.

Le coût net de ce service s'élève à Fr. 609'045.06 (charges brutes totales moins les ristournes de Fr. 45'677.57 ainsi que la participation de la SAIDEF de Fr. 20'786.45), **le coût net par habitant s'élève à Fr. 99.30**. En 2011, il s'élevait à Fr. 106.25.

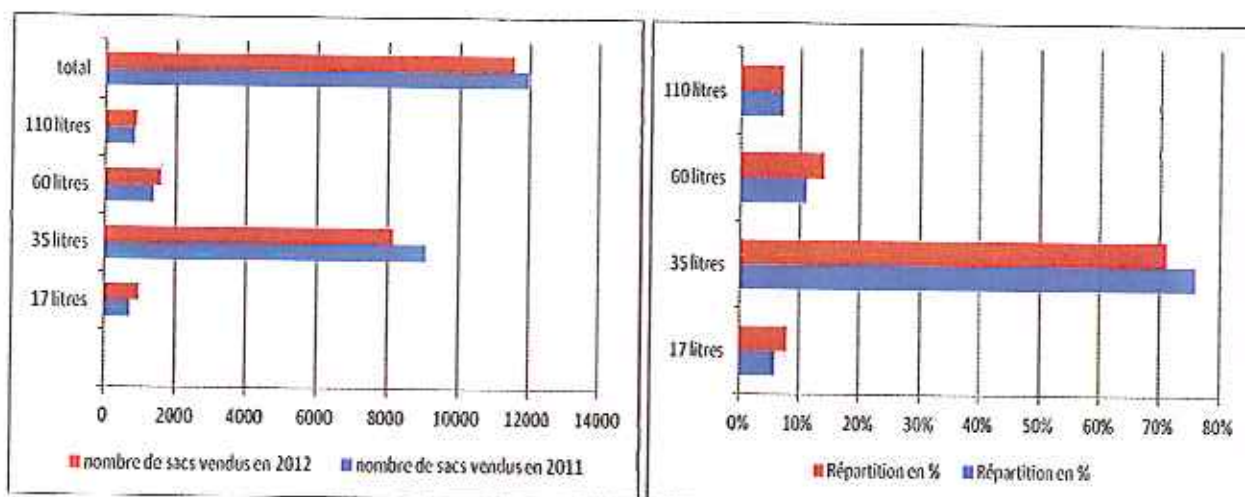
Dès 2012, la rubrique 72 a été subdivisée en deux catégories pour l'analyse des coûts. La rubrique 720 enregistre la gestion des ordures ménagères alors que la rubrique 721 enregistre la gestion de la déchetterie. **Toutefois, le règlement communal est unique et fixe la couverture minimale des charges pour la gestion des déchets à 70 %.**

Ordures ménagères - rubrique comptable 720

817.8 tonnes de déchets urbains issus des moloks ont été traités en 2012, contre 779 tonnes en 2011.

Le coût net de ce service s'élève à Fr. 185'674.25, y compris les frais financiers et la déduction de la participation de la SAIDEF, soit **un coût net par habitant de Fr. 30.25** et par tonne de Fr. 227.05.

Le nombre de rouleaux de sacs jaunes vendus en 2012 s'élève à 11'540 rouleaux, tout volume de sacs confondu, alors qu'en 2011, on enregistrait 11'968 rouleaux vendus. **71 % de la population utilise des sacs de 35 litres** (75 % en 2011). Il ressort des estimations que chaque habitant utilise en moyenne 1.8 rouleaux de sacs par an, soit 18 sacs. Ce qui correspond à 1.4 sacs par semaine pour un ménage de 4 personnes. Les revenus pour la taxe au sac s'élèvent à Fr. 207'353.87.



En 2012, la Commune a eu le plaisir d'offrir 680 rouleaux de sacs de 35 litres pour 85 enfants. Ces rouleaux ont été distribués à la naissance ou à l'arrivée d'un enfant de moins de 2 ans. Pour rappel, en 2010 c'est aussi 680 rouleaux qui ont été distribués pour 85 enfants et en 2011, c'est 792 rouleaux pour 99 enfants.

Le Conseil communal a dû malheureusement infliger des amendes pour des sacs non conformes pour un total de Fr. 3'500.-, représentant 17 amendes.

Déchetterie – rubrique comptable 721

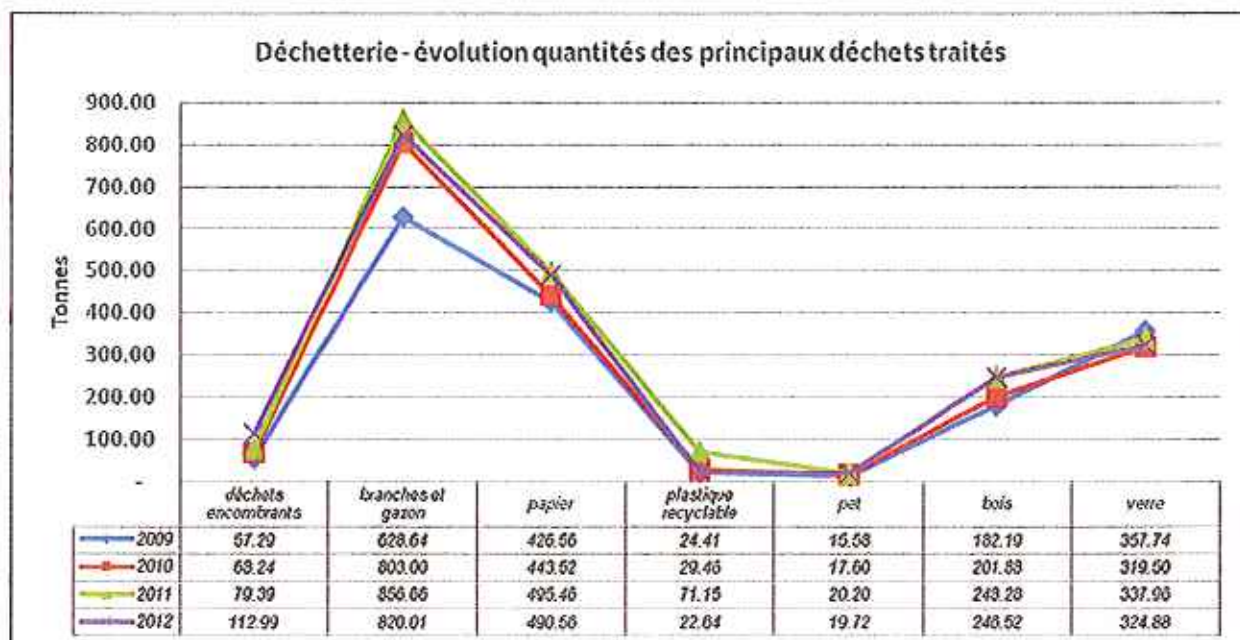
Le coût net de ce service s'élève à Fr. 423'370.82, y compris les frais financiers et la déduction des ristournes, **soit un coût net par habitant de Fr. 69.05.**

Ce service gère tous les déchets recyclables. En 2012, le montant des ristournes s'élève à Fr. 45'677.57 alors que le budget prévoyait Fr. 37'500.-.

Le volume des déchets encombrants a augmenté par rapport à 2011, puisque le plastique n'est plus recyclé et est traité avec les déchets encombrants.

On remarque par contre que suite à diverses campagnes de sensibilisation, le volume des branches et du gazon tente à diminuer.

S'agissant des autres déchets, on constate une certaine stabilité.



TRAVAUX

Le responsable du dicastère des travaux travaille en collaboration avec le Responsable du Service technique et le Chef du Service de la voirie.

Personnel du Service technique communal

Le personnel du Service technique comprend : un Ingénieur et trois dessinateurs, à plein temps, ainsi qu'une secrétaire à 80 %.

Personnel de la voirie

Le personnel de la voirie comprend un Chef de service, deux remplaçants et treize employés représentant différentes professions telles que menuisier, charpentier, maçon, mécanicien, peintre et manoeuvre.

Huit d'entre eux possèdent le permis poids lourd et deux possèdent le permis de machiniste.

Pour les chauffeurs poids lourd, des cours de perfectionnement sont obligatoires chaque année.

Véhicules et matériel

	Année d'acquisition
↓ Unimog U400	2011
↓ Camion Iveco	2003
↓ Lame à neige	2004
↓ Unimog U300	2005
↓ Scam	2005
↓ Bus VW	2000
↓ Chargeuse Liebherr	2006
↓ Lame Sicométal chargeuse	1987
↓ Pony 84	2010
↓ Pony 1561	2009
↓ Laveuse pour Pony 84 et 1561	2009
↓ Coupe bordure pour Pony	2009
↓ Brise glace pour Pony	2010
↓ Boki	2007
↓ Fraiseuse pour Pony	2009
↓ Elévateur	1999
↓ Pelle retro	2009
↓ Rouleau compresseur	2008
↓ Epareuse Rapid	2009
↓ Faucheuse Rapid	2011
↓ Jeep Mitsubishi L200	2012
↓ Bus VW (supplémentaire)	2012
↓ Aspirateur de ville (Giouton)	2012
↓ Meili Transporteur	2012

Travaux routiers exécutés en 2012

Banque UBS

Réfection du trottoir devant la banque UBS

Bâtiment Polygone

Réfection du trottoir devant le bâtiment du Polygone

Route des Terraux

Correction des grilles et regards de la route des Terraux

Route de la Chauz

Réfection de la route de la Chauz (Pont Cantin direction Vuavre)

Chemin de La Lavanche

Réfection du chemin de La Lavanche

Route de Prayoud

Réfection de la route de Prayoud côté Châtel-St-Denis

Route des Dailles

Réfection de la route des Dailles côté Rosalys

Route des Dailles

Réfection de la route des Dailles côté patinoire

Colas « Valorcol »

Réfection de trois secteurs avec un nouveau produit de l'entreprise Colas, le « Valorcol » :

- La route de la Bria « Le Valorcol »
- La route de la Cierne « Le Valorcol »
- Chemin de la Gurla « Le Valorcol »

Route de la Cierne

Route de la Cierne (suite Valorcol)

Route de Vevey

Réfection du trottoir de la route de Vevey 105-115

Route de Bulle

Réfection du trottoir de la route de Bulle 4-16

Route du Lac Lussy

Réfection de la route du Lac Lussy – croisée Coufa via la Croix de Nervau

Route de Fruence

Réfection de la route de Fruence

Explication du produit « Valorcol »

- une émulsion d'enrobage cationique classique : **COLACID H** ou **S** à 60 %, dont la pénétration du liant de base est adaptée au cas de chantier
- une émulsion surstabilisée : **REGESTAB E**, qui permet de régénérer les caractéristiques du liant des agrégats de façon à obtenir la classe de pénétration souhaitée pour les besoins du chantier
- le liant mixte : **STABICOL 50** ou **90**. Ce liant est fabriqué par mélange de ciment ou de liant hydraulique routier et d'émulsion de bitume spéciale sur le site de la centrale par une unité de fabrication spécifique au procédé **STABICOL**

Déneigement des routes

L'hiver 2011-2012 a été un hiver rigoureux, puisque le montant budgétisé de Fr. 200'000.- a considérablement été dépassé et a finalement atteint la somme de Fr. 270'000.-.

Un accord avec le Service des forêts a été mis en place pour venir en aide au Service de la voirie en cas de grosses chutes de neige. L'équipe des forêts aide déjà la voirie en dégagant toutes les bornes hydrantes et les gargouilles sur les secteurs du haut.

Quatre entreprises locales viennent en appui au Service de la voirie pour le déneigement. Il s'agit de MM. Armand Millasson, Henri Genoud, Philippe Genoud et François Genoud.

Parcs & Jardins

Une équipe « parcs & jardins » s'occupe de garnir et d'entretenir tous les parterres et les décorations florales de la ville.

Le Conseil communal remercie également tous les propriétaires privés qui fleurissent leurs maisons et balcons. De cette façon, ils contribuent à l'embellissement de la Commune.

Pour la période des fêtes de fin d'année, le Service de la voirie et le Service des bâtiments s'occupent de l'illumination de la ville.

Principales tâches de l'édilité

Les employés de la voirie sont appelés à exécuter les travaux suivants :

- ✚ Le déblaiement et l'entretien des routes, des trottoirs et des places de parc
- ✚ L'entretien et les réparations des engins de déneigement
- ✚ Le curage des coulisses, des canalisations et autres ouvrages de génie civil
- ✚ Divers entretiens et réparations dus au vandalisme, notamment dans les WC publics

- ✚ L'entretien courant des bâtiments, des écoles et des chalets d'alpages
- ✚ L'entretien du centre sportif du Lussy
- ✚ L'arrangement et l'arrosage des parterres et des pelouses
- ✚ Le balayage et le lavage des routes
- ✚ Le marquage des routes et des passages piétonniers
- ✚ Le ramassage et nettoyage des centres de tri de la Commune
- ✚ La surveillance du centre de tri
- ✚ L'entretien de la zone récréative des Paccots
- ✚ La creuse des tombes et l'entretien du cimetière
- ✚ L'entretien des tables de l'USL et des stands de marché
- ✚ L'aide aux sociétés locales pour différentes manifestations
- ✚ L'exploitation de la patinoire des Paccots
- ✚ Les travaux avec la pelle rétro
- ✚ Le nettoyage de graffitis
- ✚ L'entretien des chemins pédestres
- ✚ La pose de signaux

POLICE

Police locale

La Police locale, sous la direction et la responsabilité du Conseil communal, et sous l'autorité administrative du Secrétaire général, a la mission, selon les bases légales en vigueur :

- ✚ de superviser, du point de vue de la sécurité et du stationnement, les manifestations régulières ou ponctuelles sur le territoire communal
- ✚ de maintenir l'ordre et la tranquillité publics en collaboration avec la Police cantonale, notamment en effectuant régulièrement des patrouilles pédestres ou mobiles
- ✚ de veiller au respect des bonnes mœurs et à la sécurité publique, en particulier à la protection des personnes et des biens, ceci en collaboration avec la Police cantonale. Dans ces cas, l'assistant de police est amené très souvent à assurer le lien entre la population et la Police cantonale
- ✚ gestion de la signalisation lors de chantiers importants sur le territoire communal, notamment en participant ponctuellement à la séance de chantier avec le Service technique communal

Patrouilleurs scolaires

La Police locale organise notamment les patrouilleurs scolaires qui assurent la sécurité des élèves sur le chemin de l'école. De nombreuses patrouilles à proximité des écoles lui permettent en outre de sensibiliser enfants et adultes aux dangers de la route et de leur indiquer les comportements à adopter aux abords des lieux scolaires.

Déprédations et plaintes pénales

L'assistant de police est en outre amené à déposer des plaintes pénales au nom de la Commune, notamment lors de déprédations constatées sur les bâtiments communaux ou dans les lieux publics. Si les déprédations sont encore malheureusement courantes, le Conseil communal a constaté une diminution des cas, qu'il attribue entre autres à la rigueur mise dans le suivi de ces affaires. En effet, plusieurs dénonciations ont abouti à des condamnations pécuniaires ou à des travaux d'intérêt général, contribuant à sensibiliser les auteurs aux conséquences de leurs comportements.

Stationnement

Le contrôle des parkings de la Commune est également une des tâches de la Police communale. Le respect des règles de stationnement favorise un trafic harmonieux (moins de véhicules immobilisés sur la chaussée dans l'attente d'une place de parc,...) et une meilleure sécurité routière (sanction des véhicules parkés hors case, obstruant la visibilité des autres conducteurs,...).

La Police communale a dû intervenir à de nombreuses reprises pour verbaliser des automobilistes ne respectant pas les emplacements, la durée du parc ou les tarifs des parkings payants. En 2012, 692 amendes d'ordre ont ainsi sanctionné ces infractions. La Police communale peut en outre faire procéder à l'évacuation de véhicules abandonnés ou dont le stationnement présente un danger. Six véhicules ont ainsi été évacués en 2012, générant plusieurs centaines de francs d'amende et de frais à leurs propriétaires.

Vidéosurveillance

Les nouvelles normes cantonales en matière de vidéosurveillance ont limité le recours au système mobile actuel. En effet, la nouvelle loi fribourgeoise en la matière oblige les communes à adopter des règlements d'utilisation pour chaque lieu susceptible de faire l'objet d'une surveillance.

Le Conseil communal a déposé un projet de règlement portant sur la place villageoise de Fruence au printemps 2012 et est dans l'attente d'une approbation par les services cantonaux compétents. La surveillance de plusieurs autres lieux est également à l'étude. A noter que le recours à la vidéosurveillance a permis l'identification d'auteurs de déprédation, notamment à Fruence, auteurs qui ont dû s'acquitter des frais de nettoyage et de remise en état de la place.

CIMETIERE

En date du 18 octobre 2012, le Conseil Général a validé le nouveau règlement du cimetière de Châtel-St-Denis. Ce règlement est disponible sur le site de notre Commune (www.chatel-st-denis.ch).

Afin de répondre au mieux à la sensibilité et à l'évolution des mœurs de nos concitoyens, les principaux changements consistent notamment à la suppression du renouvellement des concessions et à la création d'un secteur de tombes cinéraires.

Le Conseil Communal apporte un soin particulier à l'entretien de ce lieu de recueillement.

FORETS

Service des forêts

Le 6^{ème} arrondissement forestier Glâne-Veveyse représente une surface totale de 6'804 ha répartie sur 6 triages. Sur le district de la Veveyse, la forêt représente une surface totale de 3'679 ha.

Du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2009, le triage forestier 6.6 de Châtel-St-Denis comprend une surface totale de 1'595 ha (725 ha de forêts publiques et 870 ha de forêts privées) soumis à la législation forestière selon la répartition suivante :

- ↓ Forêts publiques : 725 ha / 2 propriétaires : Commune : 711 ha et Paroisse : 14 ha
- ↓ Forêts privées : 870 ha / 446 propriétaires

Au 1^{er} janvier 2010, 172 ha de forêts privées sises sur le territoire communal de Châtel-St-Denis du secteur « Chaudereire – Belmont – Molard Marmet – Montabiet » ont été transférés du triage 6.6 de Châtel-St-Denis au triage 6.4 de la Basse-Veveyse. Ces massifs forestiers ont été choisis car ils sont situés en limite ou à proximité des forêts domaniales du secteur « Pra de la Chaux – Montgevin – Côte à Rami » et gérées par la corporation forestière de la Basse-Veveyse.

Cette modification de la délimitation des triages forestiers 6.4 de la Basse-Veveyse et 6.6 de Châtel-St-Denis a été effectuée dans le but de rééquilibrer les tâches étatiques des gardes forestiers.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le triage forestier 6.6 de Châtel-St-Denis comprend donc une surface totale de 1'423 ha (725 ha de forêts publiques et 698 ha de forêts privées).

Malgré cette diminution de surface, le triage forestier de Châtel-St-Denis représente un volume de travail d'environ 49 % (53 % pour la période de 2005 à 2009) pour les tâches étatiques du garde forestier.

Personnel

Au début de l'année 2012, l'effectif du Service des forêts comprenait 8 collaborateurs soit 1 apprenti, 4 forestiers-bûcherons, 1 machiniste sur le véhicule de débardage, 1 contremaître forestier et 1 garde forestier.

A la suite de son apprentissage dans notre entreprise, M. Swen Brülhart a été engagé pour une durée déterminée jusqu'au début de ses obligations militaires et a quitté notre Service forestier le 30 juin 2012.

Employé depuis le 1 janvier 2009, M. Pascal Monney a choisi de poursuivre sa carrière professionnelle dans une entreprise forestière privée et a également quitté notre Service forestier le 31 juillet 2012.

M. Andy Furter a été engagé comme apprenti et a débuté son apprentissage le 20 août 2012.

Titulaire d'un CFC de forestier-bûcheron après avoir suivi sa formation à la corporation forestière de la Basse-Veveyse, M. Franck Rime a été engagé au 1 septembre 2012 afin de renforcer le nombre de professionnels dans notre entreprise.

Travaux 2012

Pour l'année 2012, la planification et le volume du travail ont été ciblés sur les principaux travaux suivants :

- ✚ Coupe de bois et exploitation de bois endommagés
- ✚ Plantation et éclaircie dans un peuplement de perchis
- ✚ Projet de sylviculture PI
- ✚ Coupe de régénération déficitaire au câble-grue
- ✚ Génie forestier / travaux de stabilisation
- ✚ Travaux pour collectivités publiques et prestations diverses

Coupe de bois et exploitation de bois endommagés

Durant l'année 2012, 4'858 m3 de bois ont été commercialisés sur une exploitation totale de 5'280 m3 et classés en divers assortiments selon la répartition suivante :

- ✚ Bois de service : 3'238 m3 / Bois commercialisés
- ✚ Bois pour caisson : 40 m3 / Utilisation pour travaux de stabilisation à la route de Rathvel
- ✚ Bois d'industrie : 32 m3 / Bois résineux
- ✚ Bois de feu : 505 m3 / Bois feuillus
- ✚ Bois énergie : 886 m3 / Bois rond résineux
157 m3 / Bois rond feuillus

A la fin 2012, un volume de 422 m3 de bois de service est resté en altitude en raison des fortes chutes de neige et n'a pas été commercialisé.

Moyens d'exploitation

Façonnage : Tronçonneuse : 5'280 m3

Débardage : Débusquage : 3'445 m3
Câblage : 1'670 m3
Héliportage : 165 m3

Par rapport au volume total de 5'280 m3, 208 m3 ont été bûcheronnés et débardés dans le cadre d'un cours EFS pour la formation d'apprentis de 3^{ème} année.

L'exploitation des bois endommagés a été exécutée au début du printemps et durant l'été 2012 et représente un volume de 690 m3. La tempête « Joachim » du 16 décembre 2011 a causé des dégâts pour un volume de 620 m3, soit 475 m3 dans les divers massifs forestiers situés hors projet et 145 m3 dans le périmètre du projet PI (Essert à Monnard : 90 m3 et Les Pueys : 55 m3). Un volume de 70 m3 de bois endommagés a encore été exploité durant l'été.

Plantation et éclaircie dans un peuplement de perchis

Au printemps, 2'000 épicéas et 500 érables ont été plantés dans des périmètres « Lothar », en complément au rajeunissement naturel qui est insuffisant dans une surface d'environ 2 ha située dans les massifs forestiers du Gros Chalet – Errouvines et de Rathvel.

Durant l'été, une éclaircie dans une surface d'environ 6 ha de perchis a été exécutée dans le massif forestier du Gros Chalet – Errouvines.

Projet de sylviculture PI

Ce projet a une durée limitée de 4 ans (2010-2013) et concerne des travaux à réaliser uniquement dans les forêts qui ont un rôle de protection contre les glissements de terrain, les laves

torrentielles, les chutes de pierre et les avalanches. Le concept du projet PI permet l'exécution ciblée de travaux dans différents massifs forestiers des propriétaires publics et privés.

En 2012, réalisation des travaux suivants :

- ✚ Printemps / exploitation de 155 m³ de bois endommagés : 90 m³ dans le massif de l'Essert à Monnard et 55 m³ aux Pueys
- ✚ Avril-mai-juin / Les Pueys : nettoyage du parterre de coupe, curage de ruisseaux et entretien du chemin à la suite des travaux d'exploitation de l'automne 2011, soins aux jeunes peuplements dans une surface d'environ 1 ha
- ✚ Juillet-août / Saira – Grande Moille : soins aux jeunes peuplements dans des périmètres qui représentent une surface d'environ 8 ha

L'échéance d'exécution de tous les travaux planifiés par ce projet PI 2010-2013 est fixée à la fin de l'année 2013.

Durant l'hiver 2013, environ 500 m³ de bois seront exploités dans une surface de 4.60 ha du massif forestier Le Scex – Le Chaussin.

Au printemps, été et automne 2013, des travaux seront réalisés dans le massif forestier du Perry, en aval de la route de base, par l'exploitation au câble-grue d'environ 1'900 m³ sur une surface d'environ 24 ha ainsi que 7,50 ha de soins aux jeunes peuplements.

Coupe de régénération déficitaire au câble-grue

Le canton subventionne les coupes de régénération dont les coûts d'exploitation sont déficitaires, en raison de son exécution par câblage, à cause de l'insuffisance en desserte, de la topographie et dont les produits de la vente des bois ne permettent pas la couverture des frais.

En 2012, réalisation des travaux suivants :

- ✚ Juin-juillet / Casa Derrey : nettoyage du parterre de coupe, curage de ruisseaux et entretien de la route du syndicat Montgevin-Perry-Rathvel à la suite des travaux d'exploitation de l'automne 2011
- ✚ Octobre-novembre-décembre / Grande Moille : exploitation de 1'670 m³ en aval de la route du Perry. Mandat confié à une entreprise privée pour le débardage des 6 lignes au câble-grue en collaboration avec l'équipe forestière communale pour les autres travaux d'exploitation

En raison des fortes chutes de neige du mois de décembre, l'exécution de ce chantier a été interrompue et sera terminée au printemps 2013.

Génie forestier - travaux de stabilisation

Durant les mois de mai et juin, un chantier de génie forestier a été exécuté en urgence en raison de glissement de terrain.

Sur la route des Crêtes, à la suite de l'érosion causée par le ruisseau de la Cagne, un glissement de terrain a provoqué l'effondrement du talus situé en aval de la route de base conduisant aux Guedères.

3 barrages et 1 caisson latéral ont été construits afin de rehausser le lit du ruisseau et de renforcer les talus des rives droite et gauche ainsi que la banquette de la route. 4 propriétaires privés ont donné l'accord d'exploiter à proximité du chantier les 150 m³ de bois nécessaires à la réalisation de ces travaux ainsi que l'apport de terre provenant du talus amont pour le remblayage des 4 éléments en bois.

Les travaux ont été réalisés par le Service forestier (bûcheronnage, façonnage, débardage, nettoyage de coupe, aide à la mise en place et consolidation des bois avec des fers à béton), en

collaboration avec une entreprise privée équipée d'une pelle Menzi (terrassment, mise en place des bois et curage du ruisseau).

Le coût total des prestations machines, main d'œuvre, bois et fournitures représentent un montant de Fr. 73'880.- soit un coût de Fr. 492.50 au m³ de bois posé.

Travaux pour des collectivités publiques et prestations diverses

L'équipe forestière a réalisé de nombreux travaux pour des collectivités publiques. La facturation des travaux mandatés a été nettement supérieure aux années précédentes et au budget prévu.

Les principales prestations ont été les mandats d'exploitation des boisements en bordure de la N12 selon les directives de l'OFROU et la coupe de bois pour le SPC en bordure de la route cantonale dans le secteur des Pralets pour les travaux d'entretien urgents ainsi que l'abattage d'arbres pour la Préfecture dans le périmètre du château.

L'exploitation de coupe de bois et les abattages spéciaux pour des propriétaires privés représentent également des revenus importants.

Au niveau communal, l'équipe forestière a également fourni les prestations suivantes :

- ✚ Construction de chéneaux pour les alpages communaux
- ✚ Construction et mise en place d'une fontaine au Grand-Clos
- ✚ Construction de 3 tables (zone récréative des Paccots, place de détente des Errouvines et école « La Châteloise »)
- ✚ Construction d'un caisson en bois (40 m³) pour la stabilisation du talus amont de la route de Rathvel dans le secteur du Gros Chalet
- ✚ Dénéigement des toits de 3 chalets d'alpage (Belle Chaux, Petit et Gros Molojy) et bornes d'hydrante pour le Service du feu
- ✚ Aide au déneigement (école du Bourg et route de la Cascade) pour le Service de la voirie

DIVERS

Sécurité - Accident

Durant l'année 2012, les employés du Service forestier communal n'ont pas eu d'accident grave sur les nombreux et différents chantiers.

En fin d'année, la SUVA a effectué un contrôle sur un chantier en cours d'exécution. Le rapport de cet organe de contrôle de la sécurité au travail s'est avéré très positif sur la majorité des nombreux critères évalués.

Le respect des règles de sécurité par le personnel est la base de la conscience professionnelle par rapport aux dangereux travaux forestiers qui sont souvent exécutés dans une forte pente et parfois par des conditions atmosphériques très difficiles.

Félicitations et remerciements aux collaborateurs du Service forestier et à leur employeur pour la mise à disposition d'équipements personnels de protection, des véhicules, des machines et de l'outillage qui correspondent aux normes et aux règles de sécurité de la SUVA et de la CFST !

Protection des forêts

Durant l'année 2012, les bois endommagés par le bostryche typographe n'ont pas été conséquents. Mais en raison de la tempête de bise du 28 octobre 2012, la vigilance est de rigueur pour 2013, en raison des nombreux épicéas isolés qui ont été brisés.

La pression exercée par le chevreuil (abrouissement et frayure) essentiellement sur le rajeunissement de sapin blanc est raisonnable en raison de la chasse et de la présence du lynx dans nos massifs forestiers. De faibles dégâts par le cerf ont été constatés dans différents massifs forestiers. Il faut contrôler avec attention l'évolution de cette situation afin d'éviter des dommages trop conséquents à nos forêts de protection.

Comme dans d'autres stations, le ski hors pistes est pratiqué chez nous. Dans les surfaces de « Lothar », des dégâts ont été causés au rajeunissement (naturel ou plantation) par le passage des skis, principalement dans le massif forestier du Pralet.

Nouvelle mission future, le Service forestier devra informer et sensibiliser les skieurs à cette pratique afin de diminuer les dommages causés à la jeune forêt.

Certains citoyens et touristes éliminent ou laissent encore trop de déchets de toutes sortes en forêt ! Publique ou privée, elle n'est pas une déchetterie ! Il reste des progrès à faire pour améliorer notre environnement et la carte de visite de notre région.

Par rapport à 2011, une amélioration générale a été constatée mais au printemps, on remarque toujours trop de déchets à proximité des emplacements de parcage réservés aux loisirs hivernaux. Pour le Service forestier, le travail futur sera à nouveau : prévention (information, sensibilisation, pose de panneaux) et répression (dénonciation).

Exploitation forestière - Marché des bois

La pérennité des diverses fonctions de nos forêts est assurée par des interventions sylvicoles ciblées (coupes de mise en lumière et jardinatoire, éclaircie, soins aux jeunes peuplements et plantations).

Le marché des sciages feuillus est catastrophique mais il n'influence pas notre région. Après 2011, le marché des sciages résineux a subi à nouveau une baisse d'environ Fr. 10.-/m³ dès le printemps 2012. Les grosses scieries exercent une forte pression sur les prix.

Le sapin blanc et les bois de gros diamètres d'épicéa n'ont plus de « popularité ».

La différence entre la bonne et la mauvaise qualité n'est plus reconnue par l'industrie du bois qui démontre une très grande prudence dans l'achat des bois. La demande est faible ou à des prix insuffisants pour couvrir les coûts d'exploitation.

Le marché des assortiments bois d'industrie et bois de feu sont stables. Pour le bois énergie, la demande est forte mais le prix offert pour la plaquette est actuellement insuffisant.

Par rapport à d'autres secteurs, les subventions allouées à l'entretien des forêts sont trop modestes, voir misérables.

Cette situation est difficile et préoccupante pour tous les propriétaires forestiers et plus particulièrement pour l'entretien des forêts privées, car en raison de la situation actuelle du marché des bois, il est difficile de motiver les propriétaires privés à entreprendre des soins et des travaux afin de maintenir le rôle des diverses fonctions de leurs forêts.

MONTAGNES - AGRICULTURE

Les 16 pâturages de la Commune représentent le 20 % de la surface alpestre totale.

Chaque année, le Conseil communal, accompagné des Chefs de services respectifs, organise deux tournées des alpages, ceci dans le but de préparer les budgets de l'année suivante.

Le Service de la voirie effectue tous les travaux d'entretien courant sur les 14 alpages.

Chalet de la Bria

Le Service de la voirie a effectué l'aménagement d'un passage sur un point d'eau et a posé un bassin.

Chalet du Bon Riau

Des tuyaux de drainage de 150 mètres ont été posés par le locataire et le matériel a été fourni par la Commune.

Chalet du Petit Mology

Une remise en état du chemin d'accès dans la forêt a été réalisée par le Service de la forêt.

Chalet des Pueys côté C.A.S

Le Service de la voirie a posé une cunette de 25 mètres devant le bûcher et a amélioré le terrain de jeu en terre végétale.

Chalet des Pueys

Des tuyaux de drainage de 200 mètres ont été posés par le locataire et le matériel a été fourni par la Commune.

Chalet du Creux des Tables

Le Service de la voirie a déplacé le stock des bouteilles de gaz et a refait l'accès en béton.

Chalet du Radzy

Une remise en état de la conduite à l'entrée du réservoir et l'entretien de la toiture a été réalisée par le Service de la voirie.

Chalet le Pralet

L'entretien des murs extérieurs (crépissage) a été exécuté par le Service de la voirie ainsi que la suppression de la cheminée.

Chalet « La Borbuintze »

L'aménagement d'une nouvelle douche et d'un WC, ainsi que d'une place avec un point d'eau a été effectué par le Service de la voirie. Le bassin a été remplacé.

Chalet du Gros Mology

La pose d'un nouveau bief pour l'eau a été réalisée par l'entreprise Piffoud SA.

Chalet « Belle chaux »

La pose de 150 mètres de drainage a été réalisée par le Service de la voirie. Une amélioration du chemin d'accès a été entreprise et la pose d'une chambre de captage a été préparée.

Chalet du Perry

La sortie de chambre de captage a été réparée par le Service de la voirie.

Visite du feu

Afin d'être en conformité avec les directives de la police du feu, le responsable du dicastère des montagnes, accompagné du ramoneur, a contrôlé toutes les bornes des chalets communaux.

Syndicat

Nous avons sur notre Commune, trois syndicats privés : Syndicat de Bellechaux, Syndicat du Perry et Syndicat du Mont Corbetta. La Commune est représentée dans les comités de ces syndicats et participe financièrement aux travaux d'entretien et de rénovation.

Conclusion

La Commune de Châtel-St-Denis peut être fière de ses chalets d'alpage. Les couvertures en tavillon et les bâtiments sont actuellement en très bon état.



Chalet des Pueys

ENDIGUEMENTS

Chantier Les Rochettes



Situation : ruisseau de Pra Gremy

Un vieux mûr en béton était déstabilisé et risquait, à terme, de s'effondrer dans le cours d'eau et ainsi de boucher le lit actuel. Le mûr en béton formait un coude à l'équerre (cf. photo).

Mesures : le mûr en béton devait être démonté et évacué. Le lit de la rivière a désormais la forme d'une courbe.

Il fallait enlever et évacuer le mûr en béton, stabiliser la berge avec un enrochement sur deux rangées de blocs et procéder au talutage de la berge. Le lit du ruisseau a une courbe arrondie (léger déplacement du lit vers l'intérieur de courbe).

Travaux terminés au printemps 2012.

Réalisation : Entreprise Surchat SA

Chantier Rte des Crêtes

Situation : ruisseau de la Cagne

Le ruisseau de la Cagne a érodé petit-à-petit la rive droite sous la route et des arbres également situés en rive droite ont par conséquent versé dans le ruisseau.

Mesures : création de plusieurs barrages en bois dans le lit de la rivière pour canaliser l'eau (éviter l'érosion et diminuer la vitesse), ensuite construction d'un caisson qui s'appuie sur le premier barrage jusqu'à la hauteur de la route. Il a fallu également creuser en amont de la route (couper le virage) pour remplir le caisson de terre.



Enfin, le bois a été coupé sur place d'entente entre les propriétaires privés.

Travaux terminés à la fin juin 2012.

Réalisation : Service des forêts communal

Chantier La Moille de Crêt

Situation : ruisseau Moille de Crêt

Des matériaux se sont accumulés devant le tuyau et l'eau est montée pour finalement se déverser le long de la route.

Il n'y avait pas de fers de retenue pour les matériaux.

Mesures : prolongation des tuyaux de drainage et d'évacuation des eaux de la route dans la nouvelle tête d'entrée, enrochement pour soutenir la route et mise en place de fers de retenue pour les matériaux.



Travaux terminés en automne 2012.

Réalisation : Entreprise François Bossel SA

Chantier Croisée du Creux des tables



Situation : ruisseau du Radzy

Fissures de la tête d'entrée, déboitement de la tête de sortie et du tuyau ciment. Risque sévère d'effondrement.

Il n'y avait pas de fers de retenue pour les matériaux.

Mesures : les travaux comprenaient la réfection de la tête d'entrée et de sortie du ruisseau du Radzy ainsi que la pose de deux seuils en aval de la tête de sortie pour diminuer la vitesse de l'eau.

Travaux terminés à la fin de l'été 2012.

Réalisation : Entreprise François Bossel SA

Chantier de la Veveyse

Situation : Veveyse de Châtel

L'établissement de la carte des dangers et des phénomènes de la région « Niremout – Moléson » (Canton de Fribourg, 2002) a révélé que la Veveyse de Châtel faisait peser d'importants risques d'inondation sur la ville de Châtel-St-Denis.

Dans le but de protéger la ville de Châtel-St-Denis contre les crues de la Veveyse, différentes études ont été réalisées entre 2004 et 2010. Ces études ont abouti à un concept d'aménagement de la Veveyse articulé autour de six grands axes.

Mesures

- ✚ **Mesure M1** - modification de la passerelle piétonne : surélévation de l'ouvrage et élimination des éléments sous le tablier afin d'augmenter le tirant d'eau disponible et de limiter le risque d'obstruction lié au transport solide en cas de crue. *Ces travaux ont été réalisés.*
- ✚ **Mesure M2** - reprofilage de la berge en rive droite : en aval de la passerelle piétonne, la berge en rive droite sera couchée afin d'améliorer la composante environnementale de ce projet d'aménagement (2013).
- ✚ **Mesure M3** - création d'arrières-digues et de modelés de terrain : cette mesure permettra de limiter l'étendue des éventuels débordements et de favoriser le retour des eaux dans le lit de la rivière (2013).
- ✚ **Mesure M4** - création d'une zone d'épandage à sédiments en amont de la ville : cette mesure permettra de retenir une partie des sédiments charriés en amont de la localité et les risques de dépôts solides en traversée de ville seront ainsi réduits (en cours).
- ✚ **Mesure M5** - aménagement local de la berge rive droite en amont de la traversée de la ville (2013).
- ✚ Travaux débutés en 2012 et continués en 2013.
- ✚ **Réalisation** : Entreprise Gasser SA



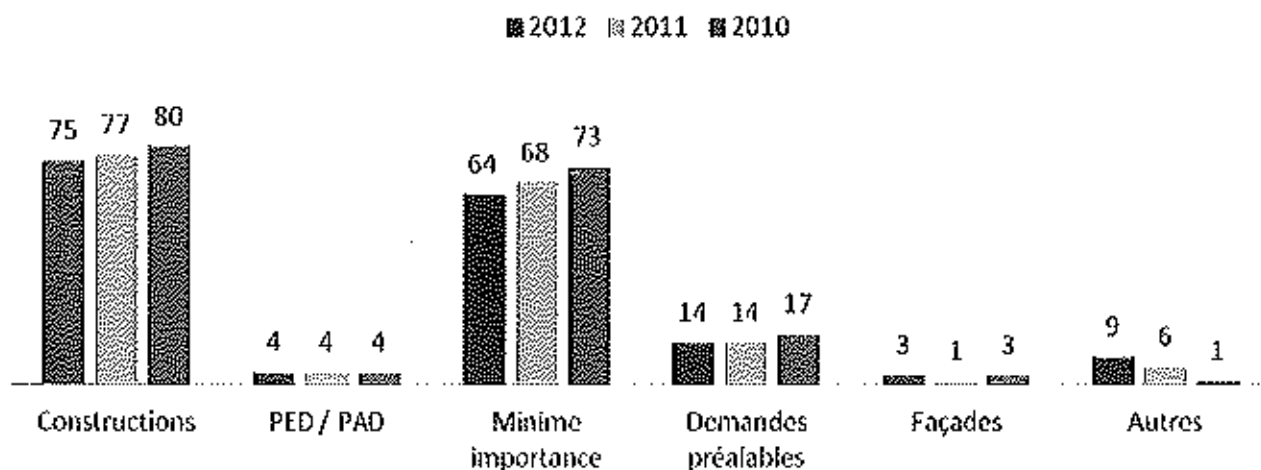
CONSTRUCTIONS

Statistiques

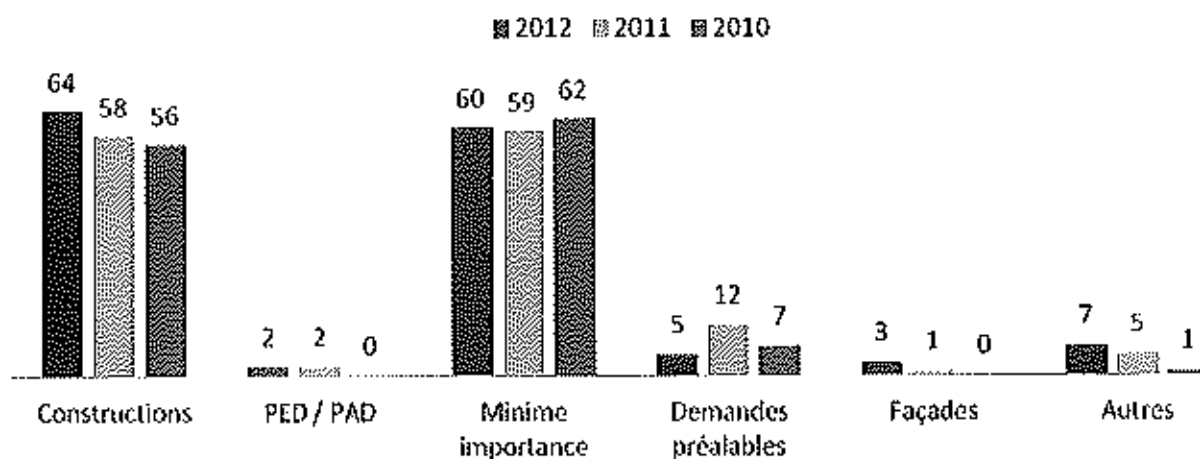
Le Service technique communal a élaboré une statistique des constructions pour l'année 2012, en comparaison avec les années 2010 et 2011.

Types d'affaires	Dossiers reçus en 2012	Dossiers reçus en 2011	Dossiers reçus en 2010	Permis délivrés en 2012	Permis délivrés en 2011	Permis délivrés en 2010	Permis terminés en 2012	Permis terminés en 2011	Permis terminés en 2010
Constructions	75	77	80	64	58	56	53	54	48
PED / PAD	4	4	4	2	2	0	0	0	0
Minime importance	64	68	73	60	59	62	51	38	76
Demandes préalables	14	14	17	5	12	7	4	12	15
Façades	3	1	3	3	1	0	0	1	0
Autres	9	6	1	7	5	1	2	2	2
TOTAUX	169	170	178	141	137	126	110	107	141

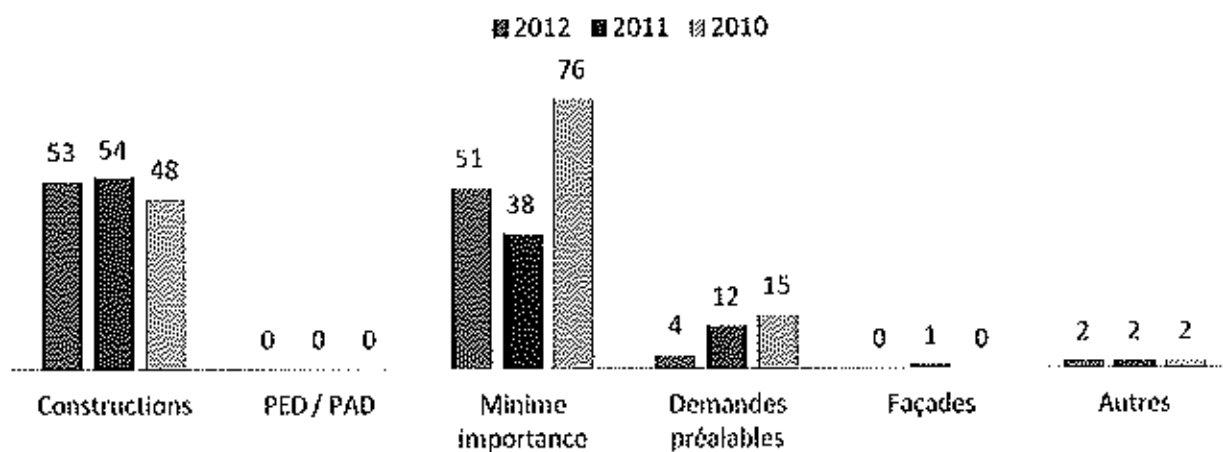
Permis déposés



Permis délivrés



Permis terminés



L'année 2012 a été une année de consolidation. Plusieurs objets ont été traités et acceptés par le Conseil Communal et l'ECAB :

- ↓ Acquisition d'un Ipad pour le chef d'intervention avec les plans d'interventions scannés, les EC-EU, les fiches de désincarcération et sybox des communes de Châtel-St-Denis et Remaufens
- ↓ Formation poussée depuis 2010 sur le Bronto pour l'assurage en toiture et renforcement de la collaboration avec la Colonne de secours
- ↓ Acquisition du barrage Lenoir et divers accessoires par l'ECAB et le SEN
- ↓ Organisation du 200^{ème} anniversaire de l'ECAB, le 8 septembre 2012
- ↓ Assurer la continuité de la Commission d'étude pour la construction d'une nouvelle caserne avec, comme représentant du Service du feu, le Capitaine Bertrand Vienne et le Major Julien Rey
- ↓ Mise en place d'une Commission pour le remplacement du TP Magirus de 1983, avec comme Chef de commission, le Cap Bertrand Vienne
- ↓ Première année dite de fusion entre les deux communes.

Activités et exercices

- ↓ Organisation du cours des chefs d'interventions du district
- ↓ Organisation des deux cours de perfectionnement pour instructeurs
- ↓ Organisation du cours pour les nouveaux incorporés du district
- ↓ Exercice d'automne sous forme d'exercice d'ensemble à Swisspor
- ↓ 6 séances d'officiers
- ↓ 5 commissions administratives
- ↓ 2 exercices pour les chauffeurs machinistes
- ↓ 6 cours de cadres et 6 exercices de protection respiratoire
- ↓ 4 cours de cadres et 4 exercices obligatoires
- ↓ 6 exercices pour les services de piquet
- ↓ 2 exercices sanitaires et renouvellement du BLS
- ↓ Exercice en collaboration avec la Colonne de secours
- ↓ 18 contrôles de manifestations et séances d'informations aux entreprises
- ↓ 9 séances diverses avec l'ECAB et les centres de renfort
- ↓ Semaine thématique avec les élèves du CO de la Vevyseye, durant 2 jours
- ↓ 2 après-midi pour le passeport vacances
- ↓ 4 invitations de fin d'année pour différents rapports de nos partenaires et autres services du feu
- ↓ Un grand MERCI à l'équipe du Téléthon pour son engagement qui a permis de récolter la somme de Fr. 4'500.- !

Sinistres et interventions

Lors de l'année 2012, le corps des sapeurs-pompiers et le centre de renfort de Châtel-St-Denis a répondu à 115 appels contre 86 en 2011 et 108 en 2010 (71 en 2009, 69 en 2008, 91 en 2007, 83 en 2006, 102 en 2005 et 90 en 2004).

Les interventions sont réparties comme suit :

Pour les 48 engagements « feu » :

- ✚ 16 alarmes automatiques incendies, 9 en 2011
- ✚ 17 feux de bâtiments et cheminées, 12 en 2011
- ✚ 4 feux de véhicules, 11 en 2011
- ✚ 11 interventions diverses

Pour les 67 autres engagements :

- ✚ 15 inondations, 5 en 2011
- ✚ 4 secours routiers et désincarcérations, 4 en 2011
- ✚ 36 hydrocarbures, 17 en 2011
- ✚ 12 interventions diverses, 13 en 2011

Cours et services de piquet

- ✚ 970 jours de piquets soldés
- ✚ 1'282 heures d'exercices de piquet
- ✚ 657 heures d'exercices de protection respiratoire
- ✚ 1'279 heures de cours de cadres et exercices courants
- ✚ 267 heures de cours chauffeurs et formation de base
- ✚ 452 heures de conduite
- ✚ 161 heures de cours sanitaire

Interventions importantes

- ✚ 14 janvier renfort feu de ferme, Vaulruz
- ✚ 15 février renfort feu de ferme, Le Crêt
- ✚ Février 15 interventions à cause du gel
- ✚ 14 mars désincarcération de 2 voitures, Palézieux
- ✚ 25 mars 4 voitures en feu, la Péralla
- ✚ 28 avril accident d'aéronef, Tatroz
- ✚ 4 juillet renfort feu de ferme, Le Crêt
- ✚ 9 juillet fuite de chlorure de méthylène, Semsales
- ✚ 9 décembre feu de ferme, Châtel-St-Denis

Cours cantonaux et fédéraux

- ✚ Cours pour nouveaux incorporés de la Veveyse, 1 jour à Châtel-St-Denis : 2 instructeurs du Corps et Cap Bertrand Vienne, au matériel : Sgtn Christian Berthoud, Plt Alexandre Huwiler et Sgt Jean-Luc Demierre. Participants : sapeurs Cruz Fabio, Thonney Xavier, Sanchez Cédric, Colliard Jacky, Tâche Florian, Rod Jonathan, Devaud Lionel, Christen Lucas, Burgy Vincent et Bongard Simon
- ✚ Cours pour nouveaux porteurs de protection respiratoire, 2 jours à Guin et Büren : 1 instructeur du Corps. Participants : sapeurs Dias Tiago, Duding Patrice, Lambert Romain, Pilloud Valentin, Droux Marwin, Pasche Aurélie, Savoy Etienne et Sebastiao Lionel

- ✚ Cours pour chef de groupe protection respiratoire, 3 jours à Büren : participants : Cpl Rey Clément, Chappot Mathieu et Fragnière Frédéric
- ✚ Cours de chefs de groupe, 4 jours à Estavayer : participants : Sapeurs Perroud Dominique, Millasson Patrick, Thuillard Gaëlle, Genoud Jean-Philippe, Genoud Jérémy et Pilloud John
- ✚ Cours de chef d'intervention du district de la Veveyse, 1 jour à Châtel-St-Denis : 2 instructeurs du Corps, Sgtn Christian Berthoud et Cap Bertrand Vienne. Participants : Cap Thürler Pierre-Alain, Plt Patrick Berthoud, Alexandre Huwiler, Mehdi Genoud, Julien Genoud, Surchat Stephan, Nicolas Liaudat, Mérinat Jean-Marc et Lt Bastien Grand
- ✚ Cours de perfectionnement pour officiers du centre de renfort, 1 jour : participants : Plt Patrick Berthoud, Plt Mehdi Genoud, Plt Julien Genoud, Cap Bertrand Vienne, Cap Raoul Genoud et Maj Julien Rey
- ✚ Cours de formation, 4 jours, Cpl Mota Christoph, Genoud Vincent, Perrin Nicolas et Gingins Raphaël
- ✚ Cours de conduite, 3 jours, Cpl Antoine Pilloud, von Büren Alexandre, Cottet Julien et Tâche Didier
- ✚ Cours antichute, 2 jours à Fribourg, Sgtn Christian Berthoud et Cpl Nicolas Perrin
- ✚ Cours pour les EPI, 3 jours à Fribourg, Plt Mehdi Genoud et Sgtn Christian Berthoud
- ✚ Cours pour préposé aux appareils de protection respiratoire, 1 jour à Romont, Lt Bastien Grand
- ✚ Cours cantonal de chef d'intervention, cours Cdt partie 2, 3 jours à Fribourg, Cap Bertrand Vienne, Plt Berthoud Patrick, Plt Mehdi Genoud et Plt Julien Genoud
- ✚ Cours de perfectionnement pour instructeurs, 2 jours à Châtel-St-Denis, 2 instructeurs du Corps, Cap Bertrand Vienne, Sgtn Christian Berthoud et Sgt Jean-Luc Demierre
- ✚ Cours fédéral à Couvet, 5 jours, Chef de classe, Cap Raoul Genoud
- ✚ Cours fédéral événement majeur, 5 jours à Sursee, Maj Julien Rey

Nominations et promotions

Avec l'accord et la proposition de l'Etat-Major, sont nommés avec effet au 1^{er} janvier 2012 au grade de Caporal / sous-officier :

Jérémy Genoud, Gaëlle Thuillard, John Pilloud, Patrick Millasson, Jean-Philippe Genoud et Dominique Perroud

Avec l'accord du Conseil communal et sur proposition de l'Etat-Major, sont nommés avec effet au 1^{er} janvier 2012 au grade de Lieutenant :

Cpl Antoine Pilloud, Cpl Alexandre von Büren, Cpl Julien Cottet et Cpl Didier Tâche

Démissions

- ✚ Le sergent Gérald Duding, membre du CR
- ✚ Le sapeur Bernard Genoud, membre du CR
- ✚ Le sapeur Michel Saudan, membre du CR
- ✚ Le sergent Charles Saudan, membre du CR
- ✚ Le Lt Gabriel Schwarz, membre du CR
- ✚ Le Plt Alexandre Huwiler, membre du CR
- ✚ Le Plt Thierry Genoud, membre du CR
- ✚ Le Plt Jean-Marc Mérinat, membre du CR

Un tout grand MERCI à ces personnes pour toutes ces années vouées à la collectivité publique. Meilleurs vœux aux retraités et bon vent aux 8 sapeurs qui ont quitté le corps local et centre de renfort pour cause de changement de commune ou pour des raisons professionnelles ou personnelles.

L'effectif, au 1^{er} janvier 2013, pour Châtel-St-Denis et Remaufens, est de 119 sapeurs-pompiers, dont 9 dames.

EAUX

Remplacement de conduites sur le réseau en 2012

✚ Les Arroux – Eglise	145 m PE Ø 200 mm
✚ Eglise – Oustand	56 m PE Ø 160 mm
✚ La Péralla – (chantier Binda)	<u>75 m PE Ø 160 mm</u>
Total :	276 m

Nouvelles conduites sur le réseau en 2012

✚ Eglise - Oustand	20 m PE Ø 160 mm
✚ Ecole du Lussy	75 m PE Ø 160 mm
✚ La Péralla – (chantier Binda)	31 m PE Ø 160 mm
✚ Les Misets – PED Es Crêts	29 m PE Ø 160 mm
✚ PED Pré aux Oies : long ch. des Asses	210 m PE Ø 160 mm
✚ PED Pré aux Oies : giratoire En Craux – vers AR	90 m PE Ø 250 mm
✚ PED Pré aux Oies : Fruence vers Marvinpac	<u>210 m PE Ø 250 mm</u>
Total :	665 m

Deux nouvelles hydrantes sur le réseau en 2012

- ✚ Ch. de Crey-Derrey, école du Lussy, N° 173
- ✚ Ch. du Cheval-Brûlé, N° 310

Total des hydrantes sur le réseau au 31.12.2012

✚ Châtel :	172
✚ Les Paccots :	58
✚ La Frasse :	<u>11</u>
Total :	241

Révision des hydrantes en 2012

✚ Total :	27
-----------	----

Nouveaux abonnés en 2012

✚ Total :	19
-----------	----

Nombre d'abonnés en 2012

✚ Total :	1532
-----------	------

Demande de raccordement au 01.01.13

✚ Total :	24
-----------	----

Sources

- 739'974 m³ d'eau, captés aux 5 sources communales, ont été distribués dans les 62'148 km du réseau.

Analyses

- 21 échantillons, prélevés sur le réseau d'eau potable, ont tous donné des résultats d'analyses physico-physiques et microbiologiques conformes aux normes légales en vigueur pour l'eau potable.

Décomptes d'eau facturés en 2012

- Total : 506'266 m³

Echange d'eau entre réseaux du SIGE et Châtel-St-Denis

- De Châtel-St-Denis vers SIGE : 2'101 m³
- Du SIGE vers Châtel-St-Denis : 1'275 m³

Achat d'eau selon contrat avec la Commune de Remaufens

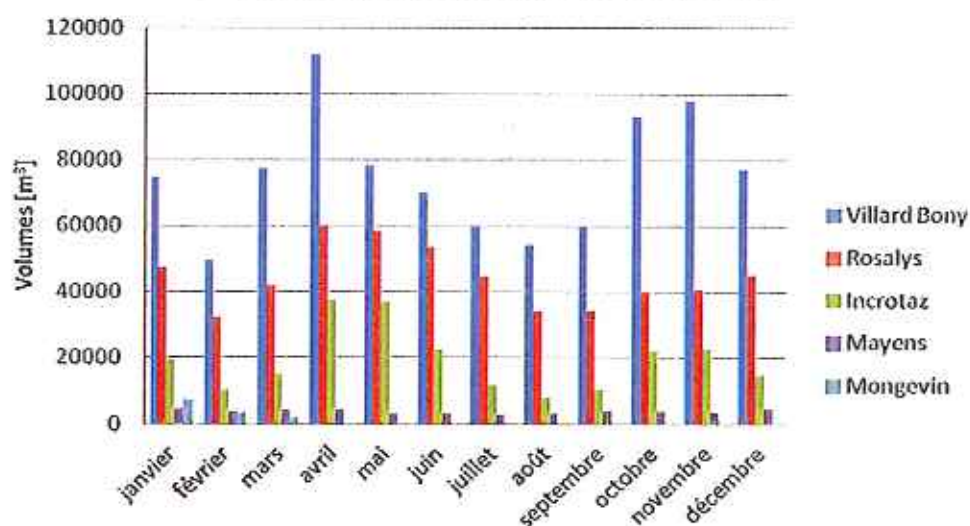
- Prévu selon contrat : 25'920 m³
- Pris en 2012 : 1'333 m³

Investissements en cours pour 2012

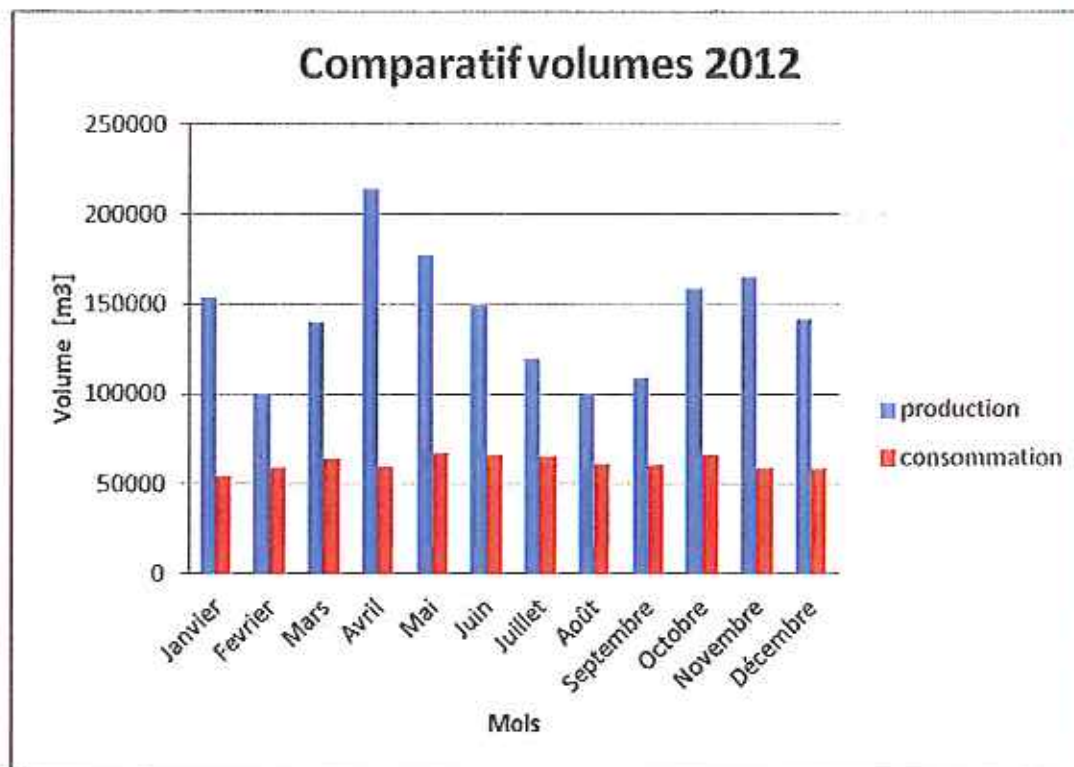
- Zone de protection des captages des Rosalys
- Pontage du Dally
- Suite du remplacement de la conduite de Fruence
- Suite du projet de turbinage, 3^{ème} étape
- Les Arroux : changement de conduites. Remplacement de la conduite du chemin de l'Eglise
- Achat d'un véhicule d'intervention à chenilles
- Equipement du PED Pré aux Oies

Volume annuel des sources

Production d'eau potable 2012



Comparatif débit des sources et consommation



Travaux 2012 liés au concept de turbinage :

Sur le réseau, mise en service de conduites :

- ✚ Réservoir Mormotey – Rathvel.
- ✚ Gros-Chalet à la croisée des Puyes vers Maudens.
- ✚ Gros-Chalet à la croisée des Puyes vers Rosalys.
- ✚ Moillertson – Frasse – Terreaux.
- ✚ Raccordements de cinq conduites devant le réservoir de Gros-Chalet.
- ✚ Raccordement des conduites des captages à Villars-Bony.
- ✚ Raccordement de trois conduites à l'entrée du réservoir Maudens.

Réservoir de Maudens :

- ✚ Modification bâtiment : sciage dalle, portes des cuves, entrée, escalier intérieur, carrelage, étanchéité extérieure des cuves, réfection des faces intérieures des deux cuves.
- ✚ Installation sanitaire intérieure.
- ✚ Installation électrique intérieure et de l'appareillage.
- ✚ Pose et mise en service de la turbine.

Réservoir Gros-Chalet :

- ✚ Modification du bâtiment : sciage dalle, escalier intérieur.
- ✚ Installation sanitaire intérieure.
- ✚ Installation électrique intérieures et de l'appareillage.
- ✚ Mise hors service des cuves, dès le 20.11.2012, Gros-Chalet ne fonctionne plus comme réservoir mais comme chambre de vannes.

Réservoir de Mormotey:

- ⬇ Construction du bâtiment : chape et carrelage.
- ⬇ Fin de l'installation sanitaire intérieure.
- ⬇ Installation électrique intérieure et de l'appareillage.
- ⬇ Mise en eau des deux cuves, 27.06 et 29.08.2012.
- ⬇ Mise en service de l'appareil de désinfection UV, 16.10.2012.
- ⬇ Mise en service de la télégestion, 23.11.2012.

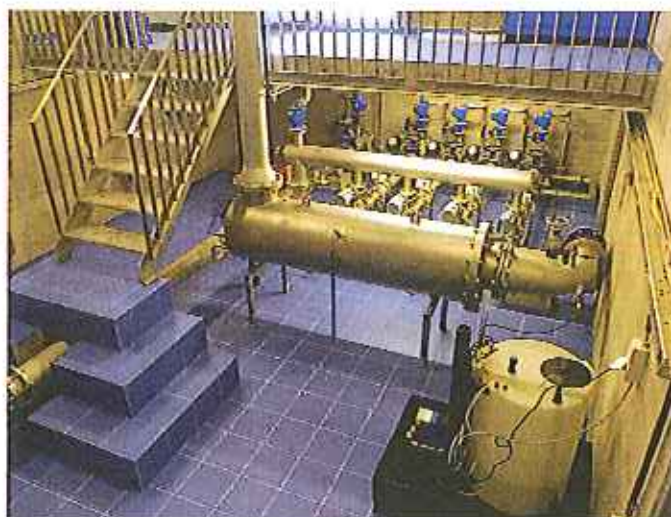
Chambre réduction de pression réseau Frasse :

- ⬇ Mise en service

*Véhicule d'intervention
à chenilles*



*Réservoir Mormotey
Installation sous-sol*



*Réservoir Maudens
Turbine à contre-pression.
Mise en service le 29.11.12*



*Réservoir Maudens
Installation sous-sol*



EPURATION DES EAUX

Construction et étude de collecteurs communaux

Lotissement des Rosalys, Etape 2	Collecteurs EU 1288 m1 Collecteurs EC 1184 m1 Secondaires et de quartier	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête étape 2 : dès le 05.02.2010 - Adjudication ingénieurs : 10.02.2010 - Adjudication travaux : 08.07.2010 - Travaux 2010 : du 23.08.2010 au 16.11.2010 - Travaux 2011 : du 09.05.2011 au 11.11.2011 - Réception des travaux : 25.11.2011 - Facturation participation propriétaires : 13.09.2012
Etude d'assainissement Les Moillies	Collecteur EU 380 m1 Refolement EU 230 m1 Collecteur EC 420 m1 Station de pompage Bassin de rétention	<ul style="list-style-type: none"> - Devis général : 04.03.2011 - Crédit d'investissement : CG du 14.04.2011 - Dépôt d'un référendum : 27.06.2011 - Votation populaire : 23.10.2011, le crédit d'investissement est refusé par le peuple, nouveau projet à étudier
Etude d'assainissement EC Coula exutoire au Tatrel	Collecteur EC 295 m1 Bassin de rétention 475 m3	<ul style="list-style-type: none"> - Devis général : 29.09.2011 - Crédit d'investissement : CG du 01.12.2011 - Adjudication bureau d'ingénieur : 08.02.2012 Attente du projet d'exécution du déplacement de la gare pour continuer l'étude de détail.
Etude d'assainissement PED Pré aux Oies	Collecteur EU 670 m1 Collecteur EC 620 m1	<ul style="list-style-type: none"> - Devis général : 28.11.2011 - Crédit d'investissement : CG du 02.02.2012 - Adjudication bureau d'ingénieur : 29.02.2012 - Demande permis de construire : 05.07.2012 - Adjudication des travaux : 12.09.2012 - 04.12.2012 - Obtention du permis de construire : 22.10.2012 - Début des travaux : 10.10.2012 – 30.10.2012
Le Lussy : Assainissement Zone IG	Station de pompage EU Conduite de refolement 290 m1	<ul style="list-style-type: none"> - Devis général : 19.09.2012 - Crédit d'investissement : CG du 13.12.2012 - Etude et travaux en 2013
Montmoirin – Champ du Riaux Rétention EC	Bassin de rétention	<ul style="list-style-type: none"> - Devis général : 19.09.2012 - Crédit d'investissement : CG du 13.12.2012 - Etude et travaux en 2013
Rte de la Cierne Assainissement EU	Collecteur EU 120 m1	<ul style="list-style-type: none"> - Devis général : 19.09.2012 - Crédit d'investissement : CG du 13.12.2012 - Etude et travaux en 2013
Rte de Bulle – Etang Assainissement EC	Collecteur EC 55 m1	<ul style="list-style-type: none"> - Devis général : 19.09.2012 - Crédit d'investissement : CG du 13.12.2012 - Etude et travaux en 2013
Les Joncs Assainissement EU	Collecteur EU 200 m1	<ul style="list-style-type: none"> - Devis général : 19.09.2012 - Crédit d'investissement : CG du 13.12.2012 - Etude et travaux en 2013

Entretien réseau et STAP

- ✚ Collecteurs Gare - Chardonneret : curage annuel 652
- ✚ Changement de couvercles de regards de visite sur route par le Service de la voirie
- ✚ STAP de la Veveyse, changement des deux pompes de refoulement par le SIGE
- ✚ Entretien par le SIGE, unité Assainissement = 159 heures
- ✚ Entretien par le SIGE, unité Maintenance = 446 heures
- ✚ Entretien par le SIGE, unité Qualité Sécurité Environnement = 106.5 heures
- ✚ Collecteurs du lotissement de la Frasse : curage et contrôle vidéo en vue d'une reprise d'une partie du réseau par la Commune
- ✚ Eaux claires parasites dans le réseau des eaux usées : suite au constat d'une augmentation significative des volumes traités par le SIGE, le bureau MGI Partenaires a été mandaté pour effectuer des mesures sur nos collecteurs d'eaux usées afin de déterminer de quels secteurs proviennent ces eaux claires parasites. En décembre 2012, un rapport a été rendu par le bureau MGI Partenaires, il permettra de poursuivre, en 2013, les investigations de détail grâce à une sectorisation selon l'importance des débits.

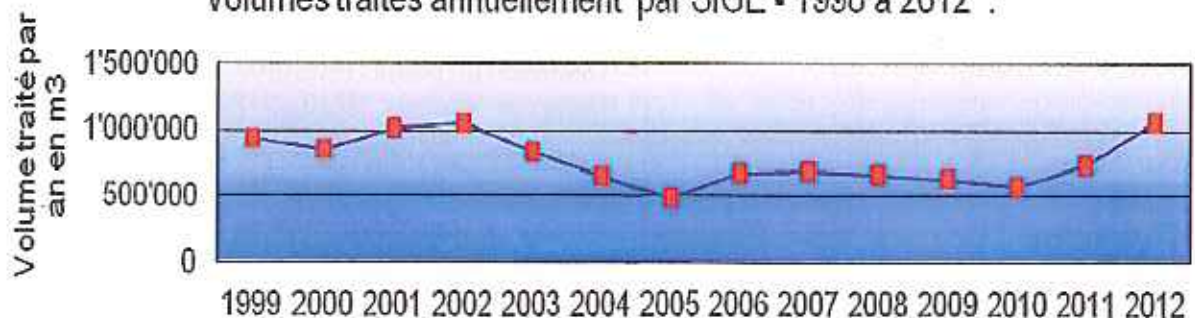
Raccordements privés

(Selon facturation de la taxe unique de raccordement)

- ✚ Bâtiments neufs : 17
- ✚ Bâtiments existants : 20
- ✚ Agrandissement : 6

Infographie

Volumes traités annuellement par SIGE - 1998 à 2012 :



ENERGIE



Programme de politique énergétique 2008 - 2012



ACTIONS REALISEES EN 2012

Chapitre 1 Développement territorial

Plan directeur des Energies

La Commune de Châtel-St-Denis révisé actuellement son plan d'aménagement local (PAL) et prévoit un plan directeur des énergies qui oblige le raccordement à un chauffage à distance au bois sur le secteur du Lussy. Ce plan a été déposé à l'enquête publique le 27 janvier 2012.

Standard bâtiment

La Commune de Châtel-St-Denis a opté pour le « standard bâtiment » et en tient compte lors des travaux de construction ou de transformation de bâtiments publics.

Permis de construire

Un formulaire de sensibilisation sur les modes de construction est distribué par la Commune de Châtel-St-Denis avec chaque permis de construire.

Chapitre 2 Bâtiments, installations communales

Bâtiments communaux

Une affiche « Display » qui analyse chaque bâtiment d'un point de vue énergétique a été mise en place sur tous les bâtiments principaux de la Commune.

Le Conseil communal propose d'étudier la réaffectation de l'école de Fruence et son assainissement.

M. Emile Pilloud, Chef du Service des bâtiments, participe au cours « chauffer futé ».

Eclairage public

Une 4^{ème} étape de Fr. 25'000.- a été investie par la Commune de Châtel-St-Denis en 2012 pour le remplacement des luminaires sur le territoire communal. Des versions « LED » sont également mises en place. Une étude propose également de pouvoir éteindre certains éclairages de nuit.

8 étapes sont nécessaires au changement de l'ensemble des luminaires.

Le Conseil communal a décidé de stopper la mise en place d'éclairage de Noël supplémentaire et de concentrer les éclairages sur le centre ville.

Chapitre 3 Approvisionnement, dépollution

Chauffage à bois

La Commune de Châtel-St-Denis a débuté en octobre 2009 la construction d'une centrale de chauffage à bois qui a été mise en service en décembre 2010. Ne nombreux bâtiments sont déjà raccordés dont la piscine communale, l'Univers@lie et le CO de la Veveyse. Lors de l'année 2012, une extension a été étudiée pour le réseau CAD en direction du château et de l'école du Bourg.

Turbinage de l'adduction d'eau

La dernière étape du projet de turbinage est actuellement en cours de finition. La turbine est actuellement en phase de test. Une production d'environ 810'000 kwh d'électricité verte sera produite en 2013. La plus value de ce projet sera amortie en 5 ans.

Eoliennes

Un contrat de partenariat a été signé à la fin 2009 entre la société Greenwatt et la Commune de Châtel-St-Denis pour l'implantation de 3 éoliennes sur le site de Bellechaux. Les mâts de mesure du vent ont été installés au printemps 2010 et retirés en septembre 2011. Les mesures sont excellentes. Cependant, la société Greenwatt propose d'attendre la décision du projet du Schwyberg pour poursuivre les études. Ces 3 installations produiront à court terme l'énergie nécessaire à environ 1'000 ménages.

Approvisionnement en eau

La Commune de Châtel-St-Denis publie chaque début d'année une information sur la consommation d'eau dans le bulletin communal « Vivre Ici ».

Déchetterie communale

La Commune de Châtel-St-Denis a ouvert un nouveau centre de tri en 2008 qui permet à la population Châteloise de trier au maximum les déchets. Un nouveau règlement basé sur le pollueur – payeur a été mis en place dès le 1^{er} janvier 2011.

Une journée de nettoyage « coup de balai » a été organisée le samedi 27 avril 2013.

Récupération d'énergie

La Commune de Châtel-St-Denis a joué un rôle important dans la décision de l'entreprise Swisspor SA, d'étudier un réseau de chauffage à distance en valorisant les fortes retombées énergétiques de leur énorme production. Un quartier de 14 habitations est chauffé par ces retombées.

La Commune a également joué un rôle important dans le projet de la plus grande installation solaire du canton de Fribourg qui a été implantée sur la toiture du bâtiment Swisspor I.

Les 8'000 m² de panneaux solaires produiront **1'100'000 kilowattheures** par année, ce qui représentent la consommation annuelle d'environ 300 ménages. Pour l'usine Swisspor II, qui est actuellement à l'enquête publique, cette possibilité sera également étudiée.

Chapitre 4 Mobilité

Zone 30 km/h

1 zone 30 km/h a été étudiée 2012 et sera réalisée en 2013. Il s'agit du quartier résidentiel de Champ Bochet. Plusieurs autres zones sont étudiées dans le cadre de la révision du PAL.

P + R et parcs à vélos

Un P+R sera étudié dans le cadre du déplacement de la gare de Châtel-St-Denis.

Véhicules communaux

Un listing des véhicules communaux a été réalisé en 2009. De nombreuses informations sur le suivi de ces véhicules ont été intégrées à ce document. Dès le début 2010, un suivi de la consommation et du kilométrage est mis en place.

Transports scolaires

Le Conseil communal a opté pour l'achat de 50 vélos pour le déplacement à la salle de sport triple afin d'éviter la mise en place d'un transport scolaire motorisé.

Subventions

Le Conseil communal propose une subvention de CHF 200.- pour l'achat d'un vélo électrique (valable pour les 20 premiers achats). Pour 2012, 7 acheteurs ont profité de la subvention.

Chapitre 5 Organisation interne

Commission énergie

La Commission énergie du Conseil général de la Commune de Châtel-St-Denis est régulièrement consultée pour la mise en place de projets communaux tels que le chauffage à bois, le turbinage ou les éoliennes. Un membre participe activement à la réalisation de l'école primaire du Lussy et a été intégré à la Commission de bâtisse.

Chapitre 6 Communication, coopération

Campagne Display

La Commune de Châtel-St-Denis a intégré de nombreux bâtiments communaux sur le logiciel Display. Les affiches énergétiques ont été mises en place à l'entrée des bâtiments dès le début 2010. Pour 2013, plusieurs nouveaux bâtiments seront intégrés.

Site Internet

La Commune de Châtel-St-Denis a intégré sur son site Internet une rubrique décrivant le programme énergétique communal pour les années 2008-2012. Un lien est également proposé pour le site de la Cité de l'Energie.

Panneaux solaires

La Commune de Châtel-St-Denis a décidé de la gratuité pour les enquêtes publiques de minime importance concernant la mise en place de panneaux solaires.

Un recensement afin de répertorier l'ensemble des panneaux solaires installés sur le territoire communal a été réalisé.

SolarImpulse

La Commune de Châtel-St-Denis a acheté symboliquement un panneau solaire figurant sur l'aile de l'avion de M. Bertrand Piccard pour la somme de Fr. 200.-.

Documentation

Une armoire de documentation touchant à l'énergie a été mise en place dans le bureau du Service technique communal.

Certification

Le 18 septembre 2012, la Commune de Châtel-St-Denis s'est vue décerner pour la 2^{ème} fois le label « Cité de l'énergie », valable jusqu'en 2016.

Pour 2013

Après 5 ans de certification à l'association « Cité de l'Energie », la Commune de Châtel-St-Denis a procédé, en 2012, à un ré-audit qui lui a permis de poursuivre sa politique énergétique pour les 5 prochaines années.

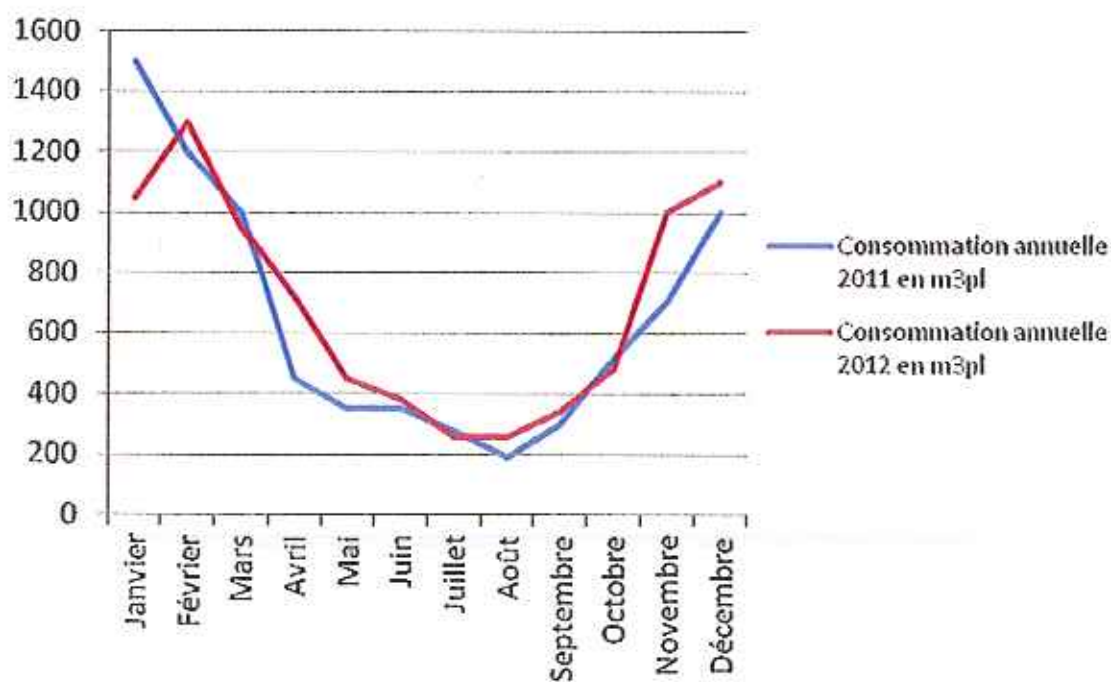
Châtel-St-Denis
european energy award



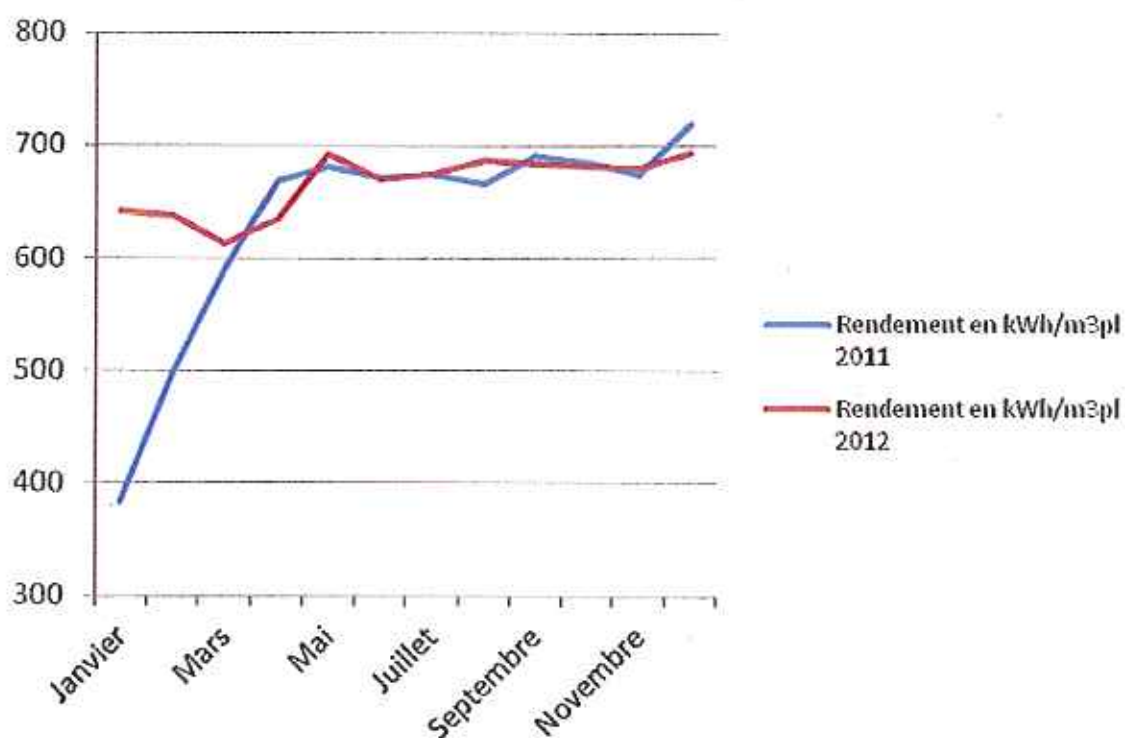
CENTRALE DE CHAUFFAGE A DISTANCE

Voici les premiers chiffres que l'on peut avancer après deux années d'exploitation de la centrale de chauffage à distance.

Consommation 2011 – 2012 en m³pl



Rendement 2011 – 2012 en kWh/m³pl



Combustibles achetés en 2012

- ⚡ Plaquettes forestières vertes issues de la forêt et des sous-produits de scierie.
- ⚡ Pour l'année 2012, la plaquette verte provient de la commune de Châtel-St-Denis (25%), de scieries de la région (30%), d'entreprise forestière (20%), du service des autoroutes (13%) et de divers propriétaires privés (12%).
- ⚡ Le prix d'achat des plaquettes varie entre TTC CHF 22.- et CHF 32.- franco silo, suivant l'essence, la qualité, la provenance et le taux d'humidité

Consommation annuelle de plaquettes forestières prévue et effective

- ⚡ Consommation annuelle prévue : 12'000 m3pl
- ⚡ Consommation annuelle effective 2012 : 10'000 m3pl

